

# DK NEWS



Horaire des prières

Fajr: 04h26 Dohr: 12h46  
Asr: 16h31 Maghreb: 19h35 Isha: 21h01

MÉTÉO

Alger : 21° 09°  
Oran : 26° 13°  
Annaba : 23° 06°  
Béjaïa : 18° 07°  
Tamanrasset: 37° 25°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 25 avril 2024 / 16 Chawwal 1445 - N° 3539 - 11<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**Le gouvernement algérien a engagé des réformes nationales d'envergure (responsable à l'OCDE)**

P.3

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

**Le Général d'Armée Chanegriha en visite de travail et d'inspection en 3<sup>ème</sup> Région militaire (MDN)**

P.24

COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

**Clarification du ministère des Affaires étrangères sur le rapatriement d'Algériens décédés à l'étranger**

P.24

SITUATION EN PALESTINE

## M. Attaf : "la situation tragique à Ghaza en tête des priorités de l'Algérie au Conseil de sécurité"

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a affirmé, mardi à Alger, que la situation tragique dans la bande de Ghaza et la cause palestinienne demeuraient en tête des priorités de l'Algérie au Conseil de sécurité des Nations Unies, où elle continuera d'œuvrer pour un cessez-le-feu immédiat et permanent. M. Attaf, qui recevait la présidente du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Mirjana Spoljaric Egger, a précisé que "la situation tragique dans la bande de Ghaza et la cause palestinienne, en général, demeurent en tête de nos priorités au Conseil de sécurité des Nations Unies, où nous continuerons de faire pression pour imposer un cessez-le-feu immédiat et permanent, faciliter les efforts humanitaires sans condition ni restriction et assurer la protection des civils palestiniens". P.24



BOURSE D'ALGER

**L'introduction du CPA a septuplé la capitalisation boursière (DG)**

P.6

BANQUE NATIONALE D'ALGÉRIE

**Le chiffre d'affaires a évolué de plus de 27% en 2023**

P.6

EFFONDREMENT DU PLAFOND D'UNE CLASSE D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE À BOUTLELIS (ORAN)

**Six élèves blessés**

P.8

SANTÉ

CERVICALGIE

**Les bons gestes quand on a mal au cou**

Pp 12-13

FOOTBALL

ÉQUIPE NATIONALE (U20)

**Manaâ retient 26 joueurs pour un stage du 24 au 29 avril à Sidi Moussa (FAF)**

P.21



DIGITAL AFRICAN SUMMIT

**80% de la population algérienne a accès à internet (ministre)**

P.17

AIR ALGÉRIE

**Une nouvelle offre dédiée aux familles algériennes pour les vacances d'été**

P.2

## EL BAYADH

**Décès du moudjahid Guendouzi Mâamar**

Le moudjahid Guendouzi Mâamar de la wilaya d'El Bayadh est décédé à l'âge de 81 ans, a-t-on appris, mardi, de la direction des Moudjahidine et Ayants-droits. Selon la même source, le moudjahid défunt, décédé hier, lundi, est né dans la commune de Rogassa. Il avait rejoint l'Organisation civile du Front de Libération Nationale (OCFLN) en tant que membre, en 1958, et ce jusqu'à l'indépendance. Suite à cette grande perte, le directeur des Moudjahidine et Ayants-droits de la wilaya d'El Bayadh, Ahmed Trari, a adressé un message à la famille du défunt, où il a exprimé ses sincères condoléances, priant Dieu le tout Puissant d'accorder au défunt sa sainte miséricorde et de l'accueillir en son vaste paradis, tout en présentant à sa famille sa profonde compassion.

## AIR ALGÉRIE

**Une nouvelle offre dédiée aux familles algériennes pour les vacances d'été**

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé mardi dans un communiqué, le lancement d'une nouvelle offre dédiée spécialement aux familles algériennes pour les vacances d'été, baptisée «Osrah (famille)». L'offre est disponible pour les réservations à partir du 22 avril, jusqu'au mois d'août 2024 pour des voyages à partir du 1er juin 2024, a-t-on précisé. S'agissant des tarifs, la compagnie nationale a révélé que les vols depuis l'Algérie vers l'étranger débutent à partir de 22.500 DA, tandis que les vols internationaux en provenance de l'étranger vers l'Algérie, débutent à partir de 168 euros (Tunis-Alger-Tunis). Un billet de Marseille (France) vers l'Algérie, à titre d'exemple, est cédé à 199 euros, selon Air Algérie qui a invité ses clients à contacter ses agences ou son service client au : +21321986363 pour plus de détails.

**AUTORITÉ NATIONALE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL Rencontre avec les représentants des ministères de la Santé et du Travail**

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) rencontrera, mercredi, les représentants des ministères de la Santé et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale dans le cadre de «la poursuite de la série des tables rondes qu'elle organise», a indiqué mardi un communiqué de cet organisme. La rencontre s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des responsables du traitement des données à caractère personnel, en vue d'aligner leurs traitements avec les dispositions de la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel», précise la même source. Cette rencontre vise à «protéger les droits fondamentaux des citoyens et concerne, dans un premier temps, les instances publiques. Elle sera élargie par la suite aux organismes privés, en vue d'accélérer la cadence de l'opération de dépôt des déclarations et demandes d'autorisation via la plateforme numérique dédiée à cet effet», ajoute la même source.

## SONATRACH

**Signature d'un protocole d'entente avec la société omanaise ABRAJ Energy Services**

Le groupe Sonatrach a signé, mercredi à Mascate (Oman), un protocole d'entente (MoU), avec la société omanaise ABRAJ Energy Services, a-t-il indiqué dans un communiqué. Ce protocole permettra à Sonatrach et à ABRAJ Energy Services d'engager des discussions qui porteront sur «des opportunités de coopération dans les activités de forage, de Workover et des services aux puits, ainsi que les services aux projets intégrés», a-t-on expliqué. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, ajoute le document, rappelant que ABRAJ Energy Services est l'une des principales sociétés du Sultanat d'Oman opérant dans les services Oil & Gas.

## ALGÉRIENNE DES AUTOROUTES

**Installation de M. Saïd Chouaib au poste de Directeur général (Ministère)**

M. Saïd Chouaib a été installé, mardi à Alger, au poste de Directeur général de l'Algérienne des Autoroutes (ADA), en remplacement de M. Mohamed Khaldi, appelé à d'autres fonctions, a indiqué un communiqué du ministère des Travaux Publics et des Infrastructures de base. La cérémonie d'installation a été présidée par le Secrétaire général du ministère des Travaux Publics et des Infrastructures de Base, M. Ali Boulberbah, au siège de l'ADA, en présence des cadres centraux du ministère et des cadres de l'Agence, ajoute la même source.

## TAMANRASSET

**7 morts et 15 blessés dans un accident de la route**

Sept (7) personnes ont trouvé la mort et 15 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu mardi en début de soirée dans le nord de la wilaya de Tamanrasset, ont indiqué les services de la Protection civile dans un bilan préliminaire. L'accident s'est produit sur la route nationale (RN-1), à une centaine de kilomètres du village d'Arak en allant vers la commune d'In Amguel suite au dérapage puis le renversement d'un véhicule utilitaire, entraînant la mort de 7 personnes et des blessures à différents degrés de gravité à 15 autres, dont une femme, selon la même source. Les blessés avaient reçus les premiers soins sur place par l'équipe d'intervention de la Protection civile avant d'être transférés en urgence vers l'hôpital de Tamanrasset, alors que les corps des victimes ont été transférés vers la morgue du même établissement hospitalier, a-t-on précisé. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances de l'accident.

## CONSTANTINE

**17 blessés suite au dérapage et renversement d'un bus de transport de voyageurs**

Dix-sept (17) personnes ont été blessées, suite au dérapage et renversement d'un bus de transport de voyageurs survenu, mardi après-midi, à la cité «Onama» de la ville de Constantine, a-t-on appris auprès de la direction de la protection civile. Il s'agit d'un bus de transport de voyageurs qui a dérapé et s'est renversé sur la route nationale N3 reliant les wilayas de Constantine et de Skikda, plus exactement au niveau de la cité «Onama», causant des blessures de divers degrés à 17 personnes âgées entre 4 et 65 ans, a précisé la cellule d'information et de communication de ce corps constitué. Les victimes ont été secourues sur place par des médecins pompiers et se trouvent sous surveillance médicale au sein du centre hospitalo-universitaire (CHU) Ben-Badis, a-t-on ajouté de même source. Cinq (5) ambulances et 2 camions d'intervention ont été mobilisés par l'unité secondaire de la protection civile de la daïra de Constantine, a-t-on indiqué. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet incident.

## MASCARA

**Perturbations dans l'approvisionnement en eau potable dans huit communes (ADE)**

Au total, huit communes de la wilaya de Mascara connaissent, depuis mardi, des perturbations dans l'approvisionnement en eau potable en raison de travaux de maintenance, a-t-on appris auprès de l'unité de «l'Algérienne des Eaux» (ADE). Cette perturbation touche les communes de Zelamta, El Gaâda, Bouhanifia, Hachem, El Bordj, Chorfa, Tighennif et Zahana, selon la même source, qui a imputé cela aux travaux entamés pour assurer la réparation des pannes enregistrées au niveau de quatre stations de pompage des communes de Zahana, Chorfa, El Gaâda et Bouhanifia, ainsi que les travaux de maintenance des équipements de la commune de Zelamta. L'unité de l'Algérienne des Eaux (ADE) a fait observer que l'opération d'approvisionnement en eau potable au niveau des communes sus-indiquées connaîtra «une stabilité progressive», à partir de la matinée de jeudi prochain, et ce après l'achèvement des travaux.

## AÏN TEMOUCHENT

**Mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine**

Les services de la Gendarmerie nationale de Aïn Témouchent ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine par mer et arrêté 10 individus, a-t-on appris, mardi, auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité. L'opération a été menée sur la base d'informations confirmées ayant permis aux éléments de la brigade territoriale de Bouzedjar de déjouer cette tentative d'émigration clandestine, à partir de la plage du Rocher de Sebâat (commune de M'said) par l'arrestation de six individus, dont un était activement recherché, a indiqué la cellule de communication. L'opération s'est soldée par la saisie d'une embarcation rigide, dotée d'un moteur et trois jerricans d'essence d'une capacité de 30 litres chacun, en plus d'une somme de 26.500 DA et une autre estimée à 1.405 Euros, ainsi que 10 téléphones portables, a ajouté la même source. Après avoir pris l'ensemble des mesures légales, les mis en cause seront présentés devant les instances judiciaires près le Tribunal d'El Amria pour les chefs d'inculpation de trafic de migrants par un groupe criminel organisé et de sortie illégale du territoire national à travers des voies ou des lieux autres que les postes de transit de passagers, a-t-on souligné de même source.

## EGYPTE

**Sauvetage d'un cargo en difficulté dans le canal de Suez**

Les équipes de secours du canal de Suez ont empêché un cargo de couler avant qu'il ne traverse la voie de navigation, a annoncé mardi l'Autorité du canal de Suez (SCA). Les douze membres d'équipage du «Labatros», un navire battant pavillon tanzanien, sont sains et saufs, a indiqué la SCA dans un communiqué. Une inspection du bateau est en cours afin de déterminer les causes de l'avarie et de contenir toute pollution marine éventuelle, a-t-elle ajouté. Le bâtiment de 3.000 tonnes venait du Liban et se dirigeait vers le port égyptien d'Adabiya sur la rive ouest du golfe de Suez. Le canal de Suez, qui voit transiter 12% du commerce mondial, est une source cruciale de devises pour l'Egypte.

**GRÈVE DU CONTRÔLE AÉRIEN FRANÇAIS Les compagnies doivent annuler 75% des vols à Orly, 65% à Roissy et Marseille**

Les compagnies aériennes vont devoir annuler jeudi 75% des vols à l'aéroport parisien d'Orly et 65% à Paris-Roissy ainsi qu'à Marseille en raison de la grève des contrôleurs aériens en France, ont indiqué mardi des sources proches du dossier. La Direction générale de l'aviation civile (DGAC) française leur demandera également d'annuler 60% des vols à Toulouse et Nice, et 50% pour les autres aéroports, a indiqué la même source.

## PARLEMENT

## Le Conseil de la nation prend part à la Conférence de "la Ligue des parlementaires pour Al-Qods" du 26 au 28 avril à Istanbul

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a présidé, mardi à Alger, une réunion de coordination en prévision de la participation d'une délégation parlementaire du Conseil de la nation aux activités de la Conférence de "la Ligue des Parlementaire pour Al-Qods", prévue du 26 au 28 avril à Istanbul (Turquie), indique un communiqué du Conseil.

"Cette réunion de coordination a été l'occasion pour M. Goudjil de réaffirmer la position constante de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, et son soutien absolu au droit du peuple palestinien à la résistance jusqu'à l'établissement de son Etat indépendant avec Al-Qods comme capitale", a précisé la même source.

Le président du Conseil de la nation a souligné "l'importance du rôle de la diplomatie parlementaire nationale pour accompagner la diplomatie officielle sous l'égide du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans ses efforts visant à mettre fin à la politique génocidaire et au déplacement forcé imposés par l'occupation israélienne à Gaza en Palestine meurtrie", a ajouté la même source.

Dans le même contexte, M. Goudjil a insisté sur "l'importance de la coordination avec les Parlements des pays frères et amis de la cause palestinienne, pour incriminer l'occupation, protéger le peuple palestinien et soutenir les efforts de l'Algérie au Conseil de sécurité pour l'octroi de la qualité de membre à part entière à la Palestine au sein de l'Organisation des Nations Unies (ONU)".

"La Ligue des Parlementaires



pour Al-Qods" organise chaque année une Conférence lors de laquelle les représentants des peuples de différents pays du monde discutent des développements de la situation en Palestine, et examinent les moyens et les mécanismes de soutien et de solidarité, notamment face aux agressions sionistes incessantes contre la bande de Gaza et les territoires palestiniens occupés.

La délégation du Conseil de la nation sera composée de MM. Ahmed Kharchi, vice-président du

Conseil de la nation et président de la délégation, Ahmed Saleh Latifi, président du groupe parlementaire du Front de libération nationale (FLN), Saad Arrous, président du groupe parlementaire du tiers présidentiel, Afif Senoussa, président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), Lazrag Betahar, président du groupe parlementaire des Indépendants et Mohamed Larbi Slimani, coordonnateur du groupe des membres non affiliés.

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## Le gouvernement algérien a engagé des réformes nationales d'envergure (responsable à l'OCDE)

Le gouvernement algérien a engagé des réformes nationales d'"envergure" pour renforcer l'intégrité dans les affaires et la transparence, notamment à travers l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, a souligné, mardi à Oran, Mme Diane Paillez, responsable de projets, division Moyen-Orient et Afrique, au niveau de la Direction des relations mondiales de l'OCDE.

Mme Diane Paillez s'exprimait lors d'un atelier organisé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en collaboration avec l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed", auquel ont assisté des doyens, des enseignants et des étudiants de plusieurs établissements universitaires d'Oran, portant sur "la promotion dans les programmes universitaires des connaissances liées aux normes et pratiques internationales de lutte contre la corruption".

Elle a indiqué, dans ce cadre, que la corruption est un obstacle majeur au développement social et économique des pays, puisqu'elle affaiblit la confiance dans les marchés et les institutions et affecte la compétitivité, en frei-

nant la croissance portée par le secteur privé et en décourageant les investissements.

Dans ce contexte, la mobilisation de la société civile, des établissements d'enseignement supérieur et du milieu universitaire est fondamentale, afin d'assurer une approche coordonnée dans la prévention et la lutte contre la corruption, a-t-elle ajouté, estimant que "les universités jouent un rôle crucial dans la formation et le développement des citoyens, la prévention et la sensibilisation des futurs cadres". Pour ce qui est des objectifs de cet atelier, il sera question, selon elle, de sensibiliser les participants et le milieu universitaire aux normes et meilleures pratiques de l'OCDE en matière de lutte contre la corruption et ses bénéfices pour la promotion de l'intégrité des affaires et renforcer les capacités du milieu universitaire sur les normes et standards internationaux en matière de lutte contre la corruption et l'intégrité dans les affaires, a-t-elle soutenu. Par ailleurs, M. Amani Ismaïl, Vice-recteur chargé des relations extérieures, de coopération, de planification, de communication et des manifestations scientifiques à l'Université d'Oran 2, a indiqué, à l'ouverture

de cet atelier, organisé par l'OCDE, organisation intergouvernementale d'études économiques, en collaboration avec Siemens, "vise à promouvoir les connaissances les plus récentes en matière de pratiques internationales de lutte contre la corruption, et ce dans le cadre du "Projet OCDE - Des conditions de concurrence équitables pour la compétitivité en Algérie", notamment son volet "Intégrité des affaires". Dans ses efforts de lutte contre la corruption, l'Algérie a installé la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, en juillet 2022, dont le principal objectif est d'élaborer une stratégie de lutte contre la corruption, et ses travaux ont permis, en juillet 2023, la promulgation de la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (2023-2027), "mettant de facto la lutte contre la corruption comme priorité nationale", a-t-il encore souligné.

Cette stratégie a été mise en place en coordination avec l'OCDE, ainsi que la Banque mondiale (BM), la Banque africaine de développement (BAD), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et le Centre des politiques publiques du PNUD, a-t-il

ajouté. "Elle vise principalement, a-t-il expliqué, à créer un climat politique, social et économique anti-corruption, édifier un Etat de droit où régneraient les principes d'intégrité, de transparence et de reddition de comptes, et mettre en place un système juridique et institutionnel efficace".

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, a ajouté M. Amani, "notre rôle n'est pas uniquement de produire du savoir, mais aussi de transmettre des valeurs morales et déontologiques importantes à nos étudiants, notamment la transparence, l'honnêteté et la lutte contre la corruption", soulignant que de nombreuses offres de formation à l'université d'Oran 2 et ailleurs en Algérie proposent des matières et modules concernant la lutte contre la corruption.

Le Projet "Des conditions de concurrence équitables pour la compétitivité en Algérie", d'une durée de trois ans, est mis en œuvre, rappelle-t-on, par l'OCDE dans le cadre de l'Initiative Siemens pour l'intégrité.

Près d'une cinquantaine de participants entre enseignants et étudiants des établissements universitaires de la ville d'Oran ont pris part à cet atelier.

## MÉDIATURE DE LA RÉPUBLIQUE Plus de 40.000 doléances traitées par l'Instance

L'Instance du Médiateur de la République a traité plus de 40.000 doléances au niveau national, reçues via le portail électronique des registres de doléances réactives en octobre 2023 sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué mardi un responsable de l'Instance.

Lors d'une Journée d'étude sur "l'application électronique de suivi des registres de doléances et des échanges de correspondances avec les départements ministériels", organisée à la salle de conférences du siège de la wilaya, le Directeur de la numérisation et des systèmes d'information et de documentation à la Médiation de la République, Youcef Lahouazi, a fait savoir que l'Instance avait traité et clôturé, depuis la réactivation des registres de doléances, en octobre 2023 et jusqu'au 22 avril, 40.145 doléances sur un total de 52.262 doléances reçues à travers le territoire national, soit 76,81% des préoccupations des citoyens. Depuis le lancement de ce service numérique destiné à toutes les administrations et établissements publics, l'Instance a recensé 12.041 correspondances sur le portail, dont 6.316 traitées et clôturées (54,11%).

Concernant la wilaya de Blida, M. Lahouazi a indiqué que la délégation locale du Médiateur de la République avait recensé 543 doléances reçues sur le portail en provenance de différents établissements publics et instances en lien direct avec les citoyens, précisant que 396 d'entre elles avaient été traitées via ce service.

Créé dans le cadre de la mise en œuvre des instructions données par le président de la République, lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 23 octobre 2022, pour "la réactivation du registre de doléances au niveau des administrations et des établissements publics", le portail vise à numériser les registres de doléances dans les administrations et les établissements publics pour gagner du temps dans le traitement des doléances des citoyens et à constituer une banque de données nationale qui servira de mécanisme de suivi et d'évaluation.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de ce service numérique, 43.870 comptes ont été créés au profit de 21.953 administrations publiques concernées par l'opération, qui se poursuit toujours, a fait savoir M. Lahouazi.

## COLLECTIVITÉS LOCALES Réception de 134 zones d'activités de petite taille à la fin 2024 (ministre)

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a annoncé, mardi à Alger, la réception vers la fin 2024, de 134 zones d'activités de petite taille, dans le cadre de l'encouragement des initiatives d'investissement et d'un développement socioéconomique global.

Le ministre qui s'exprimait devant la Commission des Affaires économiques, du développement, de l'industrie et du commerce à l'Assemblée populaire nationale (APN), a précisé que la réception de ces zones s'inscrivait dans le cadre "de la mise en œuvre du programme initial qui comprend 142 zones d'activités de petite taille, au niveau national, sur une superficie totale de 400 hectares dont l'aménagement a bénéficié d'une enveloppe financière de 15 milliards DA du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL)". Il a indiqué que ce programme s'inscrivait dans le cadre "de la vision globale adoptée par les autorités publiques et visant à ériger les collectivités locales en unités attirant l'investissement", ce qui permettra, a-t-il dit, de "créer de la richesse et consacrer un développement socioéconomique global". D'autre part, M. Merad a indiqué qu'au titre de l'exercice 2024, 100 milliards DA ont été dégagés par le FGSCL, dans le but d'inscrire les différents programmes de développement au niveau local, une enveloppe qui a permis l'inscription de 5.380 projets".

Par la même occasion, le ministre a affirmé que parmi les priorités du secteur figurait "la réhabilitation de certaines régions isolées, qui connaissent un grand déficit en matière de développement, et ce, à travers la réalisation d'opérations de rattrapage visant à remédier à ces manques de développement, notamment au niveau des régions pauvres et fragiles, afin d'atteindre un équilibre dans le développement entre wilayas".

A ce propos, il a rappelé que "les grands efforts consentis par l'Etat pour la relance et le soutien au développement économique équitable et durable, parallèlement à la préservation des acquis sociaux, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'appuient sur le travail participatif qui ouvre le champ de l'initiative à tous les acteurs".

M. Merad a, en outre, mis l'accent sur "le renforcement de ces acquis à travers l'ensemble des régions du pays, par les programmes annuels de développement ou ceux supplémentaires, en soutien aux wilayas accusant un retard en matière de développement, outre les mesures qui permettent l'amélioration des conditions de vie des citoyens".

## FISCALITÉ

## Les agents fiscaux appelés à renforcer leur présence sur le terrain pour lutter contre l'évasion fiscale (ministre)

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a souligné, mardi depuis l'Ecole nationale des Impôts (ENI) de Koléa (Tipasa), l'importance de renforcer le travail de terrain de agents fiscaux pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscale et consacrer l'efficacité en matière de recouvrement fiscal.

Dans une allocution prononcée lors des journées de formation au profit des chefs des inspections des impôts sur «les modalités d'imposition du revenu global», le ministre des Finances a insisté sur la nécessité pour les agents fiscaux de sortir des bureaux et d'aller sur le terrain pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscale et réaliser l'efficacité du recouvrement fiscal, soulignant le rôle «sensible et stratégique» de l'administration fiscale dans la construction de l'économie nationale.

M. Faïd a déclaré que les services fiscaux sont «une des structures efficaces de l'Etat» face à de tels phénomènes, appelant les participants à ces journées de formation à redoubler d'efforts dans l'accomplissement de leurs mis-

sions et à renforcer leur présence sur le terrain, afin de lutter contre le marché noir où les opérateurs ne paient pas d'impôts. Le ministre a souligné la «propagation croissante» du phénomène des marchés parallèles dans toutes les régions du pays, le considérant comme une «menace pour l'économie nationale, en raison de ses effets négatifs sur les ressources fiscales publiques», avant d'insister sur l'impératif de contribuer à l'amélioration du climat des affaires en faveur des investisseurs et de redoubler d'efforts pour élargir l'assiette fiscale.

Selon le ministre, l'axe de modernisation des administrations publiques, que les autorités publiques ont intégré dans leurs projets de développement dans l'objectif de fournir un service pu-



blic répondant aux aspirations des citoyens, doit être accompagné par une «performance efficace» de l'administration fiscale, qui permet à toutes les catégories de la société de contribuer aux recettes du Trésor public en tant

que ressource essentielle parmi les ressources du budget de l'Etat. Il a noté, dans ce sens, que le secteur fiscal connaît de nombreux chantiers, dont la rénovation, la réhabilitation et l'équipement de tous les locaux des services fis-

caux à travers le pays, dans le cadre d'une stratégie de réforme globale et de modernisation de tous les services avant le mois de juin prochain.

Quant à la réunion d'aujourd'hui, M. Faïd a affirmé qu'il tenait à y assister pour être en contact direct avec les employés des impôts en tant qu'acteurs principaux et pilier du secteur sur le terrain», reconnaissant leur rôle dans la réalisation des objectifs du secteur.

Il convient de noter que le ministre des Finances, avant sa participation aux journées de formation, a visité le Centre de proximité des impôts (CPI) de Koléa, où il s'est rendu dans différents services pour prendre information sur leur fonctionnement.

## ALGÉRIE-TUNISIE

## Cherfa examine avec son homologue tunisien les voies de promotion de la coopération bilatérale

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a reçu, mardi à Alger, le ministre tunisien de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, M. Abdelmoneam Belati, avec lequel il a examiné les moyens de renforcement de la coopération dans

le domaine agricole, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, «les deux parties ont abordé les opportunités de renforcement de la coopération et du partenariat dans le domaine agricole, l'échange d'expertises et d'expériences

notamment dans le domaine de la santé animale et de la production agricole, la valorisation des ressources hydriques non conventionnelles dans l'irrigation agricole, et l'exportation de produits agricoles», selon la même source. Les deux ministres ont, également, examiné des

propositions relatives à la tenue de rencontres pratiques entre les cadres techniques des deux pays pour mettre en place une feuille de route commune dans le but de concrétiser des programmes de coopération et d'échange de visites de travail», lit-on dans le communiqué.

## Journée d'information sur la pêche au profit des investisseurs des deux pays

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, et le ministre tunisien de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques, Abdelmoneam Belati, sont convenus d'organiser une journée d'information au profit des investisseurs algériens et tunisiens afin de les informer sur les opportunités d'investissement offertes dans les deux pays.

Lors d'une rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, M. Badani et le ministre tunisien ont examiné les moyens de coopération entre les deux pays dans le domaine de la pêche, notam-

ment à travers la promotion de l'investissement dans le secteur.

Dans ce cadre, les deux parties sont convenus de programmer une réunion de coordination entre les deux ministères «la semaine prochaine» via visioconférence, afin de préparer cette journée d'information. Lors de cette rencontre, M. Badani a présenté l'expérience de l'Algérie dans l'intégration de l'aquaculture avec l'agriculture, ainsi que la stratégie nationale visant à augmenter la production halieutique, affirmant que «le secteur est ouvert aux investisseurs tunisiens».

Il a souligné, en outre, l'importance de «mettre en œuvre les accords signés entre les deux pays pour développer la coopération dans le domaine de la pêche à travers des mesures concrètes, notamment à travers l'intensification de la coordination dans les domaines scientifique et de la recherche appliquées».

A cet égard, le ministre a proposé à son homologue tunisien de profiter du navire de recherches algérien «Grine Belkacem» qui fournit des résultats scientifiques «très riches», notamment en matière d'évaluation des ressources

halieutiques. Pour sa part, M. Belati a souligné l'importance d'élever le niveau de coopération entre l'Algérie et la Tunisie au niveau des relations politiques qui les unissent, en «prenant des mesures concrètes, d'autant plus qu'il existe plusieurs domaines dans lesquels il est possible d'investir». Il a également affirmé que la journée d'information prévue, permettra de clarifier la vision des deux pays sur la pêche maritime, soulignant l'importance de se concentrer sur la recherche scientifique, rappelant les défis climatiques auxquels sont confrontés l'Algérie et la Tunisie

et qui «nécessitent des actions préventives».

Le ministre tunisien s'est félicité des résultats des travaux de la première Réunion consultative qui a réuni les dirigeants de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye, lundi à Tunis, soulignant l'importance d'obtenir des résultats tangibles dans le secteur de la pêche «avant la deuxième réunion».

A noter que M. Belati effectue une visite de travail en Algérie pour prendre part à une réunion tripartite algéro-tunisio-libyenne sur les ressources hydriques souterraines communes.

## NUMÉRISATION DU SECTEUR DU TRAVAIL M. Bentaleb visite plusieurs organismes

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, accompagné de la Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a visité mardi plusieurs organismes relevant du secteur en vue de s'enquérir de l'avancement du projet de numérisation. La visite a concerné la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), la Caisse nationale des retraites (CNR), la Caisse nationale des congés payés et du chômage intérimaires des secteurs du Bâtiment, des Travaux publics et de l'Hydraulique (CACOBATPH) et l'Agence nationale de l'emploi (ANEM). Cette visite de terrain a permis de s'enquérir de la mise en œuvre du programme de numérisation des services publics fournis par les différents organismes du secteur du travail, et des efforts consentis par le ministère dans ce domaine, selon un communiqué du ministère. La visite a également permis de s'enquérir des différents services numériques fournis par les organismes sous tutelle afin de faciliter les échanges, et de la disposition du secteur à s'intégrer dans le plan d'action du Haut-commissariat à la numérisation pour contribuer à «la concrétisation de la transformation numérique qui constitue l'un des enjeux majeurs des pouvoirs publics du pays», note la même source. Le secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale offre 127 services à distance, dont 102 disponibles à travers la plateforme «Khadamati», précise le communiqué, ajoutant que les services numériques permettront «d'accroître l'efficacité et la transparence dans la gestion et de renforcer l'interconnexion au sein et hors du secteur». A cette occasion, Mme Benmouloud a salué «les efforts déployés par les organismes du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale en matière de transformation numérique pour faciliter l'accès du citoyen à des services publics de qualité». Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale tend à «numériser l'ensemble des services fournis aux citoyens et à accélérer la cadence de la transformation numérique, conformément aux engagements du président de la République», ajoute le communiqué.

APS

## FORÊTS

## Programme national de développement de la filière d'argan : production de plus de 200.000 arganiers (responsable)

Le Directeur général des forêts, Djamel Touahria a annoncé, mardi à Mostaganem, la production de plus de 200.000 plants d'arganiers, dans le cadre du programme national de développement de la filière d'argan initié par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune. Lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, M. Touahria a souligné, à propos du programme national de développement et de croissance de cette filière économique, actuellement en phase de production de plants ayant dépassé, à ce jour, 200.000 arbutistes, que c'est une «production remarquable». Le DG des forêts a ajouté que le nombre d'arganiers plantés au niveau de plusieurs wilayas a été expérimenté à travers plusieurs régions du pays, dont Mostaganem qui a une spécificité et une histoire dans la production de ce type d'arbres. Le même responsable a approuvé la proposition des autorités locales de créer un centre régional de valorisation de

l'arganier (rattaché au centre national situé dans la wilaya de Tindouf), au niveau de la maison sylvicole dans la forêt des dunes de sable de la commune de Stidia (à l'ouest de Mostaganem). Il a indiqué que ce projet est ouvert à d'autres partenaires, notamment universitaires, et permettra d'exploiter le site et l'expérience des cadres du secteur dont dispose la wilaya. Auparavant, le Directeur général des Forêts a supervisé le lancement du projet de réhabilitation et de développement de l'arganier au niveau du site, sachant qu'un montant de 10 millions de dinars a été consacré pour la plantation de 600 arbres sur une surface de 4 ha et réhabiliter la pépinière de production de la commune de Ain Nouissy.

Dans la commune de Benadelmalek Ramdane, M Touahria a inspecté la forêt de cure et de repos «Bourahma» et a reçu des explications sur l'état d'avancement des projets de six autres forêts du même type au niveau du

cap Ivy, Sidi Mansour, Ard Khadra, Houria, Ain Ibrahim et Souidi.

Le wali de Mostaganem Ahmed Boudouh a décidé, lors de cette visite, de récupérer l'assiette foncière réservée à l'Institut agricole de la ferme de Nehari, dans la commune de Hadjadj, en raison de la négligence dont elle fait objet, en proposant sa restauration et de la mettre à la disposition du secteur des forêts comme annexe de l'Ecole nationale des forêts. Dans la commune limitrophe de Sidi Lakhdar, le même responsable a inspecté deux camps d'été réalisés au sein des domaines forestiers nationaux sur les plages du «petit Port» et «Ain Ibrahim», le premier par un opérateur public et le second par un autre privé.

Il a souligné que les textes d'application de la Loi 23/21 relative aux forêts et aux richesses forestières détermineront le cadre juridique de l'investissement, y compris les questions transitoires.

## BISKRA

## Les médias en visite guidée au Centre de Formation des Troupes Spéciales (CFTS)

Les représentants des médias ont été conviés, mardi, à une visite guidée du Centre de Formation des Troupes Spéciales (CFTS) Chahid Mohamed-Saïd Benchaïb de Biskra, relevant de la 4<sup>e</sup> région militaire, dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP).

Dans une allocution de bienvenue, le commandant du centre, le colonel Saad Benkhara, a souligné que cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication 2023-2024 de l'ANP, «concrétise l'ouverture de l'institution militaire au public et son rapprochement du citoyen». Cette visite est une «opportunité de s'informer sur les missions de ce centre, son rôle et le niveau de formation dispensé dans le corps des forces spéciales, tout en illustrant le renforcement du lien armée-nation». Pour sa part, le commandant du secteur militaire opérationnel de Biskra, le colonel Rabah Lekchiri, a déclaré, après avoir présidé l'ouverture de cette manifestation

au nom du commandant de la 4<sup>e</sup> région militaire, que cette visite guidée est également destinée à présenter le corps des forces spéciales, leur niveau de formation et les méthodes de formation.

«L'ouverture des portes du centre est également un moyen pour les médias et, à travers eux, le grand public, de s'imprégner des tâches dévolues à l'ANP, en général, et aux forces spéciales, en particulier, qui sont une partie intégrante du système de défense nationale», a-t-il ajouté. Les représentants des médias ont également visité les installations pédagogiques mises à la disposition des étudiants militaires, en particulier les moyens relatifs à des exercices au sol, au tir de précision, aux tech-



niques de saut à différentes hauteurs, ainsi qu'à la santé et à la prise en charge psychologique des stagiaires pendant la phase d'entraînement, en plus des espaces de divertissement et de loisirs au sein de la structure. En clôture de la visite, les jour-

nalistes ont suivi des exercices tactiques exécutés par un peloton formé de membres des forces spéciales, liés au maniement des armes et au close-combat, ce qui a permis de mettre en évidence des capacités exceptionnelles au combat.

## CONSTANTINE

## Ali Aoun inaugure une usine de fabrication de pièces automobiles et une unité de production de batteries

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a présidé, mardi soir à la wilaya de Constantine, l'inauguration d'une usine de fabrication de pièces automobiles et d'une unité de production de batteries, réalisées dans la commune d'Ibn Badis dans le cadre de l'investissement privé.

Il s'agit de la société Cirta Automotive de production de pièces automobiles, initiée dans le cadre d'un partenariat algéro-turc au niveau de la zone industrielle de la commune d'Ibn Badis, avec une capacité de production de plus de 2,5 millions de pièces de rechange par an. L'usine emploie 180 travailleurs et produit une grande variété de pièces de rechange en caoutchouc, en caoutchouc métal et caoutchouc aluminium, qui répondront, dans une large me-

sure, à la demande croissante du marché local avant d'exporter vers les pays du Maghreb et d'Afrique.

Le ministre a également inauguré une unité de fabrication de batteries employant 184 travailleurs, d'une capacité annuelle de production estimée à 1 million de batteries de différentes puissances et tailles, selon les explications fournies sur site au ministre. Dans une déclaration à l'APS, en marge de l'inauguration de cette dernière usine, M. Aoun a indiqué que la participation des opérateurs privés, dans la wilaya de Constantine, dans le domaine de l'investissement industriel, est «un indicateur fiable» des progrès accomplis en matière de développement économique dans cette wilaya. Il a noté, dans ce contexte, que grâce à ces deux unités, entre autres, le programme de relance

de l'industrie automobile en Algérie «ne se limitera pas uniquement à la fabrication mécanique et au montage, mais se distinguera aussi par l'assurance d'un approvisionnement régulier du marché algérien en pièces automobiles». Le ministre a salué, à cette occasion, le «dynamisme économique» illustré par le développement du tissu industriel de la wilaya de Constantine, qui comprend des pôles industriels pharmaceutique et parapharmaceutique, alimentaire et mécanique, et qui compte 8 unités importantes de l'industrie mécanique employant plus de 3.200 travailleurs, en plus de 30 entreprises activant dans le domaine de la maintenance mécanique, et qui emploient plus de 900 travailleurs, confortant ainsi la position de la wilaya dans cette filière industrielle.

## ANNABA

## M. Rakhroukh donne le coup d'envoi officiel des travaux d'extension du port et de réalisation d'un quai minéralier

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a donné, mardi, le coup d'envoi officiel des travaux d'extension du port d'Annaba et de réalisation d'un quai minéralier, inscrits dans le cadre du projet national de phosphate intégré. Le ministre a particulièrement insisté, à cette occasion, sur la nécessité de respecter les délais contractuels de réalisation de ce projet qui concerne les wilayas de Tébessa, de Souk Ahras, de Skikda et d'Annaba, ainsi que les normes de qualité, rappelant, au passage, le caractère stratégique du projet de phosphate intégré qui fait l'objet, a-t-il précisé, d'un suivi particulier de la part du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Après avoir écouté un exposé sur les aspects techniques du projet d'extension du port d'Annaba, avec réalisation d'un quai minéralier, ainsi que sur les mesures arrêtées pour accompagner sa concrétisation, M. Rakhroukh a souligné «l'importance du suivi de

l'avancement des travaux selon un planning précis que les entreprises en charge de la réalisation se doivent de respecter», rappelant que le projet a été confié à un consortium d'entreprises dotées de références dans le domaine des travaux portuaires. Le ministre a indiqué, dans le même contexte, que les projets d'extension du port d'Annaba et de réalisation d'un quai minéralier, dans un délai contractuel de 24 mois, nécessiteront l'exploitation de 20 millions de tonnes d'agrégats de carrières, ce qui constitue, a-t-il dit, «un défi qui doit être relevé par un engagement sans faille des différents acteurs impliqués dans le projet».

M. Rakhroukh s'est également enquis des mesures prises au niveau local pour accompagner la réalisation de ce projet qui donnera lieu à la réalisation d'un quai minéralier d'une longueur de 1.600 mètres et une profondeur de 16 mètres, sur une superficie de 82 hectares qui serviront à l'implantation d'unités industrielles pour le traitement et

l'exportation de phosphates et de matières phosphatées. Toujours dans le cadre du projet de phosphate intégré, le ministre a inspecté dans la zone d'Es Sarouel (commune d'El Bouni), le projet de réalisation de la ligne minière de chemin de fer dans son segment reliant Annaba à Bouchehouf (Guelma) sur un linéaire de 54 km.

M. Rakhroukh a souligné, in situ, après avoir écouté un exposé sur les projets de lignes de chemin de fer destinées au transport de marchandises et de passagers traversant la wilaya d'Annaba, «la nécessité de mobiliser les entreprises de réalisation pour accélérer le rythme des travaux».

Il a notamment rappelé, à cet égard, que le projet de la ligne ferroviaire minière s'inscrit dans le cadre du projet intégré d'exploitation, de transformation et d'exportation du phosphate et qu'«aucun retard par rapport aux délais contractuels de livraison, fixés à la fin de l'année 2026, ne saurait être accepté». Le ministre des Travaux Pu-

blics a aussi inspecté, dans cette même zone d'Es Sarouel, le projet de réalisation d'un tronçon de chemin de fer, pour le transport de voyageurs, entre Annaba et Oued Ziad, sur une distance de 13 km, avant de se rendre dans la commune d'El Hadjar où il a donné le coup d'envoi des travaux de doublement de la route nationale n 21 entre El Hadjar et les limites administratives de la wilaya de Guelma, sur une distance de 18 km. M. Rakhroukh a souligné, pour l'occasion, l'importance de ce projet qui devra être livré au bout d'un délai de 16 mois, pour la circulation automobile sur ce tronçon de route, emprunté quotidiennement par plus de 35.000 véhicules, et qui constitue un «point noir» en matière d'accidents de la circulation. Le ministre s'est ensuite rendu à l'aéroport international Rabah-Bitat d'Annaba où il a inspecté les travaux d'extension du parking-avions de la nouvelle aérogare, et qui devrait être réceptionné en juin prochain.

## M'SILA

## Visite guidée au Centre d'instruction spécialisé du transport 551 au profit des médias

Le Centre d'instruction spécialisée du Transport 551 Chahid Zerrouak-Bayazid, de M'sila, a organisé, mardi une visite guidée au profit des médias nationaux. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le commandant du centre, le colonel Abdelhamid Fassekh, a souligné que cette manifestation «s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP), visant à renforcer le lien Armée-Nation, et à jeter des passerelles de communication entre l'institution militaire et les médias».

Mettant en avant le rôle du corps du transport dans le système de défense nationale, il a noté la «relation particulière» entre l'institution militaire et les médias nationaux qui représentent, selon lui, un «trait d'union» qui permet aux journalistes de «réaliser des contenus médiatiques à même de mettre en valeur les intérêts supérieurs de la nation, tout en valorisant les acquis du pays». Il a également indiqué que cet événement médiatique constitue une opportunité pour les médias de voir de près les moyens modernes de formation et de simulation de conduite, ainsi que les moyens pédagogiques, les espaces sportifs disponibles dans cette structure qui assure une formation de haut niveau dans le domaine de la conduite de différents types de véhicules, en plus de l'entraînement au combat. Pour sa part, le chef du Bureau de l'information et de la communication du centre, le capitaine Kamel Abdelkrim Benslimane, a présenté un exposé sur les missions du centre d'instruction et de l'arme du transport, s'attardant sur les différentes spécialisations, à savoir, notamment, la formation de conducteurs militaires. Un film vidéo a ensuite été projeté, consacré à la cérémonie de sortie des promotions de l'année 2023. La délégation de journalistes, accompagnée des responsables du centre, a visité les différentes structures pédagogiques et les nombreux équipements de formation, avant d'assister à des exhibitions sportives réalisées par un groupe d'élèves.

## EL-MÉNIAA

## Inauguration d'une nouvelle antenne de la Banque d'Algérie

Une nouvelle antenne de la Banque d'Algérie (BA) a été inaugurée, mardi à El-Méniaa, en présence des responsables centraux de cet établissement financier, des autorités de la wilaya et d'élus locaux, a-t-on constaté. Intervenant en marge de la cérémonie d'inauguration, le vice-gouverneur de la BA, Mohamed Benbahane, a mis en avant l'importance de cette institution bancaire publique qui permettra, a-t-il dit, de «répondre aux besoins des banques et du trésor public pour impulser une nouvelle dynamique économique dans la région».

Le même responsable a, à cette occasion, souligné la grande importance économique de la wilaya d'El-Méniaa notamment en ce qui concerne le secteur de l'Agriculture, avant d'ajouter que la BA s'engage, à travers la numérisation, à accélérer les transferts financiers.

Pour sa part, le chef de l'exécutif local, Mokhtar Benmalek, a mis en exergue le rôle assigné à la BA en matière d'opérations de virements bancaires, signalant que «l'ouverture de cette antenne à El-Méniaa vise également à garantir le rapprochement de l'administration du citoyen». M. Benmalek a affirmé, à ce titre, que ses services s'engagent à prendre toutes les mesures nécessaires pour accorder toutes les facilités aux banques, et ce, dans le cadre des efforts consentis pour booster le développement dans la wilaya. De leurs côtés, des représentants de la société civile et des opérateurs économiques, approchés par l'APS, ont saisi l'occasion pour saluer l'ouverture d'une agence de la BA à El-Méniaa, soulignant qu'elle aura un impact sur les transferts financiers et permettra de renforcer le secteur bancaire et de satisfaire les besoins des investisseurs au niveau de cette région à vocation agricole.

## ASSURANCES

## L'UAR prévoit une poursuite de la croissance du secteur en 2024

Le secteur des assurances devrait maintenir sa croissance au cours de l'année 2024, grâce aux bonnes performances des différents secteurs économiques, a indiqué mardi à Alger, le président de l'Union algérienne des assurances et réassurances (UAR), Youcef Benmicia.

Le président de l'UAR s'exprimait dans une déclaration à l'APS en marge d'une journée de sensibilisation organisée par l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) en coordination avec l'UAR et le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), au profit des élèves premiers de la classe, relevant de la Direction de l'éducation d'Alger-centre, et ce dans le cadre de la célébration de la Journée arabe de l'inclusion financière (27 avril de chaque année).

M. Benmicia a affirmé dans ses déclarations que le secteur des assurances connaît depuis 2021 une "forte reprise" due à la grande dynamique que le pays a connue durant cette période, et qu'il connaîtra "une reprise encore plus forte au cours de l'année en cours 2024, notamment dans le domaine de l'assurance automobile".

S'agissant de l'activité de sensibilisation, qui a vu la présence de cadres du secteur des finances et de la Direction de l'éducation d'Alger-centre, le responsable a souligné l'importance de cette manifestation pour inculquer la culture financière aux générations montantes, les sensibiliser à la réalisation de l'inclusion financière, et leur apprendre les techniques d'épargne et les modes de gestion des fonds.

Au cours de cette journée, les élèves des trois cycles ont assisté à des exposés sur les services financiers les plus importants, ainsi qu'à l'explication des concepts d'épargne, d'inclusion financière, du marché financier et des opérations boursières, et ont bénéficié d'un compte d'épargne et d'une assurance gratuite.

Pour sa part, le délégué général de l'ABEF, Rachid Belaid, a indiqué que cette initiative vise à inculquer une culture financière dans les milieux éducatifs et qu'il sera procédé, à l'avenir, à la signature de conventions avec les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Éducation nationale et de la Formation et de l'Enseignement professionnels pour élaborer un programme annuel destiné à tous les niveaux à l'échelle nationale en vue de diffuser la culture financière.

Le directeur général de la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub a souligné l'importance d'élargir le champ de l'éducation financière aux élèves et étudiants et de les encourager à adhérer au système financier en Algérie, mettant en exergue l'importance de cette action de sensibilisation, qui sera étendue à d'autres wilayas, pour définir l'action de la bourse et la manière de contribuer et d'investir dans des grandes entreprises.

Concernant la bourse, le responsable a déclaré à l'APS que la dernière opération de souscription des actions du Crédit populaire d'Algérie (CPA) "a dépassé toutes les attentes", notant que "le capital de la bourse est passé à près de 4 milliards de dollars, ce qui constitue un saut qualitatif" et que la Bourse d'Alger verra "une grande dynamique" par l'introduction ultérieure de la Banque du développement local (BDL).

## BANQUE NATIONALE D'ALGÉRIE

## Le chiffre d'affaires a évolué de plus de 27% en 2023 (DG par intérim)

Le chiffre d'affaires de la Banque nationale d'Algérie (BNA), a enregistré une importante évolution estimée à 27,6% en 2023, pour atteindre ainsi 213,6 milliards DA, a indiqué, mardi à Alger, le Directeur générale (DG) par intérim, Dine Benabdi.

Selon les chiffres préliminaires présentés par M. Benabdi lors d'un exposé devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le rapporteur de la Commission Mahfoud Haouas, le chiffre d'affaires de la banque publique avait grimpé de 167,4 milliards DA en 2022 à 213,6 milliards DA en 2023, tandis que le produit bancaire brut est passé de 84 milliards DA en 2022 à 104 milliards en 2023.

Les résultats d'exploitation ont augmentés de 60 milliards en 2022 à 76 milliards en 2023, soit un taux de croissance de 27,29%, selon les indicateurs financiers provisoires de la banque pour l'exercice 2023, que le DG par intérim avait présenté dans l'attente de leur validation par le Conseil d'administration et l'Assemblée générale de la banque.

M. Benabdi a également mis en avant l'effort commercial déployé par l'établissement bancaire pour attirer les capitaux dans le cadre de la finance classique, où les revenus

commerciaux encaissés en 2023 ont augmenté pour atteindre 2.759 milliards DA contre 2.273 milliards DA en 2022.

S'agissant du nombre de clients, toutes catégories confondues, le chiffre de 2.557.000 clients enregistré en 2022 s'est élevé à 2.719.000 clients en 2023.

## 18.000 crédits d'investissement accordés au secteur privé

Quant au nombre de crédits d'exploitation accordés en 2023, 27 crédits ont été accordés au secteur public et 687 au secteur privé.

Concernant les crédits d'investissement, leur nombre s'élève à 18.315, dont 22 pour le secteur public et 18.280 pour le secteur privé, selon la même source.

Ce bilan comporte 15.342 crédits aux ménages, dont 9911 crédits immobiliers d'une valeur de 52,6 milliards de DA et 5431 crédits à la consommation.

Pour l'activité de la finance islamique, le DG par intérim a précisé que 104 guichets et 11 agences ont été ouverts et 10.273 nouvelles cartes ont été distribuées, ajoutant que les ressources collectées à travers ce type de financement se sont élevées à 32,5 milliards de DA en 2023 contre 20,7 milliards de DA en

## BOURSE D'ALGER

## L'introduction du CPA a septuplé la capitalisation boursière (DG)

L'introduction récente de la banque du Crédit populaire d'Algérie (CPA) à la Bourse d'Alger a septuplé la capitalisation boursière de ce marché financier, a indiqué mardi à Alger le Directeur général de la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, affirmant que le regain d'activité sur le marché ouvrirait la voie à l'introduction de nouvelles sociétés.



Lors d'un exposé devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le rapporteur de la commission, Mahfoud Haouas, M. Benmouhoub a fait savoir que le capital de la Bourse d'Alger s'élevait à près de 71 mds da à la fin de 2023.

Cependant, avec l'introduction du CPA à la Bourse, ce chiffre a été multiplié par sept pour dépasser les 500 mds da, soit près de 4 mds usd actuellement.

L'opération d'introduction de cette banque publique, qui est l'une des "meilleures institutions bancaires nationales", est la plus grande opération d'introduction en bourse sur le continent, attirant près de 50.000 investisseurs qui ont acheté les actions offertes, dont 80% de particuliers et 20% de sociétés.

Après avoir rappelé que la puissance d'une bourse se mesurait par son capital, le DG a affirmé que "l'introduction de la Banque de développement local (BDL), dans un avenir proche ouvrirait la voie à d'autres sociétés de différents secteurs".

M. Benmouhoub a exprimé,

dans ce sens, son espoir d'introduire davantage de sociétés, publiques ou privées, en ouvrant leur capital à la Bourse pour financer leurs investissements, dans différents secteurs tels que les finances, les services, l'industrie pharmaceutique et l'agriculture.

Actuellement, six sociétés sont actives sur le marché financier, notamment Sidal, l'Entreprise de Gestion Hôtelière "El Aurassi", Alliance Assurances, BioPharm, et la PME "A.O.M Invest", outre le CPA.

Le Directeur général de la SGBV, a tenu à souligner que le financement des institutions par le biais de la bourse constituait une alternative efficace au financement bancaire, car il permet aux institutions de bénéficier d'une réduction importante des impôts, en plus de donner un indicateur positif sur la transparence de leur gestion et de leur gouvernance, ce qui renforce la confiance des investisseurs en elles.

"La volonté politique est là, maintenant la balle est dans les camps des entreprises", a-t-il ajouté.

Evoquant les facteurs qui expliquent le faible engouement des

entreprises nationales pour le financement par le marché financier, M. Benmouhoub a indiqué qu'il s'agissait essentiellement de la structure et de la nature de la plupart des institutions dans le pays, qui sont familiales, ce qui dissuade leurs propriétaires d'ouvrir leur capital aux "étrangers", en plus du manque d'information et de la prédominance du financement bancaire à faible taux d'intérêt.

Cependant, ces dernières années, de nombreuses facilitations et incitations fiscales ont été mises en place pour encourager les entreprises, privées ou publiques, à ouvrir leur capital en bourse, a-t-il ajouté.

M. Benmouhoub a souligné que compte tenu de la démarche économique adoptée par les autorités publiques visant à diversifier l'économie, les entreprises exportatrices non pétrolières ont une grande opportunité d'entrer en bourse pour obtenir des financements appropriés qui renforcent leur présence sur les marchés internationaux et augmentent leurs chances de développer les facteurs de production.

banque, ce qui a permis de collecter 6,94 milliards DA.

## Augmentation prochaine du capital

D'autre part, M. Benabdi a annoncé une augmentation prochaine du capital de la banque avec l'accord de l'Assemblée générale de la banque.

Ainsi, le capital de la BNA passera de 150 milliards DA à l'heure actuelle, à 300 milliards DA. La banque compte 32 agences et des actions dans des institutions bancaires ou entreprises publiques, dont 8 à l'échelle internationale, englobant les deux nouvelles agences ouvertes au Sénégal et en Mauritanie.

Le réseau commercial de la banque comptait 236 agences à fin 2023 et 21 directions régionales, en attendant l'ouverture en mai ou juin prochains, d'une nouvelle direction régionale au niveau de la wilaya d'Adrar.

M. Benabdi a souligné que parmi les bases du plan stratégique annuel de la banque, l'élargissement du réseau, en y ajoutant 5 à 8 agences ordinaires annuellement, et de 3 à 4 agences consacrées à la finance islamique, ce qui permettra de drainer les fonds en circulation sur le marché parallèle.

## ENERGIE

## Le pétrole termine en hausse

Les cours du pétrole ont opéré un rebond technique mardi, après que le WTI américain a approché le seuil de 80 dollars, aidé également par un indicateur américain jugé décevant.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin a gagné 1,63%, pour clôturer à 88,42 dollars.

Quant au West Texas Intermediate (WTI) américain de même échéance, il a pris 1,78%, à 83,36 dollars.

La séance avait démarré dans le rouge, le WTI tombant même jusqu'à 80,88 dollars, proche des 80 dollars mais



sur tout sous un seuil technique important, à savoir la moyenne des 50 derniers jours de cotation, une première depuis début février.

## MARCHÉS BOURSIERS

## L'optimisme revient sur les marchés

Les marchés occidentaux ont paradé, mardi, s'éloignant des tensions sur les taux et la géopolitique de la semaine passée, grâce à des indicateurs bien reçus et des résultats d'entreprises globalement de bonne facture.

En Europe, Londres (+0,26%) a battu en début de séance son record absolu de

points qui tenait depuis plus d'un an et a terminé au plus haut en clôture pour le deuxième jour consécutif.

Paris a gagné 0,81%, Francfort 1,55%, sa deuxième meilleure séance de 2024, et Milan 1,90%. Les indices ont été notamment portés par le plus haut niveau en onze mois dans la zone euro atteint par

l'indicateur PMI Flash, qui mesure l'activité économique en avril. Les cours du pétrole ont opéré un rebond technique mardi, après que le WTI américain a approché le seuil de 80 dollars, aidé également par un indicateur américain d'activité jugé décevant.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison

en juin a gagné 1,63%, pour clôturer à 88,42 dollars.

Quant au West Texas Intermediate (WTI) américain de même échéance, il a pris 1,78%, à 83,36 dollars.

L'euro était en hausse de 0,45% à 1,0703 dollar.

Le bitcoin était quasiment stable (-0,03%) à 66.329,56 dollars.

## MARCHÉS DES CHANGES

## L'euro monte après un regain d'activité du secteur privé

La monnaie unique européenne progressait modérément mardi après une accélération de la croissance de l'activité du secteur privé dans la zone euro en avril, tandis que la livre profitait des remarques d'un responsable monétaire.

L'euro s'appréciait de 0,48% à 1,0675 dollar, et restait dans le vert face à la majorité des principales devises.

Dans la zone euro, l'indice PMI Flash, calculé sur la base de sondages d'entreprises et publié mardi par S&P Global, s'est redressé à 51,4 en avril contre 50,3 le mois précédent, atteignant son plus haut niveau depuis 11 mois. Un chiffre au-dessus de 50 montre une croissance de l'activité, tandis qu'un chiffre inférieur indique une contraction. L'euro a également bénéficié d'un indice PMI allemand "supérieur aux attentes du marché", selon des analystes.

"Ces données positives en provenance de la plus grande économie d'Europe (...) ont pesé sur les paris autour d'une baisse des taux de la BCE", estiment les analystes. Néanmoins "les traders évaluent toujours une probabilité de 84% que la BCE réduise ses taux de 25 points de base d'ici juin, avec une décision pleinement intégrée d'ici juillet", précisent-ils.

L'euro s'inclinait, cependant, devant la livre, qui prenait 0,25% à 86,05 pence pour un euro, et 0,44% face au billet vert, à 1,2404 dollar pour une livre.

## Le yen au plus bas depuis 15 ans face à l'euro

Le yen a enregistré de nouveaux plateaux de plusieurs années face à l'euro et au dollar mardi, toujours prisonnier de la politique accommodante de la Banque du Japon, dont le marché n'attend pas de décision forte à l'issue de sa réunion de jeudi et vendredi.

Vers 20H25 GMT, la devise japonaise lâchait 0,43% face à la monnaie unique, à 165,68 yens pour un euro. Plus tôt, elle était descendue jusqu'à 165,74 yens, une première depuis 15 ans.

La monnaie de l'archipel a également reculé jusqu'à son plus bas niveau depuis 33 ans contre le billet vert, à 154,88 yens pour un dollar.

En mars, la Banque du Japon a relevé son principal taux directeur pour la première fois depuis 17 ans, le passant de -0,1% à 0%.

	Cours de mardi 20H25 GMT	Cours de lundi 21H00 GMT
EUR/USD	1,0701	1,0655
EUR/JPY	165,68	164,98
EUR/CHF	0,9758	0,9717
EUR/GBP	0,8597	0,8627
USD/JPY	154,82	154,85
USD/CHF	0,9119	0,9120
GBP/USD	1,2448	1,2350

## Nette baisse des rachats d'actions au niveau mondial en 2023

Les principales entreprises cotées en Bourse dans le monde ont racheté pour 1.112,1 milliards de dollars de leurs propres actions en 2023, en baisse de 14% par rapport à 2022, année record, selon le baromètre Janus Henderson publié mercredi.

"Cette baisse part d'une base très élevée et laisse le total annuel bien au-dessus des niveaux d'avant la pandémie", relative toutefois le gestionnaire d'actifs dans un communiqué, notant par ailleurs que les rachats d'actions ont

légèrement augmenté Europe, sans retrouver leur record de 2021.

Janus Henderson a regardé les 1.200 plus grandes entreprises mondiales en termes de capitalisation boursière.

Les entreprises américaines, les plus friandes de la pratique dans le monde (près de 70% en 2023 à 773,1 milliards de dollars), ont baissé leur rachats d'actions de 17% sur un an, notamment en raison du secteur de la technologie: Microsoft et Meta ont réduit leurs rachats de près d'un tiers, et Apple d'un

septième selon Janus Henderson. Après les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Japon, le Canada et la France sont les pays où les rachats d'actions ont été les plus importants.

"De nombreuses entreprises utilisent les rachats comme une soupape de sécurité, un moyen de restituer l'excédent de capital aux actionnaires sans fixer des attentes de dividendes qui pourraient ne pas être viables à long terme", explique Ben Lofthouse, responsable d'une équipe actions chez Janus Henderson.

## Les Bourses chinoises poursuivent leur avancée à l'ouverture

Les Bourses chinoises ont ouvert en hausse mercredi, poursuivant leur progression depuis le début de la semaine, portées par Wall Street qui a salué les bons résultats financiers des géants technologiques américains. Dans les premiers échanges

à Hong Kong, l'indice Hang Seng gagnait 0,98% à 16.993,17 points. De son côté, l'indice composite de la Bourse de Shanghai avançait de 0,25% à 3.029,40 points, tandis que la place de Shenzhen était stable à 1.675,06 points.

## La Bourse de Tokyo poursuit sa remontée, soutenue par Wall Street

La Bourse de Tokyo continuait mercredi matin de remonter la pente, aidée par les gains de la veille à Wall Street, surtout dans le secteur technologique, où l'action Tesla s'est envolée dans les échanges électroniques post-clôture.

Dans le vert depuis le début de la semaine, l'indice vedette Nikkei grimpeait de 1,86% à 38.248,90 points vers 00H50 GMT, et l'indice élargi Topix prenait 1,08% à 2.694,98 points. La Bourse de New

York a bien accueilli mardi plusieurs résultats d'entreprises américaines.

Le dollar restait très proche de la barre des 155 yens, perçue comme un seuil susceptible de déclencher une intervention du Japon sur le marché des changes pour soutenir sa monnaie.

Vers 00H50 GMT le dollar valait 154,77 yens, contre 154,83 dollars mardi à 21H00 GMT. Revenu à son plus haut niveau face au yen depuis 15 ans, l'euro se négociait

pour 165,74 yens contre 165,79 yens la veille.

La monnaie européenne était stable face au billet vert, à raison d'un euro pour 1,0708 dollar contre 1,0701 dollar mardi à 21H00 GMT.

Sur le marché du pétrole, le baril de WTI américain gagnait à peine 0,1% à 83,44 dollars vers 00H40 GMT et le baril de Brent de la mer du Nord grappillait 0,07% à 88,48 dollars.

## ETATS-UNIS

General Motors relève ses prévisions pour 2024 après un bon 1<sup>er</sup> trimestre

Le constructeur automobile américain General Motors a relevé mardi ses prévisions pour l'ensemble de l'année, profitant, au premier trimestre, d'une bonne situation en Amérique du Nord qui a compensé une contreperformance en Chine.

Sur les trois premiers mois de l'année, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 43 milliards de dollars (+7,6%) et un bénéfice net de 2,98 milliards de dollars (+24,4%).

C'est mieux que les prévisions des analystes qui

tablaient respectivement sur 41,10 milliards et 2,39 milliards. Rapporté par action et hors éléments exceptionnels - donnée privilégiée par les marchés -, le bénéfice ressort à 2,62 dollars.

Le consensus des analystes prévoyait 2,13 dollars.

Le groupe a notamment constaté la persistance d'une forte demande aux Etats-Unis pour les pick-up et les SUV.

"Au niveau mondial, nos équipes saisissent toutes les opportunités en se concentrant sur la rentabilité pour

s'appuyer sur notre solide début de 2024", a commenté la directrice générale, Mary Barra, dans une lettre adressée aux actionnaires.

"C'est la raison pour laquelle nous relevons nos prévisions pour l'ensemble de l'année", a-t-elle précisé.

Ainsi, le bénéfice net est désormais attendu dans une fourchette de 10,1 à 11,5 milliards (contre 9,8-11,2 milliards anticipés auparavant) et, rapporté par action et à données comparables, il devrait se situer entre 9 et 10

dollars (contre 8,50 à 9,50 dollars). "Le trimestre a été très solide. Nous avons renforcé tous nos piliers stratégiques et nous avons augmenté nos parts de marché aux Etats-Unis, en particulier dans les pick-up de grande taille", a indiqué à des journalistes Paul Jacobson, directeur financier du groupe.

Il a néanmoins noté des "défis de production au niveau international", qui ne devraient selon lui pas avoir "d'impact important" sur l'activité future.

## ALLEMAGNE

## Volonté de sortir du marasme économique

Le gouvernement allemand publie mercredi une nouvelle prévision de croissance pour 2024 au moment où la première économie européenne, qui est en quasi-stagnation, semble connaître un léger sursaut printanier.

Berlin a déjà dû raboter en février sa prévision de croissance annuelle à 0,2% pour 2024, contre 1,3% auparavant, et le FMI a emboîté le pas, envisageant une performance similaire cette année, selon son dernier rapport sur l'économie mondiale publié mardi.

"Nous avons besoin de taux de croissance nettement supérieurs à ceux que nous atteindrons en 2024, car sinon il y a bien le risque qu'un jour on soit décrit comme malade", a prévenu mardi le président de la Banque centrale allemande devant la presse à Berlin.

Ce qualificatif d'"homme malade de l'Europe" fut employé à la fin des années 1990 pour l'Allemagne après le contrecoup économique de la réunification du pays. Plus de trois décennies plus tard, la première économie de la zone euro a affiché en 2023 un recul du Produit intérieur brut de 0,3%, ce qui l'a placée en queue de peloton des grandes puissances développées. Mais elle pourrait avoir atteint le fond en fin d'année dernière, à en croire plusieurs indicateurs récents. Le dernier en date, l'indice PMI composite, très surveillé, est revenu en avril en territoire "expansif" - c'est-à-dire au-dessus des 50 points - et ce pour la première fois depuis 10 mois. L'activité "montre des signes printaniers", commente Robin Winkler, économiste chez Deutsche Bank.

## PERSONNES ÂGÉES Kaouter Krikou souligne l'intérêt accordé par le secteur de la solidarité à la catégorie des personnes âgées

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a souligné, mardi à Alger, l'intérêt accordé par son secteur à la catégorie des personnes âgées, à travers leur intégration dans la vie sociale et la participation au développement national. Lors d'une visite d'inspection au Foyer pour personnes âgées de Dely Ibrahim, en compagnie du président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaïlani, à l'occasion de la journée nationale des personnes âgées (27 avril), Mme Krikou a précisé que son secteur œuvrait à «intégrer cette catégorie dans la vie sociale ordinaire», relevant «la baisse du nombre des résidents aux Foyers pour personnes âgées, grâce au succès de la médiation familiale». Elle a également affirmé que son secteur «est mobilisé pour encadrer toutes les activités faisant de cette catégorie un acteur de développements», ajoutant que sa visite intervenait pour «s'enquérir de la mise en œuvre de la stratégie du secteur relative à ces activités». Pour sa part, le président du CNDH a précisé que sa présence à cette visite d'inspection s'inscrivait au titre de «la coordination entre les instances consultatives et de contrôle et l'autorité exécutive sur le terrain», saluant les efforts de l'Etat en faveur de cette catégorie de la société.

## DJELFA Le parquet de la République près le Tribunal de Hassi Bahbah ouvre une enquête sur la mort de 3 individus

Le parquet de la République près le Tribunal de Hassi Bahbah (Cour de Djelfa) a annoncé, mardi dans un communiqué, l'ouverture d'une enquête préliminaire sur la mort de trois (03) individus par des tirs d'un fusil de chasse. «En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le Tribunal de Hassi Bahbah informe l'opinion publique, qu'au matin du 23 avril 2024, les services de sûreté de la daïra de Hassi Bahbah ont reçu un appel téléphonique signalant des coups de feu tirés dans un immeuble». «Saisi, le procureur de la République s'est déplacé avec les services de la police judiciaire sur les lieux de l'incident, où il a établi le constat de la mort de 3 personnes (un homme, son épouse et leur fils)». «Après examen du corps, le médecin a confirmé la mort par balle». Selon les premières investigations, «il s'agit d'un individu qui aurait tiré avec un fusil de chasse sur son épouse et son fils, avant de se donner la mort», précise le parquet. Le Parquet a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur ce tragique incident», selon la même source.

## ALGER

### Démantèlement d'un réseau de cambriolage de magasins

Les services de Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le cambriolage de magasins et récupéré plus de 1,5 milliard de centimes, a indiqué mardi un communiqué des mêmes services. «Les services de Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la brigade de lutte contre la grande criminalité relevant de la 2e circonscription de la police judiciaire de Bab Ezzouar, ont traité une affaire qualitative liée au cambriolage d'un magasin «qui a permis l'arrestation de 4 individus âgés entre 31 et 39 ans, issus de la wilaya d'Alger», précise la même source. L'affaire remonte, ajoute le communiqué, à «une plainte déposée par le propriétaire d'un magasin sis à El Hamiz, faisant état du vol de son bu-

reau par effraction». «Des investigations approfondies ont été menées et des moyens techniques ont été exploités, ce qui a permis d'identifier le malfaite et ses acolytes qui

ont cassé la porte et forcé le coffret-fort à l'aide d'une scie électrique. L'opération s'est soldée par «le démantèlement du réseau criminel composé de 4 individus et la récu-

pération de 1,5 milliard de centimes, une scie électrique, des carnets de chèques bancaires et des cachets de la société». Les suspects ont été déferés devant le parquet territorial-

ment compétent pour «association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un vol et vol par effraction d'un magasin», conclut le communiqué.

## EFFONDREMENT DU PLAFOND D'UNE CLASSE D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE À BOUTLELIS (ORAN) Six élèves blessés (DE)

Six élèves ont été blessés, l'un d'eux se trouve dans un état critique, mardi, suite à l'effondrement du plafond d'une classe primaire «Souiah Rahou», dans la commune de Boutlelis (Oran), a-t-on appris auprès du directeur de wilaya de l'Education, Oubelaid Abdelkader.

L'accident survenu aux environs de 8h39 a causé des blessures à six élèves de 2ème année primaire, dont 4 ont été légèrement blessés et ont quitté l'hôpital, alors que deux autres ont été admis aux urgences médico-chirurgicales du CHU «Dr Benzerdjeb» d'Oran, dont un se trouvant dans un état critique, a précisé à l'APS M. Oubelaid.

Le wali d'Oran, Saïd Sayoud, s'est déplacé à l'hôpital pour s'enquérir de l'état de santé des deux élèves admis au service précité. De leur côté, les services de la Sûreté ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.



## Une commission du ministère de l'Education nationale dépêchée sur place (ministre)

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaïd, a annoncé, mardi soir à Oran, qu'une commission de son département ministériel a été dépêchée pour s'enquérir des circonstances de l'effondrement du plafond d'une classe d'une école primaire de la commune de Boutlelis (Ouest de la wilaya d'Oran), causant des blessures à six élèves. Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite aux deux élèves blessés dans cet accident, au service des urgences pédiatriques du CHU Dr Benzerdjeb d'Oran, en compagnie du wali Saïd Sayoud, le ministre a souligné que cette commission est composée de l'Inspection générale et de la Direction des

structures et équipements du ministère. Le ministre a tenu à rassurer les parents d'élèves de l'école primaire Souiah Rahou, où a eu lieu l'incident, que les 259 élèves de 11 groupes pédagogiques seront transférés vers une école avoisinante pour garantir la stabilité de leur scolarisation dans de bonnes conditions et la poursuite des travaux de rénovation de l'école. M. Belaïd a indiqué qu'il suivra personnellement l'évolution de l'état de l'élève blessée et opérée au niveau du crâne au CHU d'Oran, soulignant que le médecin traitant a confirmé que son état était stable et en voie de guérison. Le ministre a également souligné la nécessité de renfor-

cer le contrôle sur les entreprises chargées des travaux de réfection des anciens établissements scolaires pour éviter la répétition de tels incidents. Il a indiqué que le wali d'Oran avait ordonné l'ouverture d'une enquête sur les circonstances de cet accident, saluant également l'intervention rapide du personnel médical pour prendre en charge les blessés. Il a, en outre, annoncé qu'une prise en charge psychologique des élèves de l'école endommagée a été annoncée suite à cet accident par des psychologues. A noter que l'effondrement du plafond d'une classe de 23 élèves de l'école Souiah Rahou, survenu mardi matin, a causé des blessures à six

élèves, dont quatre ont été transférés à la polyclinique de Boutlelis et ont reçu les soins nécessaires, avant de quitter cet établissement sanitaire.

Le service des urgences pédiatriques du CHU Dr Benzerdjeb d'Oran a, quant à lui, accueilli deux blessés, l'un ayant des fractures au pied et l'autre élève a été victime d'une fracture au niveau du crâne. Le ministre de l'Education nationale s'est rendu, ensuite, à la commune de Boutlelis pour s'enquérir des dégâts au niveau de l'école primaire causés par cet accident et a annoncé que la prochaine rentrée scolaire se fera à partir de cet établissement scolaire endommagé.

## Le Parquet de la République d'Essenia ouvre une enquête

Le Procureur de la République près le tribunal d'Essenia (Cour d'Oran), a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur l'incident de l'effondrement du plafond d'une classe dans l'école primaire «Saih Rahou» dans la commune de Boutlelis (Oran), a indiqué mardi un communiqué du parquet de la République près le même tribunal.

«En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale,

le parquet de la République près le tribunal d'Essenia, informe l'opinion publique que parallèlement aux travaux de rénovation de la couche d'isolation au niveau de l'école primaire «Saih Rahou» dans la commune de Boutlelis, le plafond d'une des classes de l'école s'est effondré ce jour dans la matinée», selon le communiqué. Suite à cet effondrement, «six (6) élèves ont été blessés et pris en charge sur le plan médical, dont quatre (4) ont déjà

quitté le centre de santé après avoir reçu les soins nécessaires, tandis que deux (2) autres ont été gardés au CHU d'Oran», a ajouté la même source. Le Procureur de la République s'est rendu sur les lieux de l'accident, où il a «ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire pour déterminer les responsabilités», le parquet a fait savoir qu'aucune perte humaine n'est à déplorer», lit-on dans le communiqué.

## BEJAIA

### Simulation grandeur nature d'un séisme et d'un feu de forêt

Un exercice grandeur nature a été effectué samedi par les unités de la Protection civile de Bejaïa qui ont simulé un séisme de grande ampleur, d'une magnitude supposée de 5,5 sur l'échelle Richter et d'un incendie concomitant survenu dans la zone boisée du mont Gouraya, à la périphérie nord de la ville, rapporte la Protection civile. La manœuvre est in-

tervenue en préparation de la saison estivale et visait essentiellement à tester la chaîne des secours, qu'il s'agisse de l'organisation, la coordination ou de la célérité de l'intervention des éléments de la Protection civile, notamment en terme d'évacuation des victimes, de déblaiements et d'acheminement des aides, a souligné la même source. Il est expliqué

que l'objectif de l'exercice est «d'affiner l'aptitude de chacun des modules d'intervention dans pareilles situations», sollicités à l'occasion, à en faire preuve dans la nouvelle zone urbaine de Sidi Ali Lebhar, à la périphérie est de la ville et attenante à l'aéroport «Abane Ramdane-Soummam» où a eu le supposé séisme. Pour ce faire, l'exercice a été compliqué

dans son application par la simulation de l'effondrement de deux immeubles habités et le déclenchement en parallèle d'un feu de forêt, à Gouraya, menaçant d'atteindre la partie orientale de la ville et par extension, le port pétrolier. Les deux sinistres simulés ont été maîtrisés n'occasionnant que peu de conséquences aux contours mineurs.

## Démantèlement d'une bande spécialisée dans le vol de véhicules

Les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) de Gué de Constantine (Alger) ont démantelé, une bande criminelle spécialisée dans le vol de véhicules qu'elle démontait et revendait en pièces détachées, a indiqué, mardi, un communiqué des services de la GN. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les éléments de la brigade territoriale de la GN de Gué de Constantine, relevant de la section territoriale de la GN de Bir Mourad Raïs, ont démantelé une bande criminelle spécialisée dans le vol de véhicules qu'elle démontait et revendait en pièces détachées», précise le communiqué. L'opération menée sur la base d'informations concernant une bande criminelle versée dans le vol de véhicules avec falsification de leurs numéros de série et autres documents administratifs, a abouti à l'identification et à l'arrestation du premier suspect, ajoute le communiqué, précisant qu'il s'agit du «dénommé «M.S.» objet de 05 mandats d'arrêt dans des affaires de fraude et de vol de véhicule». Une procédure d'enquête avec le suspect qui avait en sa possession un récépissé de dépôt d'un permis de conduire falsifié, a permis l'arrestation de ses 3 autres acolytes, avec la récupération de 5 véhicules et d'un motocycle, indique la même source, ajoutant que «des documents falsifiés (cartes d'enregistrement, permis de conduire et reçus administratifs) et une imprimante ont été saisis». L'enquête approfondie dans cette affaire a permis d'élucider plusieurs affaires en suspens liées au vol de véhicules à Alger et dans les wilayas avoisinantes, jusqu'à l'ouest du pays. Les mis en cause seront présentés devant les juridictions territorialement compétentes, après le parachèvement de l'enquête et des procédures légales», conclut le document.

## ENVIRONNEMENT

**Des négociations mondiales à Ottawa pour lutter contre la pollution plastique**

Des négociations mondiales pour discuter de mesures concrètes pour lutter contre la pollution plastique, qui inonde la nature du fond des océans au sommet des montagnes, ont repris mardi à Ottawa au Canada, selon des médias.

«Le message est clair. Le monde compte sur nous pour mettre en place un nouveau traité qui guidera les actions et la coopération internationale nécessaires pour assurer un avenir sans pollution plastique», a déclaré le président du Comité international de négociations (INC) de l'ONU-Environnement Luis Valdivieso, cité par ces médias.

«Nous ne pouvons pas échouer», a-t-il ajouté en déclarant la session de négociations ouverte. Quelque 3.500 personnes sont présentes à Ottawa jusqu'au 29 avril pour ce nouveau round de négociations, dont des lobbyistes, des scientifiques et des organisations environnementales. L'objectif fixé en 2022 était de finaliser un traité d'ici la fin de

l'année 2024 pour lutter par des mesures concrètes contre la prolifération de déchets plastiques dans le monde.

Pour le ministre de l'Environnement canadien, Steven Guilbeault, hôte des négociations, il n'y a pas de «solution miracle». Mais il faut «entendre sur des solutions sur l'ensemble du cycle du plastique».

Reste que si les différentes parties se rejoignent sur la nécessité d'un traité, elles divergent justement sur le fond et l'ampleur du texte. Certains pays et les ONG environnementales plaident pour une forte réduction de la production plastique d'ici 2040. Mais des pays producteurs de pétrole et les lobbys de l'industrie militent davantage en faveur du recyclage.



«Le temps joue contre nous, à la fois en matière de négociations du traité, mais aussi en ce qui concerne la quantité de déchets que la planète peut supporter pendant que nous délibérons», a rappelé Inger Andersen, la directrice du Programme des

Nations unies pour l'environnement (PNUÉ).

Le plastique, issu de la pétrochimie, est en effet partout. Et la pollution plastique ne cesse de s'aggraver. Elle pourrait tripler d'ici à 2060 si rien n'est fait. Or, seulement 9% des plastiques sont recyclés.

## CLIMAT

**Le prix Nobel d'économie réclame 500 milliards USD/an de «dette morale» aux pays pauvres**

Les pays riches doivent 500 milliards de dollars par an de «dette morale» aux pays pauvres, évalue le prix Nobel d'économie Esther Duflo, qui propose de faire assumer aux pays développés la responsabilité du réchauffement climatique à travers deux taxes. «C'est ce que j'appelle une dette morale. Ce n'est pas ce que cela coûterait de s'adapter, ce n'est pas ce que cela coûterait d'atténuer. C'est ce que nous devons», a détaillé l'économiste dans un entretien au Financial Times lundi, se basant notamment sur l'effet du réchauffement climatique sur la mortalité dans les pays pauvres.

«Il y aura des dégâts énormes», poursuit Mme Duflo qui se base une étude menée par le Global Impact Lab en 2020 ayant montré que le nombre de décès liés à la chaleur risquait de bondir dans les pays pauvres d'ici la fin du siècle.

«Ces dégâts seront concentrés dans les pays pauvres en dehors de l'OCDE»,

ajoute-t-elle, pointant la responsabilité des pays riches sur le changement climatique. Les pays du G7 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni), soit 10% de la population de la planète, émettent environ 25% du CO2 lié au système énergétique mondial, selon l'AIE.

Esther Duflo se base sur les travaux de l'économiste américain Michael Greenstone qui, en partant d'une valeur monétaire donnée pour une année de vie et de l'effet du réchauffement climatique sur l'augmentation de la mortalité, évalue à 37 dollars le coût d'une tonne de carbone.

Multiplié par la quantité d'émissions annuelles attribuables à l'Europe et aux États-Unis, 14 milliards de tonnes de CO2 équivalent, le prix de la «dette morale» monte alors à 518 milliards, soutient Mme Duflo. Pour la financer, elle propose d'augmenter le taux minimal d'imposition des multinationales et de taxer les

grandes fortunes, deux mécanismes qui permettraient selon elle de couvrir l'enveloppe annuelle. L'aide financière climatique due par les pays riches aux pays en développement est fixée actuellement à 100 milliards de dollars par an. La COP29, en novembre à Bakou, doit établir le nouveau montant au-delà de 2025.

Le futur objectif, crucial pour renouer la confiance entre le Nord et le Sud, restera quoi qu'il arrive très en-deçà des besoins: les pays en développement ont besoin de 2.400 milliards de dollars par an d'ici 2030 pour financer leur transition et s'adapter au changement climatique, selon un calcul d'experts de l'ONU.

En parallèle, de multiples pistes sont au cœur des négociations internationales pour trouver comment combler l'écart, parmi lesquelles l'allègement de la dette des pays pauvres ou des innovations financières via de nouvelles taxes internationales.

## COLOMBIE

**La justice reconnaît désormais les déplacés climatiques**

La justice colombienne a reconnu que le changement climatique et certains impacts environnementaux constituaient une cause de déplacement forcé, une décision sans précédent dans un pays qui compte déjà des millions de déplacés, victimes du conflit armé.

La Cour constitutionnelle, plus haute juridiction du pays, «a examiné le concept de déplacement forcé dû à des facteurs environnementaux et a souligné qu'il peut être causé à la fois par des catastrophes environnementales soudaines et par des processus graduels de détérioration de l'environnement, tels que le changement climatique, la déforestation ou l'acidification des océans», indique un communiqué de l'institution publié lundi soir. La Cour a examiné une action en justice introduite par un

couple de paysans âgés de 63 et 66 ans, «déplacés de leurs terres par les différentes crues du fleuve Bojáb», dans le département d'Arauca (est). Les plaignants affirmaient qu'en raison des dégâts causés par ces inondations, ils n'étaient pas en mesure de retourner chez eux et que les mesures prises par les autorités avaient été «insuffisantes». La Cour a jugé que «l'Etat a une série d'obligations avant, pendant et après le déplacement dû à des facteurs environnementaux», telles que la tenue d'un registre des victimes potentielles et «l'organisation de l'offre institutionnelles» pour les protéger. Elle a également exigé de l'Etat qu'il procède à des exercices d'évacuation d'urgence et qu'il prévoit des espaces pour reloger les populations touchées en cas de catastrophe.

## GRÈVE DES CONTRÔLEURS AÉRIENS EN FRANCE

**Fortes perturbations attendues jeudi**

La grève des contrôleurs aériens prévue jeudi devrait conduire à des annulations de vol en pagaille un peu partout en France, selon des médias locaux, citant des responsables syndicaux.

Le mouvement sera «très fortement suivi», a prévenu mardi le président de la principale organisation regroupant les entreprises du transport aérien, Pascal de Iza-

guirre, qui s'attend à un nombre d'annulations de vols «considérable» en pleines vacances scolaires de printemps sur une partie du pays.

Sur les deux aéroports parisiens, «on nous a parlé de 75% de vols supprimés à Orly et de 65% Roissy-Charles de Gaulle. Cette action aura un impact énorme», a annoncé le président de la Fédération nationale de l'aviation et

de ses métiers (Fnam).

Outre les annulations, il faut s'attendre à «de très gros retards», a indiqué aux médias un secrétaire national du Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (SNCTA, majoritaire) sous couvert d'anonymat. L'ensemble des syndicats appellent à une grève après l'échec de négociations sur les mesures d'accompagnement d'une refonte du contrôle

aérien en France. Ils réclament des mesures d'accompagnement qui soient à la hauteur.

D'après M. de Izaguirre, la France est championne d'Europe des grèves du contrôle aérien avec un impact sur les finances du secteur aérien européen de 800 millions d'euros pour la période 2018-2022, dont 624 millions pour la France seulement.

APS

## NAUFRAGE AU LARGE DE DJIBOUTI

**Au moins 21 migrants morts et 23 disparus, selon l'OIM**

Au moins 21 migrants, dont des enfants, sont morts et 23 autres sont portés disparus dans le naufrage de leur embarcation au large de Djibouti, a annoncé mardi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). «Les opérations de recherche et sauvetage par les autorités locales et l'OIM sont en cours», a affirmé l'organisation onusienne sur X, précisant qu'un total de 77 migrants se trouvaient à bord de l'embarcation.

Sur les 77 migrants à bord de l'embarcation, 23 sont toujours portés disparus et 21 corps ont été retrouvés, dont ceux d'enfants, selon le chef de mission de l'OIM à Djibouti, Tanja Pacifico. Le bateau était en route vers la côte djiboutienne après avoir quitté le 11 s'agit du deuxième naufrage rapporté par l'OIM au large de Djibouti en quelques semaines, après un autre le 8 avril dans lequel au moins 38 migrants, dont des enfants, ont péri.

## GRÈCE

**Inondations : le coût de la reconstruction estimé à plus de 3 milliards de dollars**

Le coût de la reconstruction après les inondations destructrices de l'année dernière en Grèce dépassera les 3 milliards d'euros (3,2 milliards de dollars), a estimé mardi le Premier ministre, Kyriakos Mitsotakis. «La réparation globale des dégâts causés par (les tempêtes) Daniel et Elias dépassera les trois milliards d'euros», a-t-il précisé, lors d'une visite en Thessalie, région du centre de la Grèce dévastée par les inondations de septembre dernier.

La réparation des routes, du réseau ferroviaire et des écoles coûtera, à elle seule, 1,4 milliard d'euros, a-t-il ajouté. «Le réseau routier sera mieux reconstruit qu'avant», a promis le chef du gouvernement grec, tout en précisant que la réhabilitation du réseau ferroviaire serait achevée d'ici à la fin 2025. Les inondations qui ont fait 17 morts, ont aussi détruit des routes et des ponts et tué des dizaines de milliers d'animaux de ferme.

**Nouvel épisode d'épais nuages de poussière du Sahara**

Un nouvel épisode d'épais nuages de poussière du Sahara s'est produit mardi à Athènes et dans d'autres régions de la Grèce, «l'un de plus important de ce genre depuis 2018», a indiqué aux médias Kostas Lagouvardos, directeur de recherches météorologiques à l'Observatoire d'Athènes. «Il s'agit du plus sérieux épisode de concentration de poussière et de sable transférés du Sahara depuis les 21 et 22 mars 2018 quand d'épais nuages avaient alors envahi surtout l'île de Crète», affirme Kostas Lagouvardos, cité par des médias. Ces nuages donnant au ciel en fin d'après-midi une couleur jaune-orange sont le résultat de forts vents du sud qui ont soufflé ces derniers jours surtout dans le sud du pays, transférant la poussière et le sable du Sahara, selon ce spécialiste. Depuis lundi «les fortes concentrations de poussière ont survolé le pays, ayant atteint mardi son maximum limitant la visibilité», a indiqué un communiqué du service météorologique grec. «Des averses de boue sont attendues principalement dans le nord et l'ouest du pays», selon la météo qui prévoit une réduction du phénomène mercredi. Le phénomène touche surtout l'Attique, région d'Athènes, le Péloponnèse et la Crète (sud) et les îles de Cyclades en mer Egée (est).

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

## Vers le développement d'une plateforme numérique au profit des investisseurs (Aoun)

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a annoncé, mardi à Constantine, que des études seront entamées à partir du mois de mai prochain pour développer la plateforme numérique dédiée aux investisseurs dans l'industrie pharmaceutique «afin de leur permettre de traiter directement et à distance avec l'administration».

Le ministre a précisé, dans une déclaration aux médias dans les locaux de l'annexe régionale de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) «Pr Yahia-Guidoum», dans la circulaire administrative d'Ali Mendjeli, que le développement de cette plateforme «s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère visant à généraliser la numérisation à toutes les activités du secteur, ce qui permettra aux investisseurs de s'y inscrire à distance, de faciliter leurs démarches administratives et de leur épargner les déplacements vers les administrations». Il a souligné, à ce propos, que cette stratégie «procède de la volonté de faciliter la création d'entreprises et les investissements dans le domaine de la fabrication de médicaments». Après avoir affirmé que l'ANPP n'était plus en mesure de donner suite à toutes les demandes déposées par les investisseurs dans l'industrie pharmaceutique, M. Aoun a rappelé que la première annexe régionale de cette agence est entrée en service en 2023 dans la wilaya d'Oran où elle couvre les besoins des investisseurs dans 20 wilayas

de l'ouest et du sud-ouest du pays. Il a ajouté que l'entrée en service effective de l'annexe de Constantine, permettra de suivre les demandes des investisseurs dans l'est du pays et d'améliorer les services en terme d'enregistrement des matières pharmaceutiques, d'agrément des équipements médicaux, du contrôle de la qualité, de l'expertise des produits pharmaceutiques et d'exécution des tâches d'audit et d'inspection de terrain dans les entreprises pharmaceutiques privées, et autres. Le ministre a salué, à cette occasion, les efforts déployés par les autorités de la wilaya de Constantine, avec à leur tête le wali, Abdelkhalik Sayouda, pour les décisions prises afin d'augmenter le rythme de réalisation de cette annexe régionale qui couvre 16 wilayas de l'est algérien et compte 47 unités de production spécialisées dans la fabrication de produits pharmaceutiques et de fournitures médicales. Dans un autre contexte, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a souligné la nécessité de «réduire le délai d'enregistrement des médica-



ments au niveau de l'ANPP», notant, dans le même contexte, que le dépassement des délais légalement impartis dans ce cadre, pourrait contraindre les investisseurs à attendre durant six ou sept mois. Il a également insisté sur «la nécessité d'entretenir les équipements de l'agence et d'en assurer une maintenance périodique, de sorte à garantir la qualité des médicaments fabriqués localement, avant de noter que l'entrée en service de telles structures, édifiaient quant à la qualité de la médecine locale, est de nature à assurer l'indépendance sanitaire du pays». Soulignant que

la wilaya de Constantine est un «pôle pharmaceutique par excellence», M. Aoun a indiqué qu'un «important projet d'investissement sera prévu dans cette wilaya qu'il a qualifiée d'«éminemment économique». S'agissant de la production en Algérie de médicaments anti-cancer, le ministre a indiqué que 2024 sera «celle de la production de médicaments contre les maladies du sang et du cancer», notant, au passage, que 7 usines opérant dans ce domaine sont entrées en phase de production, tandis que 3 autres usines entreront en production «avant la fin

du premier semestre de cette année». Par ailleurs, lors de l'inspection de l'Entreprise nationale des matériels de travaux publics, dans la commune d'Ain Smara, le ministre a insisté sur la nécessité de fournir des pièces de rechange pour les engins de travaux publics et appelé au développement d'une plateforme numérique pour le service après-vente afin d'assurer un suivi efficace des produits et des pièces fabriqués par cette entreprise. M. Aoun a donné, dans ce contexte, des instructions strictes au sujet du lancement de la production des wagons afin d'assurer la réalisation des projets stratégiques décidés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le ministre poursuivra sa visite par l'inspection d'une unité industrielle pharmaceutique, dans la zone industrielle de Constantine, l'inauguration d'une entreprise de production de pièces automobiles réalisée dans le cadre d'un partenariat algéro-turc, dans la commune d'Ibn Badis, et d'une entreprise de production de batteries dans cette même commune.

## EQUIPEMENTS MÉDICAUX

## Le ministre de la Santé insiste sur la «transparence» et la «rigueur» dans l'élaboration du cahier des charges

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a souligné, mardi à Alger, l'impératif pour les gérants dans le domaine des marchés publics de tenir compte du principe de «transparence et de rigueur» lors de l'élaboration du cahier des charges concernant les équipements médicaux, et de le réguler dès les premières étapes, pour éviter le recours à la réévaluation qui a été enregistré plus d'une fois. Présidant l'ouverture de deux journées d'études sur l'examen des lois sur les nouvelles transactions, dans son volet relatif au cahier des charges concernant les équipements médicaux, et «le dossier médical électronique», M. Saihi a souligné lors de son allocution d'ouverture «l'impératif de tenir compte du principe de transparence et de rigueur par les

gestionnaires dans le domaine des marchés publics à travers la bonne élaboration du cahier des charges, afin d'éviter le recours à l'étape de la réévaluation qui a été enregistré plus d'une fois, tout en veillant au respect de toutes les conditions et les normes requises lors de son élaboration et lors de l'étape d'octroi des marchés».

Le ministre a également affirmé que «des gérants de certains établissements médicaux, et notamment les directeurs des établissements hospitaliers (EH) et les directeurs généraux des centres hospitaliers (CH), sont appelés à superviser directement ces opérations», relevant que cette opération «est à même de contribuer à l'aboutissement des marchés publics et par conséquent la réussite du secteur de la

Santé de manière générale». Concernant le dossier électronique du patient, le ministre a affirmé «des résultats positifs réalisés dans ce domaine, à travers l'adoption du système de numérisation, notamment au niveau des services des urgences de manière à permettre au patient d'accéder aux différents services médicaux en peu de temps», exprimant «la grande et pleine confiance placée en tous les gérants pour concourir à la réussite de l'opération de numérisation au niveau de tous les établissements de santé». M. Saihi a rappelé, dans ce sens, que «le développement du service public demeure l'une des principales questions à réaliser, d'autant qu'il compte parmi les principaux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, dont la réalisation exige la disponibilité des ressources financières nécessaires, à travers l'affectation d'un budget considérable et la mobilisation des meilleures compétences dans le secteur de la santé». De son côté, la directrice de la formation au ministère de la Santé, Linda Khoualed, a souligné que le nombre de participants à ces journées a été estimé à 180 participants en présentiel et plus de 1000 autres à distance. Le programme de cette session, scindé en trois ateliers, porte sur «la définition des exigences pour déterminer les besoins et indicateurs adoptés», «l'élaboration d'un cahier de charges sur la construction et les travaux d'aménagement» et «l'élaboration d'un cahier de charges sur les équipements médicaux».

## HADJ 2024

## Journée de sensibilisation en faveur de la mission médicale accompagnant les hadjis

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a présidé, mardi à Alger, l'ouverture de la journée de sensibilisation au profit des membres de la mission médicale accompagnant les hadjis cette année. Les hautes autorités du pays ont mobilisé tous les moyens et les secteurs concernés pour assurer le succès du Hadj 2024 et préserver la dignité des Algériens dans les Lieux-Saints, en leur garantissant notamment une prise en charge médicale, via la mission composée de 122 membres», a précisé le ministre. Pour ce faire, le ministère de la Santé a mis à la disposition des hadjis «plus de 8 tonnes de médicaments», ajoute M. Saihi. La journée a vu également la participation du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi qui a salué «les efforts des délégations médicales qui veillent chaque année à la santé des hadjis algériens, voire d'autres de différentes nationalités». A cette occasion, M. Belmehdi a appelé les membres de la mission à «redoubler d'efforts cette année afin d'honorer l'Algérie». Une application a été mise au point, cette année, pour connaître l'état du stock de médicaments au niveau des deux centres mis à la disposition de la délégation algérienne ainsi que des médicaments les plus demandés par les hadjis, a-t-il relevé.

## CENTRE ANTI-CANCER D'ORAN

## Mise en service d'un deuxième accélérateur linéaire

Le centre anti-cancer de Misserghine à Oran, qui disposait d'un seul accélérateur linéaire (appareil de radiothérapie), vient de mettre un second appareil en service, alors qu'un troisième est en cours de montage, a indiqué mardi le directeur de cet établissement, Kada Baatouche. Le deuxième accélérateur linéaire est opérationnel depuis le 15 avril en cours, a-t-il fait savoir, ajoutant que la formation des équipes médicales a débuté pour entamer rapidement la prise en charge des malades. S'agissant du troisième accélérateur linéaire, M. Baatouche a expliqué que les pré installations sont déjà prêtes, alors que sa réception est attendue prochainement.

«Le troisième accélérateur linéaire sera opérationnel vers le mois de juin», a-t-il assuré, soulignant l'importance de cette acquisition, qui permettra de prendre en charge les cancéreux dans de très bonnes conditions. «Avec trois accélérateurs, les rendez-vous et les délais d'attente pour effectuer des séances de radiothérapie seront réduits et la prise en charge améliorée», a-t-il affirmé, rappelant que le CAC d'Oran prend en charge des patients de toute la région ouest et même du sud-ouest.

Le directeur de cet établissement

spécialisé a rappelé que le centre a également bénéficié d'un deuxième scanner simulateur (un scanner de traçage

dédié à la radiothérapie), ce qui impactera positivement la qualité de la prise en charge des cancéreux.

## HÔPITAL MIXTE DE LAGHOUAT

## Une vingtaine d'interventions chirurgicales au programme

Une vingtaine d'interventions chirurgicales sont au programme des Journées médico-chirurgicales et de formation médicale continue ouvertes, lundi à l'hôpital mixte «Chahid Deghin Ben Ali, dit Colonel Lotfi», de Laghouat, dans le cadre d'un jumelage avec le Centre hospitalo-universitaire (CHU) «Docteur Benzerdjeb» d'Oran, a-t-on appris des organisateurs. «Pas moins de 23 interventions chirurgicales en chirurgie orthopédique, cœliochirurgie et chirurgie digestive seront effectuées, durant les deux jours de cette initiative, au profit des patients hospitalisés nécessitant des interventions chirurgicales similaires», a indiqué le directeur de cet établissement hospitalier, le Colonel, Malik Mokhtari. Et d'ajouter que ces Journées permettent aux praticiens locaux d'améliorer leurs connaissances et de s'initier à l'utilisation des équipements modernes dont a profité cette structure hospitalière en vue de garantir une prise en charge sanitaire de qualité. De son côté, Dr. Mohamed Oualid, chirurgien à l'hôpital mixte de Laghouat, a souligné que ce jumelage constitue une opportunité pour bénéficier de l'expérience des enseignants hospitalo-universitaires issus du CHU d'Oran, en plus de rapprocher les services de santé des citoyens en leur évitant les déplacements vers d'autres wilayas lointaines pour bénéficier des actes chirurgicaux. Les installations de l'hôpital mixte Chahid «Deghin Ben Ali, dit Colonel Lotfi» de Laghouat ont été renforcées récemment par trois nouveaux blocs opératoires dotés d'équipements médicaux de pointe, y compris celui de la chirurgie dentaire, portant le nombre total de ces structures à neuf, a-t-on signalé.

## HÔPITAUX DE GHAZA

## L'ONU veut une enquête internationale sur des fosses communes

L'ONU a réclamé mardi une enquête internationale sur les fosses communes découvertes dans les deux principaux hôpitaux de la bande de Gaza, soulignant la nécessité d'une enquête indépendante face au «climat d'impunité» actuel.

Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme s'est dit «horriifié» par la destruction du plus grand hôpital de Gaza, al-Chifa, et du deuxième plus grand établissement hospitalier du territoire palestinien, le complexe médical Nasser de Khan Younés.

Dans un communiqué, le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Volker Türk, a demandé que des «enquêtes indépendantes, efficaces et transparentes soient menées».

«Compte tenu du climat d'impunité qui prévaut, des enquêteurs internationaux devraient

être associés à cette démarche», a-t-il estimé. «Les hôpitaux ont droit à une protection très spéciale en vertu du droit humanitaire international», a-t-il indiqué. «Et tuer intentionnellement des civils, des détenus et d'autres personnes considérées «hors de combat» est un crime de guerre», a-t-il ajouté.

Mardi, les équipes de secours de Gaza ont affirmé avoir exhumé en trois jours les corps de 318 martyrs enterrés par les forces d'occupation dans des fosses communes à l'intérieur de l'hôpital Nasser de Khan Younés.

Quant à l'hôpital al-Chifa, l'Organisation mondiale de la

santé (OMS) avait indiqué début avril qu'il avait été réduit à une «coquille vide» jonchée de dépouilles humaines par la dernière agression sioniste contre lui.

Les hôpitaux de la bande de Gaza ont été durement visés durant l'agression génocidaire sioniste dans le territoire palestinien. «Les victimes (retrouvées à l'hôpital Nasser) auraient été enterrées profondément dans le sol et recouvertes de déchets», a déclaré lors d'un point de presse une porte-parole du Haut-Commissariat, Ravina Shamdasani, ajoutant que des personnes âgées, des



femmes et des blessés figuraient parmi les martyrs Palestiniens. D'autres auraient été «retrouvés les mains liées et sans vêtement».

Elle a par ailleurs indiqué que le chiffre avancé par l'armée sioniste de quelque 200 personnes tuées lors du dernier assaut contre l'hôpital al-Chifa, entre le

18 mars et début avril, pouvait être «sous-estimé».

A ce jour, a-t-elle dit, «nous ne pouvons pas corroborer les chiffres exacts» des personnes assassinées dans les deux hôpitaux : «c'est la raison pour laquelle nous insistons sur la nécessité d'enquêtes internationales».

## RECHERCHE MÉDICALE

## Une étude suggère un lien entre certains émulsifiants et un risque de diabète

La consommation fréquente de certains émulsifiants semble associée à un risque légèrement plus élevé de diabète, avance une vaste étude parue mercredi mais dont la méthodologie fait l'objet de plusieurs critiques. «La consommation de certains additifs alimentaires émulsifiants serait associée à un risque accru de diabète de type 2», explique un communiqué de l'Institut français de la santé et de la recherche médicale (Inserm) qui a contribué à cette

étude parue dans le Lancet Diabetes & Endocrinology.

Les émulsifiants sont les additifs les plus courants au sein de l'industrie alimentaire. On les retrouve dans de nombreux produits, dont ils visent à améliorer la texture et la consommation.

Ce travail a été réalisé en France dans le cadre d'une étude dite de cohorte. Cette méthode consiste à suivre pendant des années un groupe de personnes en observant quelles pathologies elles développent tout

en mesurant de multiples facteurs liés à leurs modes de vie.

Ici, cette cohorte, dite Nutrinet, notamment suivie par l'Inserm, comporte quelque 100.000 adultes accompagnés pendant une quinzaine d'années. Elle a déjà donné lieu à de nombreuses études, certaines suggérant un lien entre la consommation d'édulcorants et la survenue de maladies cardiovasculaires ou de cancers.

Cette fois, les chercheurs ont conclu qu'il était plus fréquent de développer un diabète de type 2 lorsque l'on consomme souvent des aliments contenant des émulsifiants comme les carraghénanes ou la gomme xanthane. Toutefois, comme les précédentes études de la même équipe, ses conclusions ont été accueillies prudemment par d'autres chercheurs, qui pointent plusieurs limites au niveau de la méthodologie.

## ETATS UNIS

## Des traces du virus H5N1 détectées dans du lait pasteurisé aux Etats-Unis

Des traces du virus H5N1 ont été détectées dans du lait de vache pasteurisé aux Etats-Unis, ont déclaré mardi les autorités américaines, précisant que les échantillons ne présentaient vraisemblablement aucun risque pour la santé humaine. Au cours d'une vaste enquête nationale, des particules virales ont été découvertes dans «le lait provenant d'animaux affectés, dans le système de transformation et sur les étagères», a annoncé l'Agence américaine du médicament (FDA) dans un communiqué.

Néanmoins, «si un virus est détecté dans le lait cru, la pasteurisation est généralement censée éliminer les agents pathogènes à un niveau qui ne présente pas de risque pour la santé des consommateurs», a-t-elle expliqué. Un foyer de grippe aviaire A (H5N1) hautement pathogène s'est propagé dans les troupeaux de vaches laitières du pays et a infecté début avril une personne, qui présentait des symptômes bénins. Bien que la souche H5N1 ait tué des millions de volailles au cours de la vague actuelle, les vaches touchées ne sont pas tombées gravement malades.

## DENGUE

## Record de cas importés en France depuis début 2024 (autorités)

Un nombre record de cas importés de dengue, près de 1.700, a été recensé en France métropolitaine depuis début 2024, une situation «inédite» face à laquelle la vigilance doit doubler, notamment en vue des Jeux olympiques, ont averti mardi les autorités sanitaires.

«Depuis le 1er janvier 2024, 1.679 cas de dengue ont été importés en métropole, contre 131 en 2023 sur la même période», a indiqué lors d'une conférence de presse le directeur général de la Santé, le Dr Grégory Emery. Ces cas importés concernent des personnes ayant voyagé dans les régions du monde, notamment les Antilles françaises (Guadeloupe et Martinique), où circule de manière endémique ce virus transmis par les moustiques tigrés. «Ce que nous observons dans l'Hexagone est un miroir de ce qui se passe aux Antilles, et plus largement dans la zone Amérique latine et Caraïbes», où la dengue circule depuis le début de l'année «à des niveaux jamais atteints», a noté la directrice générale de Santé publique France, le Dr Caroline Semaille. Depuis mi-2023, la mades cas de dengue importés en métropole sont des personnes de retour des Antilles françaises, a-t-elle précisé. «Près de 20% âgés de plus de 65 ans», et «heureusement très peu d'enfants», a-t-elle détaillé. Avant même les JO, qui favoriseraient le brassage de populations en pleine saison du moustique tigre, 2024 promet de battre le record de 2023 de cas de dengue importés en France métropolitaine (2.019). Comme «le nombre significatif de cas importés pourrait entraîner la mise en place dans l'Hexagone de chaînes de transmission autochtones», le directeur général de la Santé a appelé à «être vigilant et à adopter les bons gestes pour limiter la prolifération du moustique tigre», par exemple en éliminant les eaux stagnantes et en évitant les piqûres. Des messages de prévention «d'autant plus importants que dans les toutes prochaines semaines la France accueillera un événement important, heureux et positif: les Jeux olympiques et paralympiques, où beaucoup de voyageurs vont venir sur le territoire métropolitain», a prévenu Grégory Emery.

## SOMALIE

## L'ONU a besoin de 11 millions de dollars pour répondre à l'épidémie de choléra

L'agence humanitaire des Nations unies a déclaré qu'elle avait besoin de 10,7 millions de dollars pour répondre immédiatement à l'épidémie de choléra en Somalie. «Les données épidémiologiques actuelles indiquent que 1,2 million de personnes risqueraient d'être infectées en 2024», a indiqué le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) dans son rapport publié lundi soir. Selon cette agence onu-

sienne, les fortes pluies devraient aggraver l'épidémie de diarrhée aqueuse sévère/choléra, qui est déjà très forte dans plusieurs zones sensibles en Somalie. Au moins 7.200 cas de choléra et 75 décès ont été recensés depuis janvier dans le pays, selon le ministère de la Santé et des Services sociaux. L'actuelle épidémie de choléra en Somalie est largement imputée au nombre croissant de personnes ayant un accès limité à de l'eau potable et à des

installations d'hygiène adéquates. La Somalie connaît une transmission ininterrompue de diarrhée aqueuse sévère/choléra depuis 2022, et plus particulièrement dans la région de Banadir depuis la sécheresse de 2017, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Plus de 18.300 cas cumulés et 46 décès ont été signalés en Somalie l'année dernière, dont plus de la moitié étaient des enfants âgés de moins de cinq ans.

## NIGER

## 1.692 cas de méningite notifiés dont 99 décès dans le pays (OMS)

Environ 1.692 cas de méningite ont été enregistrés au Niger dont 99 décès déclarés entre mi-mars et le 17 avril, selon les statistiques publiées par le bureau de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à Niamey.

Afin de contenir la maladie, des campagnes de vaccination et de sensibilisation ont été menées par le ministère de la Santé publique avec l'appui de ses partenaires, notamment l'OMS.

L'Organisation mondiale de la Santé a fait

don d'un lot de médicaments, de réactifs et de matériels de laboratoire à la Direction régionale de la santé publique (DRSP) de Niamey, foyer de l'épidémie, pour la détection des cas et la prise en charge des patients.

Le Niger, qui est situé dans la ceinture africaine de la méningite, a été touché par plusieurs épidémies de méningite qui ont entraîné 20.789 cas, dont 1.369 mortels, notifiés depuis 2015.

## BRÉSIL

## Plus de 1.600 décès dus à la dengue en 2024

Le Brésil a signalé 1.601 décès confirmés dus à la dengue depuis le début de l'année, tandis que 2.061 autres font l'objet d'une enquête, a déclaré le ministère brésilien de la Santé. Au total, 3,53 millions de cas suspects de dengue ont été signalés dans tout le pays, et le taux d'incidence dans ce pays sud-américain est actuellement de 1,741 cas suspects pour 100.000 habitants, a précisé le ministère. Le nombre de décès confirmés est supérieur de 35% au total de 2023, qui était de 1.179 décès. Selon les données mises à jour vendredi dernier, ce sont les femmes qui ont le plus souffert de la maladie, représentant 55,2% des cas confirmés. Le groupe démographique le plus touché se situe dans la tranche d'âge des 20 à 29 ans. Par ailleurs, le gouvernement brésilien a appelé la population à adhérer au programme national de vaccination contre la maladie. La dengue est transmise par le moustique Aedes aegypti et peut être mortelle dans les cas graves.



# CERVICALGIE

## Les bons gestes quand on a mal au cou

La nuque fait partie des premières zones, avec le dos, à "trinquer" en cas de stress ou de mauvaise posture. Autant dire qu'après de longues semaines de télétravail, notre nuque est soumise à rude épreuve. Les conseils du Dr Marc Pérez, médecin ostéopathe, auteur de "Ostéo gym au féminin" pour soulager les tensions et les douleurs.

Le cou est une zone fragile formée de 7 vertèbres cervicales empilées les unes sur les autres : elles constituent ce que l'on appelle le rachis cervical. C'est la partie la plus mobile de la colonne vertébrale : elle est sollicitée en permanence car nous bougeons la tête sans cesse" explique le Dr Marc Pérez, médecin ostéopathe, co-auteur de "Ostéo gym au féminin" (éd. Leduc)

"Les douleurs du cou sont fréquentes. En cause, le vieillissement, les mauvaises positions de sommeil, les accidents ou encore les longues heures passées devant l'ordinateur", ajoute-t-il. En effet, "la position assise à l'ordinateur, surtout quand elle est prolongée, est très néfaste car elle sollicite énormément les cervicales, les lombaires, mais aussi les épaules ou les poignets". Pour limiter les dégâts, il est important d'adopter une bonne posture (vois la vidéo ci-dessous) mais aussi de se lever régulièrement de sa chaise, au moins 5 minutes toutes les 2 heures. Faites quelques étirements, quelques pas, allez vous faire un café, bref, lutez contre la sédentarité.

### COMMENT SOULAGER LA DOULEUR DE LA NUQUE ?

Assis ou debout :  
Pincez la peau de votre nuque entre le pouce et l'index, étirez-la en douceur et faites-la rouler entre vos doigts.

Vous pouvez pincer plus en profondeur en prenant à la fois la peau et le muscle.

Travaillez toute la zone douloureuse et ses alentours pendant 5 mn environ.

N'hésitez pas à masser également toute la zone qui se situe autour de la douleur.

### Comment étirer sa nuque ?

Assis sur une chaise ou un tabouret, le dos droit et les épaules relâchées :

La main gauche tient l'assise du siège. Posez la main droite sur l'oreille gauche en passant le bras au-dessus de la tête.  
Pincez tout doucement la tête vers la droite en appuyant avec votre main. Maintenez cet étirement 7 secondes et faites 7 fois ce mouvement du même côté.

Faites le même mouvement de l'autre côté.

Commencez toujours par le côté non douloureux et ne forcez pas du côté sensible.

### Comment renforcer sa nuque ?

Debout ou assis, tête droite et épaules relâchées, prenez les 2 extrémités d'une grande serviette de toilette dans les deux mains.

Posez le milieu de la serviette sur le haut du crâne, tirez la serviette vers le bas avec les deux mains : les muscles du cou doivent résister à la pression. Maintenez la position 10 secondes et renouvelez 10 fois.

Faites de même en posant la serviette sous le menton et en tirant vers le haut.

Puis posez le milieu de la serviette sur le front et tirez vers l'arrière avec les deux mains. Maintenez la position 10 secondes et renouvelez 10 fois.

Faites de même en posant le milieu de la serviette à l'arrière du crâne.

### Comment relâcher sa nuque ?

Cette position de yoga, à réaliser allongé(e) sur un tapis, permet de relâcher le haut du dos, les épaules et la nuque.

Levez les jambes à la verticale, pieds joints et jambes tendues.



Placez les mains sous les lombaires et décollez les fessiers du sol, pour réaliser une chandelle.

Maintenez la position 90 secondes, jambes bien droites. Redescendez lentement en vous concentrant sur votre respiration.

### 1/6 - Vous souffrez de raideurs du cou ?

Les raideurs du cou sont provoquées par des positions prolongées ou des gestes répétitifs. Cela entraîne des contractures musculaires et des nœuds qui peuvent être très douloureux, comme si le cou était ankylosé.

### 2/6 - Vous souffrez de torticolis ?

Le torticolis résulte de la contraction d'un des muscles du cou suite à un mauvais mouvement ou une mauvaise position de sommeil. Au réveil, le muscle est dur, le cou est fléchi du côté de la douleur

et les mouvements deviennent difficiles, voire impossibles.

### 3/6 - Vous souffrez d'une douleur cervico-brachiale

La douleur cervico-brachiale est secondaire à des lésions du disque intervertébral. C'est une douleur qui part du cou, traverse tout le bras, pour finir dans la main, d'un seul côté du corps.

### 4/6 - Vous souffrez d'une entorse cervicale (ou coup du lapin)

L'entorse cervicale (ou coup du lapin) est provoquée par un très rapide mouvement du cou d'avant en arrière, fréquent lors d'un accident de voiture. Les muscles sont brutalement étirés et les disques intervertébraux comprimés.

### 5/6 - Vous souffrez d'arthrose

L'arthrose est la cause la plus fréquente de douleur du cou. Le

cartilage qui protège l'articulation s'use et les os frottent les uns contre les autres, provoquant une inflammation. Des bécards-proquo osseux peuvent pousser et gêner la mobilité.

Pour se protéger à leur tour, les muscles se contractent et diminuent la mobilité.

### 6/6 - Comment soulager la douleur ?

Masser la peau et les muscles par le pincer-rouler, faire des étirements du cou du côté non douloureux pour allonger le muscle et le détendre, pratiquer des exercices de renforcement musculaire ou des postures de yoga : les exercices proposés par le Dr Marc Pérez visent à soulager les douleurs mais aussi à éviter les récidives. Pensez à les pratiquer régulièrement si vous êtes fragile du cou.

## Les bons gestes pour renforcer son cou

Voici une série d'exercices pour muscler son cou. Objectif : prévenir les douleurs et les raideurs dans la nuque et les épaules.  
Le stress, la fatigue, un faux mouvement... Les douleurs à la nuque et les épaules sont vite arrivées. Voici les bons mouvements pour prévenir les raideurs. Ils sont à pratiquer deux à trois fois par semaine.

### MUSCLER SON COU - VERSION FACILE

Position de départ  
Debout, jambes écartées de la largeur du bassin, hisser la tête vers le ciel pour grandir la colonne vertébrale en gardant les épaules abaissées et détendues.

Mouvement 1  
Croiser les mains derrière la tête. Les coudes sont écartés et le menton, rentré.  
Sur une expiration, pousser les mains vers l'avant tandis que la tête, immobile, résiste à la pression jusqu'à sentir une contraction dans l'arrière du cou, mais sans douleur ni crispation. Maintenir 5 à 10 secondes. Répéter 10 fois.

Mouvement 2  
Poser une paume de main sur le front et rentrer le menton.

Sur une expiration, exercer une pression de la main sur le front et, en même temps, pousser la tête vers l'avant et vers le bas, en la gardant immobile. Jusqu'à sentir une contraction dans l'avant du cou, sans douleur ni crispation. Maintenir 5 à 10 secondes. Répéter 10 fois.

Mouvement 3  
Poser la paume de main gauche sur la tempe gauche, coude écarté et menton un peu rentré.

Sur une expiration, pousser progressivement la main sur la tempe tandis que la tête résiste en restant immobile. Pour augmenter la résistance, pousser en même temps la tête vers la main, jusqu'à sentir une contraction dans le côté gauche du cou.

Maintenir la contraction 5 à 10 secondes puis relâcher. Répéter 5 fois de chaque côté.

MUSCLER SON COU - VERSION AVANCÉE  
Position de départ  
Allongé sur le dos, bras le long du corps, jambes serrées, ficher les pieds vers soi et poser les mains sur les crêtes iliaques (les petits os situés sur chaque hanche). Les coudes, légèrement écartés, sont posés au sol. Baisser un petit peu le menton.

Sur une inspiration, soulever délicatement la tête de 2 ou 3 cm en maintenant les épaules détendues au sol.  
Mouvement  
Expirer et tourner lentement la tête vers la gauche en la maintenant dans l'axe de la colonne vertébrale. Garder tout le reste du corps immobile et sans tension. Inspirer en ramenant lentement la tête au centre, sans la reposer au sol.

Expirer en tournant la tête vers la droite.  
Inspirer en la ramenant au centre.  
Répéter 3 fois au début (en reposant la tête entre chaque série si c'est trop dur), puis monter peu à peu jusqu'à 10 ou 20 séries.

**On masse ses trapèzes**  
Avant de commencer, frottez vos mains l'une contre l'autre comme pour les savonner.  
Avec votre main droite, saisissez doucement le trapèze, le muscle qui suit la ligne de votre épaule gauche et étirez-le délicatement vers l'avant de la base du cou jusqu'à la pointe de l'épaule. Puis étirez-le vers l'arrière, en vous servant de votre pouce, en appuyant sur vos autres doigts.  
Attrapez votre coude droit avec votre main gauche et laissez votre coude reposer dans votre main. Avec toute votre main droite, frottez fermement pour chauffer, puis pétrissez délicatement les muscles le long de la ligne de l'épaule.  
Refaites la même opération de l'autre côté avec la main droite...

### On détend les cervicales

Avec toutes les mains, pincez fermement toute la région cervicale de la base du cou à la base du crâne. Faites-le plusieurs fois en montant et en descendant. Changez de main et renouvelez l'opération.

remontez lentement le long de la nuque en appuyant avec le bout

# Anti-stress : des automassages du cou et des épaules

Les tensions et de mauvaises postures peuvent finir par peser lourd sur les cervicales et descendre jusqu'aux épaules. Quelques techniques d'automassage permettent d'éviter que ces tensions ne s'installent durablement.



des doigts de chaque côté des vertèbres cervicales, en partant de la grosse vertèbre (base du cou), jusqu'au creux sous-occipital (creux à la base de la boîte

crânienne). Restez à masser cette zone de part et d'autre des tendons puis à l'intérieur de ceux-ci. Croisez vos bras sur votre poitrine en laissant vos mains

reposer à la base de votre cou. Puis tournez lentement la tête, trois à six fois dans un sens puis dans l'autre. Vous soulagez ainsi les tensions du cou. Cet exercice peut se pratiquer au bureau, avec d'autres postures de yoga... Quand vous aurez l'habitude de faire ces massages anti-stress, essayez de coordonner mouvement de tête et massage des trapèzes.

### On masse les épaules

Toujours avec la main opposée, appuyez avec l'index, le majeur et l'annulaire dans le petit creux situé à l'arrière de l'épaule d'un côté puis de l'autre. Une fois que vous aurez pris le pli, vous pourrez faire des rotations lentes de l'épaule en même temps que vous la massez, dans un sens puis dans l'autre, une épaule après l'autre.

À la fin des massages, savourez les sensations de détente quelques minutes en restant immobile et en fermant les yeux.

Merci à Laurence Cortadellas, auteure de Petits exercices spirituels et corporels à l'usage des femmes d'aujourd'hui, éditions Grancher.

## Douleurs cervicales : comment les prévenir ?

Les cervicales soutiennent notre crâne, protègent notre moelle épinière et nous permettent de bouger la tête et le cou. Fragiles, elles peuvent aussi être le siège de douleurs, d'où la nécessité de s'en occuper.

### J'ENTRETiens LA MOBILITÉ DE MES CERVICALES

Le matin, dès le réveil, on réalise ces mouvements, 5 fois chacun, lentement, sans forcer ni chercher une grande amplitude : ça ne doit pas "tirer".

- Assise ou debout, le dos droit, les épaules détendues, prendre une grande inspiration.
- Sur l'expiration, incliner la tête vers l'avant. Inspirer pour la ramener.
- Expirer et l'incliner vers l'arrière. Inspirer pour la ramener. Expirer et incliner la tête vers la droite. Inspirer pour la ramener au centre. Expirer et l'incliner vers la gauche. Inspirer pour la ramener au centre. Expirer et tourner la tête à droite. Inspirer pour la ramener au centre. Expirer et la tourner à gauche. Inspirer pour la ramener au centre.

### JE RENFORCE MES CERVICALES

En effectuant des mouvements en résistance qui vont tonifier les muscles du cou.  
• Mains croisées derrière la tête, coudes écartés, rentrer le menton. Pousser la tête vers l'avant avec les mains tandis que la tête résiste en poussant vers l'arrière. Répéter entre 15 et 20 fois.

pleine main et masser toute la zone lentement mais fermement.

- Recommencer avec l'autre main pour que le massage soit complet (les appuis sont alors différents).
- Pour terminer, effectuer des petits gestes circulaires du bout des doigts, en partant du bas du crâne et en descendant de chaque côté jusqu'aux muscles trapèzes.

### J'ADOpte LA BONNE POSTURE

Les vertèbres cervicales doivent être dans l'alignement de la colonne vertébrale. Les bons réflexes à adopter à tout moment ? Se redresser et se grandir pour créer de l'espace entre les vertèbres. Et essayer de toujours garder le cou aligné dans le prolongement du dos. On corrige sa posture au travail, à la maison ou en voiture, on s'assure qu'on a le bon oreiller, un matelas assez ferme...

On pense aussi à vérifier sa vue, car si elle a baissé, on a tendance à projeter la tête en avant et à tirer sur la nuque.



• Faire le même type d'exercice en poussant la tête vers l'avant tandis que les mains posées sur le front la poussent vers l'arrière. Répéter de 15 à 20 fois.

• Allongée, jambes fléchies, bras le long du corps, soulever la tête de 2 à 3 cm. Expirer et tourner la tête à droite, inspirer pour la ramener au centre. Expirer et la tourner à gauche, inspirer pour la ramener au centre. Continuer tout en entendant une dizaine de fois en faisant des pauses si la tête commence à devenir trop lourde.

## Le romarin contre le torticolis

Quand la tête est coincée à cause d'un torticolis, aïe, ça peut faire très mal ! Pour débloquer la situation et calmer la douleur, nos grands-mères appliquaient du romarin sur leur cou. On vous explique comment faire.

Votre grand-mère avait peut-être l'habitude de passer un jet d'eau chaude ou de placer une bouillotte sur son cou pour soulager rapidement un torticolis. Ce geste est toujours d'actualité. La chaleur entraîne une dilatation locale des vaisseaux sanguins, ce qui procure une sensation de chaleur là où ça fait mal, et détend les muscles endoloris.

### POURQUOI DU ROMARIN ?

Cette herbe aromatique méditerranéenne possède des propriétés analgésiques et décontractantes efficaces pour relâcher les tensions musculaires et calmer la douleur vive.

L'alpha-terpinéol qu'elle contient lui confère des effets relaxants, et l'acide rosmarinique des vertus anti-inflammatoires. Utilisé en huile essentielle, le romarin agit comme un anesthésiant naturel, grâce à sa teneur en camphre (près de 21 %). Les muscles s'assouplissent, les tensions sont détournées et la douleur apaisée. De quoi torner le cou au torticolis !

### COMMENT SOULAGER LA DOULEUR AVEC DU ROMARIN ?

Déposez dans le creux de la main 2 gouttes d'huile essentielle de romarin à camphre.

Faites pénétrer sur la zone douloureuse par de légers massages circulaires.

Lavez-vous soigneusement les mains après. Répétez l'opération 3 ou 4 fois dans la journée.

### LE ROMARIN EN CATAPLASME

Couper 5 ou 6 poignées de feuilles de romarin. Faire bouillir dans une casserole remplie d'eau, laisser chauffer 10 minutes puis filtrer. Attendre que les feuilles ramollies aient un peu tiédi puis les étaler sur une compresse de gaze.

Repêler le tissu et appliquer le cataplasme sur la zone douloureuse et maintenir si besoin avec un bandage. Laisser poser pendant 15 à 20 minutes. Renouveler l'opération plusieurs fois dans la journée, en préparant, à chaque fois, un nouveau cataplasme.

## TUNISIE

## La date de l'élection présidentielle sera fixée par décret présidentiel (ISIE)

La date de l'élection présidentielle en Tunisie sera fixée par un décret présidentiel portant convocation du corps électoral, conformément aux dispositions de l'article 101 (nouveau) de la loi électorale, a indiqué le Conseil de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE).

Dans un communiqué publié mardi et repris par l'agence de presse TAP, l'Instance électorale a précisé que "l'article 101 (nouveau) de la loi électorale prévoit que la convocation des électeurs intervient par décret présidentiel dans un délai minimum de trois mois avant le jour du scrutin pour les élections législatives, régionales, municipales et présidentielles, et dans un délai minimum de deux mois pour le référendum".

Les membres du conseil de l'Ins-

tance électorale, réunis mardi au siège de l'ISIE dans le cadre des préparatifs des prochaines échéances électorales, ont aussi examiné le projet portant amendement de la décision de l'Instance supérieure indépendante pour les élections n 2014-18 du 4 août 2014, relative aux règles et procédures de candidature pour les élections présidentielles, déjà amendée en vertu de la décision de l'ISIE n 18-2019.

Les participants à la réunion ont débattu également des moyens de

l'harmoniser avec certains articles de la Constitution et de la loi électorale et avec l'article 30 du code pénal.

Les membres du Conseil ont examiné les moyens d'adapter la décision n 18 de l'ISIE à certains articles de la Constitution dont l'article 88 (relatif à la religion du candidat), l'article 89 (relatif à la nationalité, à l'âge et aux droits civils et politiques), et l'article 90 (relatif aux dates des élections), ajoute la même source.

## 22 corps de migrants retrouvés sur la côte depuis samedi

Les corps de 22 migrants morts noyés au large de la Tunisie ont été retrouvés sur les côtes du centre-est du pays depuis samedi, ont indiqué les autorités mardi, citées par des médias.

Les corps "qui semblent être ceux de migrants africains" ont été découverts

sur les côtes de la ville de Sfax, l'un des principaux points de départ clandestins en mer vers l'Europe, a indiqué Hichem Ben Ayyad, porte-parole du tribunal du gouvernorat, chargé d'enquêter sur ces décès. "Il n'est pas possible de déterminer à ce stade le nombre de bateaux qui

transportaient ces migrants avant de faire naufrage", a-t-il ajouté, cité par ces médias. La Garde nationale tunisienne a, en outre, annoncé mardi l'arrestation de "cinq personnes recherchées" pour leur implication dans l'organisation de traversées clandestines vers l'Europe

depuis les côtes tunisiennes.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations, 2.498 personnes sont mortes ou ont disparu en tentant de traverser la Méditerranée centrale l'année dernière, soit une augmentation de 75% par rapport à 2022.

## MAROC

## Peine alourdie pour un blogueur condamné pour "diffamation"

Une cour d'appel au Maroc a doublé mardi la peine d'un blogueur condamné en première instance à deux ans de prison pour "diffamation" sur plainte du ministre de la Justice pour des publications en lien avec un vaste trafic de drogue, selon son avocat. Arrêté dans la ville d'Agadir (sud-ouest), le youtubeur Mohamed Reda Taoujini avait été condamné le 21 février à deux ans de prison et une amende équivalant à

1.830 euros à la suite de deux plaintes du ministre de la Justice. Cette peine a été portée mardi en appel à quatre ans de prison assortis de la même amende, a indiqué son avocat Redouane Arabi, cité par des médias, qui a dénoncé un verdict "très sévère". Le ministre accusait le blogueur de l'avoir diffamé dans deux vidéos qu'il a postées en ligne s'interrogeant sur ses éventuels liens avec un vaste trafic de drogue, après l'ar-

restation de deux élus de sa formation politique dans le cadre de l'enquête. C'est la première fois que deux figures politiques d'un tel rang sont présumées impliquées dans une affaire de drogue d'une telle ampleur au Maroc. Le blogueur a été condamné après avoir été reconnu coupable d'"outrage à un fonctionnaire public" et de "diffamation", a précisé son avocat, qualifiant la peine de "sévère et inéquitable".

## NIGERIA

## Six soldats tués dans une embuscade tendue par des bandits

Six soldats nigériens ont été tués dans une embuscade dans le centre du Nigeria, où l'armée lutte contre des gangs criminels, a annoncé l'armée dimanche soir. Depuis des années dans le nord-ouest et le centre du Nigeria, des bandits font des incursions dans des villages isolés où ils tuent et enlèvent des habitants contre rançon et brûlent les maisons après les avoir pillées.

Ces gangs, connus pour leurs enlèvements massifs

d'écoliers, vivent dans des campements situés dans une vaste forêt à cheval sur les Etats du Niger, de Kaduna, de Zamfara et de Katsina.

Vendredi dans l'Etat du Niger, les militaires qui menaient une opération contre les bandits dans le district de Shiroro, un de leurs bastions, ont été pris dans une embuscade, et six soldats ont été tués dans les échanges de coups de feu qui ont suivi, a déclaré l'armée dans un

communiqué. "Deux officiers et quatre soldats ont perdu la vie", y précise le général Onyema Nwachukwu, porte-parole de l'armée nigérienne, promettant "la vengeance" de l'armée. Deux autres soldats ont également été blessés dans l'embuscade, et hospitalisés, précise le communiqué, ajoutant: "Les troupes ont vaillamment combattu l'embuscade, éliminant plusieurs des terroristes et mis la main sur certains de leurs

équipements". Les bandits, qui procèdent à des enlèvements contre rançon, sont motivés par l'appât du gain, mais ils collaborent de plus en plus avec les terroristes de Boko Haram et du pseudo Etat islamique en Afrique de l'ouest (ISWAP) qui mènent depuis 15 ans une insurrection dans le nord-est du pays, malgré les promesses de gouvernements successifs du pays de mettre un terme à l'insécurité.

## SOUDAN

## Affrontements entre l'armée et les forces de soutien rapide au Kordofan du Nord

Des affrontements ont éclaté dimanche à l'aube entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) dans la ville d'El Obeid, capitale de l'Etat du Kordofan du Nord, ont rapporté des médias citant des sources locales.

Selon ces sources, les affrontements ont éclaté dans le quartier "Unité 13", à l'ouest de la ville d'Al-Obeid.

Des témoins oculaires ont rapporté qu'ils avaient entendu des bruits d'énormes explosions et des tirs nourris, tandis que les bruits de

coups de feu se poursuivaient. Pour le moment, aucun détail n'a été rapporté sur l'ampleur des pertes.

Mercredi, environ 25 civils ont été tués dans des affrontements armés qui ont éclaté entre l'armée et les Forces de soutien rapide à El Fasher, la capitale de l'Etat du Darfour Nord, selon l'organisation soudanaise de défense des droits humains, "Emergency Lawyers".

La semaine dernière, le conflit au Soudan entre l'armée et les Forces de soutien rapide est entré dans sa deuxième année, avec une détériora-

tion de la situation humanitaire dans le pays. En un an, ce conflit armé a fait des milliers de morts, selon les experts des Nations unies. Il a également poussé le pays, qui compte 48 millions d'habitants, au bord de la famine, détruit des infrastructures déjà délabrées et déplacé plus de 8,5 millions de personnes, selon les estimations de l'ONU. Les Nations unies ont déclaré récemment qu'environ 25 millions de personnes, soit la moitié de la population du Soudan, ont besoin d'aide.

APS

## PLUIES AU BURUNDI

## Environ 2.500 déplacés dans un glissement de terrain

Environ 2.500 personnes ont été déplacées et un enfant tué vendredi soir au Burundi dans un glissement de terrain consécutif aux pluies quasiment ininterrompues dans le pays depuis septembre, ont annoncé samedi les autorités locales.

Le sinistre a eu lieu vendredi vers 20H30 à une trentaine de km de la capitale Bujumbura, dans la province de Rumonge (sud-ouest) où il a causé "de nombreux dégâts", a déclaré aux médias l'administratrice de la commune de Muhuta, Scholastique Niyonsavye. Au Burundi, les pluies ont été quasiment continues depuis septembre, au lieu des deux saisons des pluies habituelles (septembre-janvier et mars-mai).

Le gouvernement du Burundi et la représentante de l'ONU sur place ont récemment un appel à une aide financière pour faire face aux "effets dévastateurs" des pluies saisonnières qui, exacerbées par le phénomène climatique El Nio, ont fait près de 100.000 déplacés.

"On dénombre jusqu'à présent un enfant de 5 ans tué par l'effondrement de la maison parentale, 4 blessés qui sont en train d'être soignés, (...) 2.485 déplacés et plus de 500 hectares de champs détruits", a précisé Mme Niyonsavye.

"Ces déplacés, dont beaucoup de femmes et d'enfants, n'ont rien pu emporter avec eux dans leur fuite, ils manquent de tout et n'ont pas encore eu à manger depuis hier soir", a-t-elle ajouté, en lançant un "appel à l'aide". El Nio, qui a débuté mi-2023 et pourrait durer jusqu'au mois de mai, a régulièrement eu des conséquences dévastatrices en Afrique de l'Est.

## EST DE LA RD CONGO

## Des milliers de personnes affectées par des inondations à Uvira

Plus de 7.000 ménages et une cinquantaine d'écoles sont affectés par des inondations à Uvira, sur la rive nord du lac Tanganyika, dans l'est de la République démocratique du Congo, où les autorités locales ont appelé vendredi le gouvernement congolais à leur venir en aide.

Des pluies torrentielles se sont abattues ces derniers jours sur Uvira, dans la province du Sud-Kivu, frontalière de Bujumbura, capitale économique du Burundi, elle aussi touchée par les inondations.

"Au moins 4.500 maisons se sont écroulées, plus de 2.000 parcelles ont disparu et plus de 7.000 ménages ont été affectés par le débordement des rivières en crue et la montée des eaux du lac Tanganyika", a expliqué Dominique Kalonzo, responsable de communication à la mairie d'Uvira. Il a aussi indiqué que 53 écoles étaient "envahies par les eaux", selon un rapport de la mairie établi en début de semaine.

"Les sinistrés ont été accueillis dans des familles et d'autres passent la nuit à la belle étoile", a fait savoir Kalonzo. "Un appel urgent est ainsi lancé par la mairie d'Uvira au gouvernement congolais et aux humanitaires, car Uvira risque d'être frappée par des épidémies", s'est-il inquiété. Depuis des semaines, de fortes pluies s'abattent sur la région, faisant monter les eaux du Tanganyika et les multiples rivières qui se jettent dans ce lac, deuxième plus grand d'Afrique.

## TANZANIE

## La Banque mondiale suspend le financement d'un projet touristique

La Banque mondiale a annoncé mardi qu'elle avait suspendu le financement d'un projet touristique et écologique en Tanzanie. Le projet REGROW (Resilient Natural Resource Management for Tourism and Growth Project) a été créé dans le but d'améliorer la gestion de ressources naturelles et de sites touristiques dans le sud de la Tanzanie, selon la Banque mondiale.

Mais l'Oakland Institute, un groupe de réflexion basé aux Etats-Unis, a soulevé l'an dernier des accusations d'expulsions forcées et de violations des droits humains subies par les communautés vivant près du parc national Ruaha, que le gouvernement prévoit d'agrandir dans le cadre du projet. La Banque mondiale a dit être "très inquiète des accusations d'abus et d'injustices" liées à REGROW.

"Les projets que nous finançons sont destinés à soutenir les moyens de subsistance des personnes les plus pauvres et vulnérables, et nous avons des politiques fortes en place pour identifier et éviter les conséquences néfastes", a écrit un porte-parole dans un email.

L'Oakland Institute a déclaré dans un communiqué que le projet impactait des dizaines de milliers de villageois en Tanzanie et que le financement de la Banque mondiale avait "ouvert la voie à des violations des droits humains à grande échelle" des communautés vivant près de Ruaha.

## PALESTINE

### Bande de Ghaza : Les informations faisant état de fosses communes sont inquiétantes (Département d'état US)

Le Département d'Etat américain a déclaré mardi que les informations faisant état de fosses communes découvertes à Ghaza sont inquiétantes, rapporte l'agence Wafa.

Les équipes d'ambulance et de secours continuent de dégager les corps des martyrs d'une fosse commune dans le complexe médical Nasser, dans la ville de Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza, après le retrait des forces d'occupation sionistes, ajoute l'agence palestinienne.

Au cours de leur travail de trois jours, les équipes ont pu récupérer les corps d'au moins 310 martyrs de différents groupes et âges, assassinés par l'armée sioniste lors de l'at-



taque du complexe, et les ont enterrés dans des fosses communes à l'intérieur.

La presse a

confirmé, selon Wafa, que la plupart des martyrs ont été enterrés dans des charniers, notamment des femmes

et des enfants, les forces d'occupation sionistes ayant délibérément détruit des dizaines de corps au bulldozer et les ont enterrés avant de se retirer de toute la zone de la bande de Ghaza.

Les mêmes sources ont indiqué qu'il y avait des centaines de personnes portées disparues lors du massacre de Khan Younes et la disparition d'environ 2 000 citoyens après le retrait des forces d'occupation sionistes de plusieurs zones de la bande de Ghaza.

## La Jamaïque reconnaît officiellement l'Etat de Palestine

La Jamaïque a annoncé, mardi, sa décision de reconnaître officiellement l'Etat de Palestine, et réitéré son appel à un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, soumise à une agression génocidaire sioniste depuis le 7 octobre 2023.

"La Jamaïque continue de plaider en faveur d'une solution à deux Etats comme seule option viable pour résoudre le conflit (entre la Palestine et l'entité sio-

niste) de longue date. En reconnaissant l'Etat de Palestine, la Jamaïque renforce son plaidoyer en faveur d'une solution pacifique", a déclaré la ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Kamina Johnson Smith, dans un communiqué de presse. "Cette décision est conforme au ferme engagement de la Jamaïque envers les principes de la Charte des Nations Unies, qui visent à établir le res-

pect mutuel et la coexistence pacifique entre les Etats, ainsi qu'à la reconnaissance du droit des peuples à l'autodétermination", a-t-elle ajouté. Johnson Smith a réaffirmé en outre le soutien de la Jamaïque à un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza.

"La Jamaïque continue de soutenir tous les efforts de désescalade et d'établissement d'une paix durable dans la région", a-t-elle déclaré.

## La Norvège appelle à la reprise des aides à l'Unrwa

La Norvège, qui préside le groupe des donateurs pour la Palestine (AHLC), a exhorté mardi tous les pays à reprendre leurs aides à l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), ont rapporté des médias.

"Je suis très heureuse que des pays comme l'Australie, le Canada, la Finlande, l'Allemagne, l'Islande, le Japon et la Suède soient déjà revenus sur leur décision et aient repris leur financement à l'Unrwa", a dit le chef de la diplomatie norvégienne. "J'aimerais maintenant appeler les pays qui gèlent encore leurs contributions à l'Unrwa, à reprendre leur financement", a ajouté Espen Barth Eide, dans un communi-

qué. La Norvège est l'un des rares grands donateurs à avoir décidé de maintenir son aide à l'Unrwa. Auparavant, le Commissaire européen à l'Aide humanitaire et à la Réaction aux crises, Janez Lenarčič, avait exhorté les donateurs internationaux à financer l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA).

L'UNRWA fait face à des difficultés financières et des blocages de l'entité sioniste qui a accusé sans fournir de preuves selon le rapport final publié lundi par le groupe d'examen indépendant dirigé par l'ancienne ministre française des Affaires étrangères, Catherine Colonna) une douzaine

de ses 13 000 employés à Ghaza d'avoir participé à l'opération "Déluges d'al-Aqsa", le 7 octobre 2023.

Cela a conduit de nombreux pays donateurs à suspendre brusquement leur financement à l'agence, menaçant ainsi ses efforts visant à fournir une aide désespérément nécessaire à Ghaza, où l'ONU a mis en garde contre une famine imminente.

L'agression en cours contre Ghaza depuis le 7 octobre a fait plus de 112.000 victimes entre martyrs et blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, en plus de destructions massives et de la famine qui ont coûté la vie à des enfants, selon des données palestiniennes et onusiennes.

## LIBAN

### Deux Libanais tombent en martyrs dans une frappe de l'armée sioniste

Le nombre de Libanais tombés en martyrs mardi dans une frappe sioniste ayant pris pour cible un véhicule dans le sud du pays est passé à deux, a rapporté l'agence de presse libanaise ANI.

"Une femme d'une cinquantaine d'années et une fille de 12 ans sont tombées en martyres mardi dans une frappe de l'armée sioniste visant un véhicule dans le sud du pays", a précisé ANI, ajoutant que "six

autres personnes ont été blessées dans une autre frappe de l'aviation sioniste sur une maison de Hanine".

Un précédent bilan faisait état d'un seul martyr. Depuis le début de l'agression sioniste

contre la bande de Ghaza en Palestine occupée le 7 octobre 2023, l'entité sioniste a intensifié ses agressions au Liban, principalement dans le sud, faisant des dizaines de martyrs et de blessés.

## IRAK

### Des troupes américaines visées par une attaque (responsable américain)

Des soldats américains ont été pris pour cible sur une base dans l'ouest de l'Irak lundi, a indiqué mardi un responsable militaire américain, cité par des médias. "Une attaque a visé hier la base aérienne Al-Asad" sans

faire ni blessés ni dégâts, a fait savoir ce responsable américain, cité par ces médias, sans préciser le type d'attaque. "Il s'agit de la seconde attaque contre les forces américaines depuis le 4 février", a-t-il ajouté.

Entre début octobre et début février, plus de 165 attaques avaient visé les forces des Etats-Unis en Irak et en Syrie, causant des blessures mais aucun décès parmi les soldats américains.

APS

## ARGENTINE

### Contre l'austérité, les universités publiques dans la rue

Des dizaines de milliers d'Argentins, au premier rang desquels les étudiants, ont manifesté mardi, contre l'austérité du gouvernement ultralibéral Milei, en "défense de l'université publique gratuite", une marche soutenue par l'opposition et qualifiée de "politique" par l'exécutif. Dans une des plus importantes mobilisations de la présidence Javier Milei depuis décembre, des étudiants, parents, enseignants, agents d'université, mais aussi des syndicats et membres de partis d'opposition, ont paralysé dans l'après-midi le centre de Buenos Aires, aux abords du Parlement, avant de rallier la Place de Mai, siège de la présidence.

D'autres rassemblements étaient prévus en province, mobilisant la soixantaine d'universités publiques du pays, auxquelles se sont jointes des instituts privés. Les universités sont mobilisées depuis que le gouvernement a décidé de maintenir, pour l'année universitaire 2024 (qui a débuté en mars) les budgets 2023, malgré une inflation de 288% sur douze mois.

Ce, dans le cadre d'une austérité budgétaire tous azimuts, pour viser un "déficit zéro" en fin d'année, et dompter l'inflation. Pour plusieurs établissements, c'est une menace de paralysie, et certaines sections de la prestigieuse UBA (Université de Buenos Aires) ont récemment mis en place des économies d'urgence : parties communes non éclairées, usage restreint des ascenseurs, heures de bibliothèque réduites, etc.

## La cheffe de la diplomatie argentine en tournée en Chine et en Europe

La ministre argentine des Affaires étrangères, Diana Mondino, entame dimanche une tournée de 10 jours en Chine, et en Europe, cherchant à accroître les exportations et les investissements de la troisième économie d'Amérique latine, a annoncé mardi le ministère.

Accompagnée d'une "importante délégation d'entreprises de différents secteurs d'exportation de l'Argentine", Mme Mondino commencera sa tournée en Chine du 28 au 30 avril, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Les 2 et 3 mai, Mme Mondino assistera à la réunion du Conseil des ministres de l'OCDE à Paris, où devrait être annoncée la feuille de route pour l'adhésion de l'Argentine à l'organisation multilatérale.

Elle rencontrera ensuite les 5 et 6 mai des responsables de l'UE à Bruxelles pour tenter de faire avancer les négociations bilatérales avec l'Union, ainsi que l'accord commercial avec le Mercosur (dont l'Argentine est un des pays membres avec le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay et la Bolivie). Elle terminera cette tournée le 7 mai à Lisbonne. La Chine est le principal partenaire commercial de l'Argentine, après le Brésil, et 24,4% de ses importations proviennent du géant asiatique, vers lequel il exporte 6,6% de sa production totale, selon les dernières données disponibles de l'institut officiel Indec.

## COLOMBIE

### Tensions dans les négociations de paix avec l'ELN

Le gouvernement colombien a rejeté mardi les critiques de la guérilla de l'ELN qui accuse le gouvernement de "perfidie" et a menacé de rompre les discussions de paix en cours.

Dans une interview avec une radio locale, la négociatrice gouvernementale Vera Grabe a estimé que "ce type de déclarations et de qualifications est inacceptable alors que le gouvernement fait tout son possible pour que la paix progresse".

Le président de gauche Gustavo Petro négocie depuis novembre 2022 avec la guérilla de l'Armée de libération nationale (ELN), avec un fragile cessez-le-feu depuis l'été 2023. Les deux parties ont fait état de violations de l'accord à plusieurs reprises, ce qui a entraîné des crises et des suspensions temporaires des pourparlers.

## ILES SALOMON

### Le parti du Premier ministre remporte le plus grand nombre de sièges aux élections législatives

Le parti dirigé par le Premier ministre sortant des Iles Salomon, Manasseh Sogavare, a remporté le plus grand nombre de sièges aux élections législatives du pays, aucun parti ni aucune coalition politique n'ayant obtenu une majorité absolue, a rapporté mardi le radiotélédiffuseur national SIBC. Le parti Propriété, unité et responsabilité (OUR) de M. Sogavare a gagné 15 des 50 sièges dans le nouveau parlement, selon SIBC. Les électeurs des Iles Salomon, petit pays du Pacifique, ont voté mercredi dernier lors d'une élection nationale devant renouveler le Parlement et choisir le Premier ministre.

Ce scrutin dans ce pays de quelque 720.000 habitants, répartis sur des centaines d'îles volcaniques et d'atolls, est observé de près pour son impact attendu sur la situation sécuritaire dans le Pacifique.

## DJAMAË EL-DJAZAÏR Ouverture des coffres contenant les livres de l'érudit Cheikh Abdelhamid Ben Badis offerts comme Wakf

Le recteur de Djamaï El-Djazair, Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini a présidé, mardi, l'ouverture des coffres contenant les livres de l'érudit Cheikh Abdelhamid Ben Badis, offerts par sa famille en tant que Wakf au profit de Djamaï El-Djazair, à l'occasion de la célébration de la Journée du savoir le 16 avril.

Une équipe de Commissaires au patrimoine travaillant au Musée de la civilisation islamique à Djamaï El-Djazair a affirmé, que "les 808 livres transportés à Djamaï El-Djazair dans 25 coffres, subiront un traitement technique et artistique et seront répertoriés et protégés de l'humidité et de la poussière, puis catalogués et conservés dans des conditions idoines", précise un communiqué du Rectorat de Djamaï El-Djazair.

A cette occasion, "le recteur de Djamaï El-Djazair, le chef de Cabinet, le président du Conseil scientifique, le Directeur de l'esplanade de la Mosquée, des enseignants de Dar el Coran et des cadres du rectorat de la Mosquée, ont consulté quelques livres et pris connaissance de leur contenu et des thèmes traités, liés essentiellement au patrimoine, à la jurisprudence, à l'histoire, à la politique, à la littérature et autres".

"Ces livres sont d'autant plus importants que certains sont dédiés par Cheikh Ben Badis, alors que d'autres portent sa signature ou ses commentaires", ajoute le communiqué.

"Parmi ce recueil de livres, certains sont imprimés en lithographie qui vient en deuxième position après les manuscrits en termes d'importance patrimoniale", précise la même source.

## ALGER

### Avant-première du documentaire "Ag Abkeda, Soleil de N'Ajjer", stations phares du parcours d'un symbole de la résistance au Tassili N'Ajjer

L'avant-première du film documentaire "Ag Abkeda, Soleil de N'Ajjer", réalisé par Chafia Benarab, retraçant le parcours et la vie du moudjahid Ibrahim Ag Abkeda. Chef de la résistance populaire au Tassili N'Ajjer et moudjahid au sein des rangs de la Révolution de libération nationale, a été projetée lundi soir à Alger, dans le cadre d'une série d'œuvres audiovisuelles qui documentent la Mémoire nationale et le parcours des symboles et héros de l'Algérie. La projection du film s'est déroulée à la salle Ibn Zeydoun à Riad El Feth, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, de l'Amenokal des Touaregs du Tassili N'Ajjer, El-Bakri Ghouma, et de la famille du moudjahid Ibrahim Ag Abkeda, de notables du Tassili N'Ajjer des wilayas d'Illizi et de Djanet, ainsi que de membres des deux chambres du Parlement, des moudjahidines et des artistes. D'une durée de 110 minutes, cette œuvre historique jette la lumière sur la résistance dans la région du Tassili N'Ajjer, au sud-est de l'Algérie, contre la colonisation française au XIXe siècle et au début du XXe siècle, ainsi que sur la période de la Révolution de libération nationale, à travers le parcours du moudjahid Ibrahim Ag Abkeda (1885-1962), riche en lutte et combat, à l'instar des attaques menées contre les centres militaires et les convois d'approvisionnement coloniaux qui tentaient d'envahir le désert algérien vers le Niger et les régions d'Afrique de l'Ouest, mais se heurtèrent à une forte résistance des habitants de la région du Tassili N'Ajjer, outre les batailles menées depuis 1916 comme "Tinehidane", "Takt" et "Tit". Ce documentaire dont le tournage s'est déroulé dans plusieurs localités des wilayas

de Djanet et d'Illizi, étayé par des images d'archives sur fond de musique locale, a mis en évidence les principales étapes de la résistance des Touaregs du Tassili N'Ajjer sous la houlette du moudjahid Ibrahim Ag Abkeda, et ce jusqu'à la Révolution de libération nationale en 1954.

La réalisatrice du film a tenté de faire connaître la communauté conservatrice des Touaregs où a grandi le moudjahid Ibrahim Ag Abkeda, pétri des valeurs nationales et révolutionnaires, sa lutte contre le colonialisme français et les batailles menées aux côtés des hommes braves des tribus du Tassili N'Ajjer, et ce à travers de nombreux témoignages livrés par des historiens comme Lahcen Zaghidi, des notables de la région et des intellectuels locaux.

Dans ce cadre, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit a souligné l'importance de ce documentaire historique dans la forme et le contenu, grâce notamment aux techniques utilisées dans sa réalisation, ajoutant qu'il s'agit "d'une œuvre exceptionnelle qui consacre les valeurs nationales et renforce le lien entre la génération d'aujourd'hui qui a porté la bannière de la résistance, du djihad et de la libération et celle d'aujourd'hui, appelée à renouer avec les principes et valeurs de leurs aïeux et leur glorieuse histoire riche de symboles et de héros...".

"Le Chef Ibrahim avec sa personnalité hors-pair a marqué l'histoire moderne et contemporaine de l'Algérie, en dirigeant la résistance populaire et en combattant au sein des rangs de la révolution de libération nationale aux côtés de Cheikh Amoud et des hommes vaillants du Tassili et de l'Ahaggar, ayant mené l'une des plus longues résistances au Grand Sud contre la colonisation française à la fin du 19e siècle et au début du 20e", a rappelé le ministre.

"Nos moudjahidine du

Grand Sud ont remporté de nombreuses victoires et réussi à faire échouer les plans de l'ennemi visant à anéantir les valeurs et l'identité nationales", a-t-il ajouté.

"Le moudjahid Ibrahim Ag Abkeda, ce modèle de la résistance et du patriotisme, a défendu, aux côtés de ses compagnons d'armes, sa terre et son honneur avec bravoure et courage" et prému les enfants de la région contre les "plans de christianisation", a affirmé M. Rebiga. Le ministre a souligné, en outre, le rôle du moudjahid dans "la sensibilisation et la mobilisation durant la Glorieuse Révolution.

A l'instar des enfants du Grand Sud, il avait son mot à dire face au colonisateur français et ses tentatives de séparer le Sahara algérien du reste du pays pour diviser les Algériens et porter atteinte à l'unité nationale".

"Ces nobles positions ont apporté appui et soutien au Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) lors des derniers rounds des négociations", a-t-il soutenu. Pour le ministre, "L'Algérie a réalisé aujourd'hui, sous la conduite du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, plusieurs acquis dans différents domaines, en un temps record, grâce à une stratégie bien élaborée et à une vision éclairée, pour aller de l'avant dans la concrétisation des ambitions et objectifs des enfants du peuple algérien...". De son côté, l'Amenokal du Tassili N'Ajjer, El-Bakri Ghouma a salué "l'intérêt particulier accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la valorisation des hauts faits et de la résistance historique des enfants du peuple algérien", appelant la jeunesse algérienne à "s'attacher aux valeurs nationales, à s'intéresser à l'histoire et à ses symboles, et à se dresser contre les complots quotidiens ourdis contre l'Algérie". Il a expliqué que ce

documentaire "retrace la vie du moudjahid Ibrahim Ag Abkeda et de ses compagnons d'armes, ayant combattu sur deux fronts, l'occupation italienne à l'Est et la colonisation française à l'Ouest, alliant résistance populaire et révolution de libération, ce qui témoigne de son attachement à sa terre, sa culture et sa civilisation ancestrale.

Le moudjahid a également soutenu les chefs de la région de l'Ahaggar contre la colonisation française et a refusé le projet de séparation du Sud du Nord lors des négociations pour que l'Algérie reste unie et forte sur son territoire", a-t-il ajouté. M. El-Bakri Ghouma a également rappelé que "le moudjahid Ibrahim Ag Abkeda a rencontré le leader historique Ahmed Ben Bella lors de son voyage pour accomplir le Hadj en bateau, où ils ont échangé sur la coordination de l'action armée entre les moudjahidine du Nord et du Sud et l'engagement des habitants du Sud à exercer une pression sur la France coloniale afin de l'affaiblir et de libérer, à tout prix, le pays". De son côté, la réalisatrice Chafia Benarab a indiqué que "le documentaire est produit par le ministère des Moudjahidine et des ayants-droit dans le cadre du programme du soixantenaire du recouvrement de l'indépendance", ajoutant que cette œuvre "s'est appuyée sur des témoignages de la mémoire orale de la société des Touaregs, qui correspondent parfaitement aux références que nous avons utilisées comme sources historiques pour mettre en lumière cette personnalité historique hors pair qui a résisté farouchement contre la colonisation française". La projection en avant-première de ce documentaire a été marquée par un hommage rendu aux descendants du moudjahid et résistant Ibrahim Ag Abkeda et à de nombreux notables de la région du Tassili N'Ajjer.

## MÉDÉA

### La 19<sup>e</sup> édition de l'atelier de calligraphie arabe du 1<sup>er</sup> au 3 mai prochain (Organisateur)

La 19<sup>e</sup> édition de l'atelier national de calligraphie arabe se tiendra du 1<sup>er</sup> au 3 mai prochain à la maison de la culture Hassan-El-Hassani de Médéa, a-t-on appris, mardi, auprès de l'association "Er-Rakim" de promotion de l'artisanat et des arts plastiques, organisatrice de l'événement.

Une quarantaine de calligraphes issus de vingt et une wilayas du pays, sont attendus à ce rendez-vous culturel, a indiqué le président de l'association "Er-rakim", Abdelrazzak karabernou.

L'atelier est décliné sous forme d'exposition des œuvres conçues par les calligraphes sélectionnés pour cette édition, en sus d'un concours devant distinguer les meilleurs œuvres réalisées dans les styles retenus pour ce concours, en l'occurrence "Thuluth", "Diwani", "Maghribi", "Riqa" et "Fariisi", a-t-il expliqué.

La compétition portera sur la reproduction de versets du Saint-Coran ou de poèmes, chacun, dans un style d'écriture cursive choisi par le jury du concours, a-t-il encore ajouté, relevant que l'atelier sera ponctué de cours d'initiation à la calligraphie au profit des citoyens et de rencontre sur le sujet animé par des spécialistes.

La nouvelle édition de l'atelier rendra hommage au calligraphe turque du 19<sup>e</sup> siècle, Hadji Mohamed Nazif Bek (1846-1913), qui a fait un long passage au sein de l'état major de l'armée Ottomane en qualité de calligraphe attitré, connu pour sa maîtrise des différents styles d'écriture et devenu célèbre pour ses illustrations des cartes géographiques, auteur aussi de nombreux ouvrages sur les styles d'écriture cursives.

L'atelier national de calligraphie arabe constitue "un espace de formation, de compétition et un moyen d'échange d'expérience et de savoir-faire entre les calligraphes nationaux, confirmés ou débutants, et vise à développer et à perfectionner les capacités créatives des calligraphes", a estimé M. Karabernou.

L'événement constitue également une opportunité pour évaluer le niveau de performance et d'exécution des artistes participant et de tester la maîtrise des techniques d'écriture, a-t-il conclu.

## ANNABA

### Le concours "Annaba Film Industry", une expérience pionnière (organisateur)

Le concours "Annaba Film Industry", organisé en marge du 4<sup>ème</sup> Festival du film méditerranéen, à Annaba (24-30 avril), sera une "expérience pionnière" pour découvrir de nouveaux talents et accompagner les jeunes cinéastes, ont indiqué, mardi les organisateurs.

Dans le cadre de cette compétition qui reflète, selon la même source, la volonté de ce festival méditerranéen de devenir un "contributeur de l'industrie cinématographique", pas moins de 12 productions, dont 7 algériennes, ont été sélectionnées pour y participer. Le concours sera consacré aux domaines du "développement de scénario" et de la "production de films", a-t-on encore indiqué, ajoutant que les lauréats bénéficieront d'un "accompagnement" et d'un "soutien" durant le festival.

Cette manifestation culturelle donnera également lieu à un programme de formation sous forme de sept ateliers destinés à former 70 jeunes aux métiers de l'industrie cinématographique (production, réalisation, bande sonore, direction photo, direction d'acteurs et écriture de scénario), en plus d'un master class qui leur permettra d'interagir et de s'imprégner des expériences de grands noms dans les domaines de la musique de film et de la production cinématographique, notamment celles du musicien international algérien, Safi Boutella, et du producteur, italien Daniele Urciuolo.

Le festival comprend, également, un programme destiné à mettre en valeur le cinéma féminin méditerranéen à travers la projection de 5 films dont "Les filles d'Olfa" de la tunisienne, Kaouther Ben Hania, en plus de projections spéciales consacrées au cinéma palestinien avec un total de sept courts-métrages.

Le jury de la compétition officielle du 4<sup>ème</sup> Festival du film méditerranéen d'Annaba, présidé par le réalisateur turc, Nuri Bilge Ceylan, lauréat de nombreux festivals internationaux, jugera 46 films, dont 14 longs-métrages, 17 courts-métrages et 15 films documentaires.

APS

## DIGITAL AFRICAN SUMMIT 80% de la population algérienne a accès à internet (ministre)

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a affirmé mardi à Alger, que 80% de la population en Algérie a accès à internet, mettant en exergue les avancées enregistrées en matière de numérisation et de digitalisation des services.

A l'occasion de la tenue du Digital African Summit, au palais de la Culture Moufidi Zakaria à Alger, M. Bibi Triki a souligné les "grands pas réalisés par l'Algérie dans le domaine de la numérisation et la transformation digitale, précisant que 80% de la population algérienne a accès à internet".

Il a ajouté que "la modernisation des services de la poste et la digitalisation des autres secteurs avancent à grands pas", assurant que l'Algérie est

"prête" à mettre tout son savoir faire dans ce domaine au service des pays africains.

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a rappelé de son côté, les mesures incitatives, notamment financières, décidées par l'Algérie pour encourager les jeunes à réaliser leur propres entreprises, les exhortant toutefois, à se diriger vers le marché digital africain. Présent à cet évènement, le président du

Conseil d'administration de l'Union postal universel, M. Isaac Gnamba Yao, a "félicité" l'Algérie pour les avancées réalisées dans le domaine de la numérisation et la digitalisation.

Il est à noter que le Digital African Summit réunit simultanément aussi deux autres évènements technologiques à savoir l'ICT Maghreb et le salon des télécoms (ALVTIC), en présence de plus de 100 délégués de divers pays africains ainsi qu'une centaine d'entreprises et startups.

Selon les organisateurs, la convergence de ces trois évènements qui se dérouleront du 23 au 25 avril, marque un tournant majeur dans la coopération technologique Sud-Sud et la promotion de l'innovation en Afrique. Le programme du Digital African Summit comporte des thèmes tels que l'infrastructure technologique, la cybersécurité, l'intelligence artificielle, la santé digitale et les fintechs.

## ACADÉMIE ALGÉRIENNE DE LA LANGUE ARABE Création du Prix national des sciences de la langue arabe

L'Académie algérienne de la langue arabe (AALA) a annoncé le lancement de la session constitutive de son Prix national des sciences de la langue arabe au titre de l'année 2024, visant ainsi à encourager les études et la recherche en sciences de la langue arabe et contribuer à sa diffusion, selon un communiqué de l'Académie.

A cet effet, l'AALA invite les postulants à la compétition pour ce prix à soumettre leurs candidatures munies d'un manuscrit dans l'une des branches des sciences de la langue arabe.

Le prix sera décerné à trois lauréats en plus de boucliers commémoratifs et de certificats d'appréciation, se réservant le droit d'ajourner une partie du prix ou sa totalité, si les travaux soumis ne sont pas à la hauteur du niveau académique requis.

Le montant global sanctionnant les trois prix a été fixé à un million de dinars algériens (1.000.000 DZD), dont la somme de 500.000 DZD qui sera adjugée au premier de ce concours, alors que le deuxième et le troisième de ce prix se verront attribuer les sommes de 300.000 DZD et 200.000 DZD respectivement. Les prix seront remis lors du Congrès annuel de l'AALA, dont la tenue coïncide avec la célébration de la Journée internationale de la langue arabe en décembre prochain. Les conditions et les modalités de participation à ce concours sont mises à la disposition des candidats sur la page Facebook de l'AALA, qui a également prévu la possibilité de se renseigner sur ce prix en contactant ses services par email au : prizeaala.dz.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au secrétariat du président de l'AALA ou envoyé par courrier recommandé à l'adresse suivante : Monsieur le Président de l'Académie Algérienne de la Langue Arabe, 6, rue Colonel M'hamed Bouguerra El-Biar, BP 402, El-Biar, Alger -Algérie, avant la date limite de dépôt des œuvres, fixée au 15 octobre 2024. Fondé en 1986, l'Académie algérienne de la langue arabe, organisme national à caractère scientifique et culturel, vise à enrichir, promouvoir et développer la Langue arabe.

APS

## ESPACE La Chine va envoyer un nouvel équipage vers sa station spatiale jeudi

La Chine enverra jeudi soir un nouvel équipage vers sa station spatiale Tiangong, a annoncé l'agence spatiale chinoise, pour la dernière mission en date d'un programme visant à envoyer des astronautes sur la Lune d'ici 2030. La mission spatiale Shenzhou-18, composée de trois astronautes, décollera à 20H59 locale jeudi (12H59 GMT) du Centre de lancement de satellites de Jiuquan, dans le nord-ouest de la Chine, a précisé

l'agence spatiale chargée des vols habités (CMSA). L'équipage sera dirigé par Ye Guangfu, un pilote de chasse et astronaute qui a déjà fait partie de l'équipage du vaisseau Shenzhou-13 en 2021.

L'équipage restera en orbite pendant six mois, pour mener des expériences sur la gravité et la physique, ainsi que sur les sciences de la vie. "Tous les préparatifs avant le lancement se déroulent comme prévu", a

déclaré Lin Xiqiang, directeur général adjoint de la CMSA, lors d'une conférence de presse. Tiangong est le projet emblématique du programme spatial chinois, qui a également fait atterrir des rovers robotisés sur Mars et sur la Lune, et permis à la Chine de devenir le troisième pays à mettre des êtres humains en orbite. L'équipage de la station spatiale est composé d'équipes tournantes de trois astronautes.

## PUBLICITÉ

EPE - ALGERIE TELECOM - SPA  
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE KHENCHELA  
NIF: 000216299033049  
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT  
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N° AO /02 /AT/DOT KHE/SDFS/DAL/SA/2024

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé afin de conclure des contrats d'adhésions à commandes pour :

- TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE
- TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN CUIVRE
- Condition d'éligibilité

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° 109214 entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges, auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom, accompagnées du cachet de l'entreprise à l'adresse suivantes :

ALGERIE TELECOM EPE/SPA  
Direction Opérationnelle des télécommunications Khenchela  
Sous-Direction Fonctions Support  
Département Achats et Logistique  
ADRESSE : Cité ESSAADA Khenchela

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de cinq mille dinars (5000,00 DA), non remboursable, le paiement se fera auprès de la banque BNA Khenchela agence 323 : représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte N°001003230300000239/58

**Présentation des offres**

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière »

-Dossiers administratif : (un (01) original en format papier plus le dossier en format électronique  
-L'offre technique : (un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique  
-L'offre financière : (un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée, anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire comporte uniquement les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM -EPE/SPA-  
Direction Opérationnelle des télécommunications Khenchela  
ADRESSE : Cité ESSAADA Khenchela  
« Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales »  
N° AO /02 /AT/DOT KHE/SDFS/DAL/SA/2024  
« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE »  
« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN CUIVRE »  
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : Algérie Télécom - Direction Opérationnelle des télécommunications Khenchela - Cité SAADA Khenchela.

La durée de préparation des offres est fixée au quinzième (15) jour calendaires à compter de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

DK NEWS **Anep : 2416013301 du 25/04/2024**

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS WILAYA DE DJELFA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, modifier et compléter portant réglementation des marchés publics. La direction de la jeunesse et des sports informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales, paru dans les quotidiens اصداء الملاعب du 13/03/2024

**Portant Objet :**  
- REALISATION D'UNE MAISON DES JEUNES TUPE3 A BIRINE  
Que la décision de la commission du ouverture et jugement des offres du 02/04/2024 est comme suit :

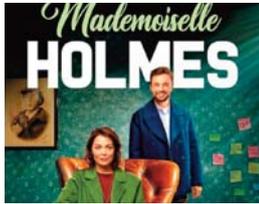
PROJET	Entreprise	MONTANT	REMARQUE
REALISATION D'UNE MAISON DES JEUNES TUPE3 A BIRINE	ETB ABIKCHI YUCEF	40.691.281.00	Moins disant

Les participants concernés par cet avis d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de mes services, au plus tard **trois (3) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire et comme ils peuvent déposer leurs recours auprès de l'autorité compétente dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 07/10/2010, modifier et compléter portant réglementation des marchés publics.

# Programme de la soirée

**TF1 20:10**

**Mademoiselle Holmes**  
Saison 1 - Épisode 5



De retour de Londres, Charlie et Samy sont appelés sur une affaire de meurtre dans une entreprise de glace artisanale. La victime, une chef glacière, a été retrouvée morte, visiblement enfermée dans la chambre froide. Les premières conclusions de l'enquête laissent penser à une vengeance. En effet, la jeune chef s'apprête à envoyer une lettre d'avertissement à un employé. Les enquêteurs découvrent également une insulte sur son casier et de la glace volontairement jetée sur ses vêtements. Les soupçons se posent sur Sofiane Tomal, un jeune employé en contrat de réinsertion.

**france 2 20:10**

**Envoyé spécial**



« Quand la police piège la messagerie du crime » : En infiltrant un réseau téléphonique crypté, la police judiciaire française a espionné les 200 membres les plus importants de la criminalité organisée mondiale • « Centrales photovoltaïques, le grand déploiement » : Partout en France, les projets de parcs photovoltaïques au sol se multiplient. Ceux-ci, toujours plus grands, suscitent colère de certains habitants, qui voient changer les paysages des campagnes où ils vivent • « Titicaca, le lac meurt de soif » : Le célèbre lac Titicaca, située à 3800 mètres d'altitude entre le Pérou et la Bolivie, est à son plus bas niveau depuis 70 ans.

**france 3 20:10**

**Les secrets du château**



Lors de la fête annuelle donnée au château de la Rochefoucauld, près d'Angoulême, un crime sanglant est commis. La victime est Cédric De Breuil, un entrepreneur de renom, époux de la comtesse Louise de Camaran. Une femme qu'Alex Meurisse, le commandant chargé de l'enquête, semble très bien connaître. En effet, vingt ans plus tôt, Louise et Alex ont vécu une histoire d'amour, étouffée par les parents de Louise, qui ne voyaient pas d'un très bon oeil cette relation entre leur fille et le fils de l'intendant de leur domaine de l'époque.

**CANAL+ 20:06**

**Tokyo Vice**  
Saison 2 - Épisode 7



Jake retrouve sa famille aux Etats-Unis pour fêter le 60e anniversaire de son père. Pendant ce temps, les membres du clan Chihara-Kai organisent les funérailles de leur chef. La question de sa succession se fait plus pressante. Naoki Hayama assure la régence et reste persuadé que Tozawa a commandité l'assassinat de leur chef. Sato prône la prudence et préfère réunir des preuves solides avant tout. Lors de son interrogatoire, un des tueurs avoue à Katagiri avoir été payé par Tozawa.

**6 20:10**

**Pékin express**  
Saison 18



Au nord du Vietnam, les binômes tentent de décrocher leur place pour la finale en participant à trois épreuves. Trek au milieu des montagnes, mission sur l'eau et tir à l'arc, les candidats doivent faire preuve d'endurance, de patience mais aussi de précision pour arriver au bout de cette étape durant laquelle ils découvrent un chef d'oeuvre de la nature : la montagne Nui Thung, percée par un trou de 50 m de diamètre. A l'issue de l'émission, alors que l'équipe vainqueur remporte une amulette, une autre se voit attribuer une enveloppe noire éliminatoire. Celle-ci quitte alors l'aventure.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2717

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



« La meilleure façon de ne pas se perdre, c'est de ne pas savoir où on va »

Jean-Jacques Schuhl

### Mots croisés n°2717

Horizontalement :  
Verticalement :

- 1 - Pêcheuse d'écrevisses en eau trouble
  - 2 - Extirpes les yeux superflus
  - 3 - Repas entre disciples - Quatrième partie du jour - Note de clé
  - 4 - Marque d'infinif - Argot très british - Coup de baguette
  - 5 - Snifer - Elle voulait la pomme et eut les pépins
  - 6 - Mesure avant remplissage - Objet parfois défensif
  - 7 - Sans accent - Mesquin
  - 8 - Courberaient
  - 9 - Règle d'état - Distend - Le numéro 58
  - 10 - Porteur de géniteur - Pas détendus du tout
- A - Contenant qui reçoit n'importe quoi  
B - Manque total de bon sens  
C - Bienfaisant - Sorte d'humour  
D - Terre bretonne  
E - Patrie d'Abraham - Peu fidèle  
F - Complètement inculte - Belle période pour hâler  
G - Autre terre bretonne - Nigaud  
H - Côtele - Vice rédhiltoire  
I - Epine de rose - Fluctuer  
J - Début de compte - Archipel danois  
K - séparé du reste - Pas très important  
L - Agents de liaison

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												





## BASKETBALL - COUPE D'ALGÉRIE 2024 (MESSIEURS) Le programme des huitièmes de finale



Programme des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball 2024, seniors messieurs, prévus vendredi :

A Boukadir : CR Béni Saf - USM Alger (15h00)  
A Blida : MC Alger - Rouiba CB (16h00)  
A Staouéli : M Ouled Chebel - CRB Dar Beïda (15h00)  
USM Blida - WO Boufarik (17h00)  
A Bouira : CSC Gué de Constantine - PS El Eulma (15h00)  
NB Staouéli - US Sétif (17h00)

**NB :** le TRA Draria et le NA Hussein-Dey sont directement qualifiés en quarts de finale, après les retraits de la JSB Ain El Araba et l'OS Boudj Bou Arreridj.

## VOLLEYBALL - NATIONALE 1 MESSIEURS (GR. CENTRE-EST) Le programme de la 18<sup>e</sup> journée

Programme de la 18<sup>e</sup> journée du groupe Centre-Est du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale 1 messieurs, prévue vendredi :

### Groupe Centre-Est / 18<sup>e</sup> journée : Vendredi :

NR Bordj Bou Arreridj - JM Batna (16h00)  
OMK El-Milia - ES Tadjenat (16h00)  
MB Bejaia - ES El-Eulma (17h00)  
Olympique Ain M'lila - ES Sétif (17h00)  
JSC Ouled Adouane - EF Ain Azel (17h00)

Classement :	Pts	J
1. JSC Ouled Adouane	41	17
2. OMK El-Milia	34	17
--. ES Sétif	34	17
4. ES Tadjenat	33	17
5. MB Bejaia	29	17
--. ES El-Eulma	29	17
7. Olympique Ain M'lila	27	17
8. EF Ain Azel	18	17
9. NR Bordj Bou Arreridj	5	17
--. JM Batna	5	17

## HANDBALL - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS-2024 La JSE Skikda (messieurs) pour créer la surprise face au Zamalek (président)

La JSE Skikda jettera toutes ses forces face au Zamalek d'Egypte avec l'ambition de créer la surprise, lors du match qui opposera, jeudi, les deux équipes au titre du dernier carré du Championnat d'Afrique masculin de handball des clubs vainqueurs de coupes, qui se poursuit à Oran, a indiqué, mercredi, le président du club pensionnaire de l'Excellence algérienne, Yacine Aliout.

"Ce sera certes une mission difficile contre une très bonne équipe du Zamalek, considérée comme l'un des ténors du handball africain, mais nous n'allons pas aborder ce match dans la peau d'une victime expiatoire", a déclaré à l'APS le premier responsable de la formation de l'Est du pays.

La JSES est la seule, parmi cinq équipes masculines algériennes présentes dans cette compétition, à avoir réussi à valider son billet pour les demi-finales (20h00 à la salle omnisports du complexe sportif Miloud-Hadefi), après avoir terminé à la deuxième place de son groupe lors du tour principal clôturé mardi soir.

"Nous avons réussi, jusque-là, un parcours satisfaisant dans cette épreuve que nous jouons avec notre effectif habituel, sans avoir engagé des joueurs à titre de prêt comme l'ont fait la majorité des autres clubs. Un choix qui s'est avéré un atout non négligeable", s'est félicité M. Aliout.

Le club de "Russicada" compte défier le Zamalek, finaliste malheureux de la Super-coupe d'Afrique jouée la semaine passée également à Oran, avec l'intention de lui refaire le coup du Championnat d'Afrique de 2010, lorsqu'il l'avait éliminé en quarts de finale, a encore dit son président.

"Ce sera la cinquième fois que nous allons croiser le fer avec le Zamalek dans un championnat d'Afrique. Certes, cet adver-



saire nous battu à trois reprises, mais nous l'avions aussi éliminé en quarts de finale de l'édition de 2010. Nous allons essayer de reproduire le même scénario, en dépit de la difficulté de la mission qui nous attend", a-t-il poursuivi.

Estimant que son équipe est en train de "monter en puissance" au fil des matchs de cette compétition, le même responsable a souligné que cette joute continentale constitue aussi une "bonne préparation" pour son équipe en vue des Play-offs du championnat d'Excellence, qui demeure le principal objectif de la JSES, après avoir

perdu la finale des Play-off du précédent exercice face à l'ES Ain Touta. Ce dernier a quitté le rendez-vous africain d'Oran, dès le premier tour, alors que les trois autres équipes algériennes concernées par cette épreuve, à savoir le HBC El Biar, l'OM Anaba et le CRB Mila, n'ont pu passer le cap du tour principal, rappelle-t-on.

L'autre demi-finale du Championnat d'Afrique opposera, jeudi aussi, Al Ahly d'Egypte, fraîchement vainqueur de la Super-coupe d'Afrique, à l'Espérance de Tunis, à la salle OMS du complexe sportif Miloud-Hadefi à partir de 14h00.

## Elimination du HBC El Biar (messieurs) après sa défaite face au Zamalek (28-25)

Le HBC El Biar n'ira pas au dernier carré du Championnat d'Afrique masculin des vainqueurs de coupes qui se poursuit à Oran après sa défaite, mardi, face au Zamalek d'Egypte sur le score de 28 à 25 (mi-temps : 14-11), lors de la 2<sup>e</sup> et dernière journée du tour principal (Gr. B). Condamné à le gagner pour valider leur billet au dernier carré, le HBC El Biar a bien résisté, en début du match, face au finaliste malheureux de la Super-coupe d'Afrique jouée la semaine dernière à Oran. Tout

au long de la première douzaine de minutes de la première période, les Algérois répondaient du tac au tac à leurs homologues égyptotes.

Mais ces derniers commencent à prendre le jeu à leur compte dès la 13<sup>e</sup> minute après avoir réussi à porter à trois buts leur avance (10-7). Ils parviennent à conserver la même cadence jusqu'à la fin de cette mi-temps soldés par leur victoire sur le score de 14 à 11. Battus, la veille, par l'ES Tunis (25-23) pour le compte de la 1<sup>re</sup>

journée de ce tour principal, les protégés de Lamine Sahli avaient encore une dernière demi-heure pour revenir dans le match, au cours d'une deuxième période qu'ils ont entamée avec l'intention de renverser la vapeur.

Cela s'est traduit dans les neuf premières minutes de cette mi-temps lorsqu'ils ont réussi à réduire la marque (17-16), mais depuis, les Cairotes vont mettre le pied sur le champion, parvenant à creuser l'écart pour le porter à quatre

buts, avant de l'emporter sur le score de 28 à 25.

Du coup, le HBCE se contentera de disputer les matchs de classement (de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> place), après avoir terminé à la 3<sup>e</sup> place du groupe B avec 2 points. Le Zamalek, lui, se qualifie au dernier carré en tête avec six points, suivi par l'ES Tunis (4 pts), vainqueur en même temps de la JS Kinshasa (38-25), dernier avec un zéro pointé, dans l'autre match de la poule abrité par le Palais des sports "Hamou Boulélis".

## CYCLISME

### Coupe d'Algérie 2024 - course en ligne (messieurs): victoire de Mohamed Salaheddine Cherki (Madar Pro-Cycling Team)

Le coureur cycliste, Mohamed Salaheddine Cherki (Madar Pro-Cycling Team), a remporté la course en ligne de la Coupe d'Algérie 2024 de cyclisme sur route, courue mercredi à Biskra dans un circuit fermé dans la ville d'El Kantara, alors que son coéquipier, Oussama Mimouni, est en tête du classement général.

Mohamed Salaheddine Cherki a parcouru les 111,8 km avec un temps de (2 heures 55 minutes 00 secondes), devant ses coéquipiers de Madar Pro-Cycling Team, Oussama Mimouni et Mohamed Nadjib Assel.

Au classement général, Oussama Mimouni est en tête avec 52 points, devant Mohamed Salaheddine Cherki (40 pts) et



Mohamed Amine Nehari (29 pts). Mardi, le contre-la-montre individuel a été remporté par Hamza Mansouri (Madar Pro-Cycling Team) avec un chrono de 26 minutes 15 secondes et 44 centièmes, devant Nasr-Allah Essemiani (Club de Dély Brahim), entré en deuxième position avec un chrono de 27:01.71, au moment où Hamza Yacine, sociétaire du Madar Pro-Cycling Team, s'est contenté de la troisième place, avec un chrono de 27:01.73.

Les épreuves des (seniors/dames), initialement prévues en même temps que celles des messieurs, ont été reportées à une date ultérieure pour des raisons organisationnelles.

### Course régionale: plus de 90 jeunes coureurs attendus vendredi prochain à Saïda

Une course régionale de cyclisme des jeunes catégories aura lieu, vendredi prochain au centre-ville de Saïda, a-t-on appris, mercredi, auprès des organisateurs.

Cette compétition de la petite reine, organisée par la ligue de cyclisme de la wilaya de Saïda, en collaboration avec la Fédération algérienne de cyclisme et la direction

de la Jeunesse et des Sports de la wilaya, verra la participation de plus de 90 jeunes coureurs cyclistes en benjamins, minimes et cadets filles et garçons de 15 clubs de huit ligues de wilayas de l'Ouest du pays. Cette course régionale se déroulera sur un circuit fermé de 4 km au centre-ville de Saïda.

Les écoles benjamins devront parcourir une distance

de 4 km en un tour, les benjamins parcourront 8 km en deux boucles, les minimes trois tours et les cadets en quatre boucles.

Cette course de la petite reine s'inscrit dans le cadre de l'application du programme du calendrier régional de cyclisme.

## LIGUE 1 MOBILIS (24<sup>E</sup> JOURNÉE) Favorable au MC Alger, lutte acharnée pour le maintien

Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, le MC Alger, partira avec la faveur des pronostics, à domicile face au Paradou AC, pour espérer accentuer son avance en tête, alors que la lutte pour le maintien amorcera un virage important, à l'occasion de la 24<sup>e</sup> journée prévue vendredi, samedi, et dimanche.



Tenue en échec en déplacement lors de la précédente journée sur le terrain du NC Magra (0-0), le MCA (1e, 53 pts) aura une belle opportunité de frapper d'une pierre deux coups : renouer avec la victoire et conforter sa place de leader.

Auréolé de sa qualification pour la finale de la Coupe d'Algérie, acquise mardi soir à Oran aux dépens du CS Constantine (2-1, après prolongations), le Mouloudia verra un 10e match sans défaite, toutes compétitions confondues.

De son côté, le Paradou AC (5e, 36 pts), auréolé de sa victoire à la maison face au MC El-Bayadh (1-0), un succès qui a mis fin à une période de disette de sept matchs, aura à cœur de confirmer son réveil et éviter de retomber dans ses travers.

L'ES Sétif (4e, 37 pts), qui reste sur un succès renversant à domicile face à la JS Saoura (2-1), se rendra à la capitale des "Ziban" pour défier l'US Biskra (7e, 31 pts), qui est en train de marquer le pas en alignant deux défaites de rang, toutes compétitions confondues.

Les Biskris, éliminés en quarts de finale de la Coupe d'Algérie face à l'USM Alger (1-3), ont ensuite bu le calice jusqu'à la lie en chutant lourdement à Alger face au CR Belouizdad (4-0), d'où l'importance cruciale de relever la tête face à l'Entente.

Les Sétifiens, quant à eux, vont chercher à revenir avec un bon résultat pour rester au contact du podium.

La JS Kabylie (8e, 30 pts), qui a connu mardi des changements sur le plan administratif avec le départ notamment du président du Conseil d'administration, Achour Cheloul, sera en appel à Alger pour affronter l'ES Ben Aknoun (14e, 23 pts), dont la victoire est impérative pour quitter la zone rouge.

L'ESBA n'aura plus droit à l'er-

reur dans l'optique du maintien, face à une équipe de la JSK qui aspire à bonifier son dernier succès décroché à Tizi-Ouzou face au MC Oran (3-1) et du coup faire un pas vers le maintien.

### Choc des extrêmes à Oran, match "à six points" à Chlef

Au sud du pays, la JS Saoura (8e, 30 pts), aura une belle occasion de soigner son classement en recevant la lanterne rouge l'US Souf (16e, 7 pts), virtuellement reléguée en Ligue 2 amateur.

Le MC El-Bayadh et l'USM Khenchela, logés ensemble à la 10e position avec 28 points chacun, s'affronteront dans un duel mettant aux prises deux équipes qui traversent une période délicate.

Le MCEB, qui n'a gagné qu'un seul match lors de ses sept dernières rencontres, toutes compétitions confondues, devra sortir la tête de l'eau à domicile pour reprendre confiance, face à une équipe de l'USMK qui reste sur trois défaites de suite.

Dans le bas du tableau, l'ASO Chef (12e, 27 pts), privée de son public (huis clos oblige), recevra un concurrent direct pour le maintien : le NC Magra (13e, 26 pts), dans un rendez-vous "à six points".

Les Chélifiens qui sont allés s'imposer chez l'US Souf (2-0) le week-end dernier, devront faire face à une équipe du "Nedjm" qui commence à redresser la barre après avoir décroché 4 points lors des deux derniers matchs.

Le MC Oran, premier reléguable (15e, 19 pts), sera face à une virage important en vue du maintien, en accueillant le CR Belouizdad (3e, 42 pts).

Ce choc des extrêmes mettra aux prises deux clubs aux objectifs diamétralement opposés.

Si le club oranais jouera une "finale" pour amorcer sa mission de

sauvetage, le Chabab devra absolument éviter un mauvais résultat qui pourrait lui coûter sa place sur le podium.

Enfin, le match CS Constantine-USM Alger a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement du club algérois en Coupe de la Confédération africaine (CAF).

### Le programme

Programme des rencontres de la 24<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévues vendredi, samedi, et dimanche :

#### Vendredi, 26 avril :

MC El-Bayadh - USM Khenchela 16h00

JS Saoura - US Souf 16h00

US Biskra - ES Sétif 16h00

#### Samedi, 27 avril :

ASO Chlef - NC Magra 16h00

Huis clos

ES Ben Aknoun - JS Kabylie 16h00

MC Alger - Paradou AC 20h00

#### Dimanche, 28 avril :

MC Oran - CR Belouizdad 19h00

#### Reportée :

CS Constantine - USM Alger

#### Classement :

	Pts	J
1). MC Alger	53	23
2). CS Constantine	43	23
3). CR Belouizdad	42	22
4). ES Sétif	37	23
5). Paradou AC	36	23
6). USM Alger	35	20
7). US Biskra	31	23
8). JS Kabylie	30	22
--). JS Saoura	30	23
10). USM Khenchela	28	22
--). MC El Bayadh	28	23
12). ASO Chef	27	23
13). NC Magra	26	23
14). ES B. Aknoun	23	22
15). MC Oran	19	22
16). US Souf	7	23.

## LIGUE 1 MOBILIS - JS KABYLIE

### Tout mettre en oeuvre pour "redorer le blason du club" (président)

Le nouveau président du Conseil d'administration (CA) de la SSPAJS Kabylie (JSK), El Hadi Ould Ali, nommé à ce poste mardi, a assuré mercredi à Tizi-Ouzou "tout mettre en oeuvre pour redorer le blason du club" de Ligue 1 Mobilis de football.

S'exprimant à la presse à sa sortie d'une séance de prise de contact avec l'effectif du club, Ould Ali a indiqué disposer d'une "carte blanche" de la part d'actionnaire majoritaire pour "tout mettre en

oeuvre pour redorer le blason du club".

"Je suis venu avec l'unique ambition d'être à la disposition du club et le mettre dans les meilleures conditions, afin de lui permettre de retrouver sa place de leader", dira-t-il en affirmant avoir "l'engagement de Mobilis".

Indiquant que c'est là "un challenge très intéressant" pour lui, Ould Ali a, par ailleurs, indiqué être "conscient que cette tâche est un immense fardeau" et que

"l'héritage de la JSK est lourd à porter".

Il a ajouté "comprendre la colère des supporters" qu'il faudrait, a-t-il dit "convaincre". "Il y a des milliers de supporters qui viennent au stade et d'autres un peu partout à travers le monde qu'il faudrait satisfaire", a-t-il déclaré, en s'engageant à "travailler sans relâche pour cet objectif".

Il a encore expliqué que l'objectif de sa visite effectuée au stade du 1er novembre est pour "ras-

surer et encourager les joueurs et le staff dirigeant du club".

Ould Ali a été nommé mardi à Alger à la tête du Conseil d'administration de la JS Kabylie, lors d'une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du club, dont plusieurs ont cédé leur actions au profit de l'actionnaire majoritaire, Mobilis.

À la veille de la 24<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, la JSK occupe la 8e place avec 30 points.

## TOURNOI DE L'UNAF U17 (4<sup>E</sup> JOURNÉE) L'Algérie bat la Libye (2-0) et se relance

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) s'est imposée face à son homologue libyenne 2-0 (mi-temps : 1-0), en match disputé mercredi au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beïda (Alger), comptant pour la 4<sup>e</sup> journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) de la catégorie.

Les "Verts" ont ouvert le score à la 33<sup>e</sup> minute, sur un but inscrit contre son camp par un joueur libyen.

Les "Verts" ont doublé la mise en seconde période sur un penalty transformé par Tarzout (64<sup>e</sup>).

Il s'agit du premier succès des Algériens dans cette compétition, après avoir été tenus en échec lors des deux premiers matchs face au Maroc (1-1) et la Tunisie (1-1). À la faveur de cette victoire, l'Algérie se hisse provisoirement en tête du classement avec 5 points, à égalité avec le Maroc, devant l'Égypte (4 pts).

La Tunisie suit derrière avec 2 points, alors que la Libye ferme la marche avec une seule unité.

Lors de la 5<sup>e</sup> et dernière journée prévue vendredi, l'Algérie sera opposée à l'Égypte (18h00), alors que la Tunisie affrontera la Libye (15h00).

Le Maroc est exempt. Le tournoi se joue en cinq journées, l'équipe classée première sera déclarée championne. Les équipes participantes se préparent pour le tournoi qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 de la catégorie, prévue en novembre prochain.

La dernière compétition à laquelle avait pris part la sélection des U17 était la CAN-2023, marquée par une élimination en quarts de finale du tournoi, rasant ainsi l'occasion de se qualifier au Mondial de la catégorie disputé du 10 novembre au 2 décembre 2023 en Indonésie.

## ÉQUIPE NATIONALE (U20) Manaâ retient 26 joueurs pour un stage du 24 au 29 avril à Sidi Moussa (FAF)

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20) Yacine Manaâ, a fait appel à 26 joueurs évoluant en championnat local, en vue d'un stage prévu du 24 au 29 avril au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) mardi sur son site officiel.

"Le sélectionneur national Yacine Manaâ a fait appel à 26 joueurs qui arriveront au CTN à partir de 11h00. La sélection nationale poursuit sa préparation en prévision du tournoi UNAF prévu en Tunisie en octobre prochain, qualificatif pour la phase finale de la CAN de la catégorie", précise l'instance fédérale.

L'équipe nationale a pris part en mars dernier à un tournoi international disputé à Alger, au cours duquel les "Verts" se sont imposés face à l'Égypte (2-1) et la Mauritanie (3-1) contre une défaite devant la Tunisie (2-3).

Installé à la tête des U20 le 18 octobre 2023, en remplacement de Mohamed Lacete, limogé, Yacine Manaâ a pris ses fonctions en dirigeant en novembre son premier stage effectué au CTN de Sidi Moussa et au stade de Baraki.

### Voici par ailleurs la liste des 26 joueurs :

**Gardiens :** Mokhtar Anes (CR Belouizdad), Meken Ouail (CS Constantine), Akache Yanis (ES Sétif)

**Défenseurs :** Bouraghda Mehdi (ES Sétif), Benattia Oussama (MC Oran), Athamnaï Seïf-Eddine (USM Alger), Ayoune Mounder (CS Constantine), Badani Younes (Paradou AC), Nemer Ziad (MC Alger), H m'ia Farès (MC El-Eulma), Naïm Abdelhamid (CR Belouizdad), Mili Adam (MCE El-Eulma), Gassi Yakoub (MC Alger)

**Milieux :** Dali Rayan (ES Sétif), Satta Abdelouahab (ES Sétif), Khodja El-Kacem (MC Oran), Slimi Mohamed (CR Belouizdad), Badaoui Mustapha (JS Saoura), Kelalèche Abdelmalek (MC Alger), Amem Faïz (MC Alger)

**Attaquants :** Ramdaoui Mohamed (Paradou AC), Boubetache Chamseddine (NA Hussein-Dey), Benlebna Mohamed (CR Belouizdad), Khalfouï Wajih (CS Constantine), Akhrib Lahlou (JS Kabylie), Merdja Noufel (MSP Batna).

**COUPE D'ALGÉRIE (DEMI-FINALES)**  
**Le MC Alger renverse le CS Constantine et accède à sa 10<sup>e</sup> finale**

Le MC Alger a validé son billet pour la finale de la Coupe d'Algérie de football 2023-2024, la dixième de l'histoire du club dans cette compétition, après avoir battu mardi soir au stade Miloud Hadeff d'Oran le CS Constantine lors de la première demi-finale sur le score de deux buts à un après prolongations.

Sur la belle pelouse du stade Miloud Hadeff, mais sans la présence du public après que la Fédération algérienne de football a décrété le huis clos pour ce rendez-vous entre le leader du championnat de Ligue 1 et son dauphin, c'est le CSC qui est bien entré dans le match dès le coup d'envoi, en prenant notamment le contrôle du milieu de terrain, mettant d'emblée la défense algéroise en danger.

Côté MCA, ses joueurs ont donné l'impression d'être crispés, se contentant de subir les alertes adverses, sans pour autant parvenir à inquiéter l'arrière-garde constantinoise.

Cette physionomie du jeu a logiquement permis aux protégés de l'entraîneur Abdelkader Amrani, surnommé "Monsieur coupe" pour avoir décroché cinq titres dans cette compétition avec quatre clubs différents, d'ouvrir la marque à la 20<sup>e</sup> minute grâce à son défenseur international Madani, après que le VAR (assistance vidéo à l'arbitrage) leur a annulé un penalty à la 6<sup>e</sup> minute, que l'arbitre Benbrahim avait sifflé.

Il a fallu attendre la demi-heure du jeu pour assister enfin à une première action dangereuse des Vert et Rouge lorsque Naidji a frappé des 25 mètres, obligeant le gardien de but Bouhalfaya à étaler toute sa classe pour dévier le cuir en corner.

Le reste du temps de cette première période ne va rien changer dans le cours du jeu, ni dans le résultat puisque les Constantinois vont rentrer au vestiaire avec une précieuse avance.

**Suspense jusqu'au bout**

Les Mouloudéens reviennent en deuxième mi-temps avec une grande détermination pour remettre les pendules à l'heure, profitant du recul de l'adversaire pour défendre son maigre acquis.

Une stratégie qui a failli échouer à la 68<sup>e</sup> lorsque le rentrant, l'Ivoirien Ouattara, a réussi à égaliser avant que le VAR n'intervienne encore pour annuler son but pour hors jeu.

Mais ce qui devait arriver arriva dix minutes plus tard lorsque le même Ouattara a servi son compatriote Zougrana qui d'une frappe à ras de terre à l'entrée des 18 mètres parvient à égaliser.

Un but qui "boosta" davantage les Algérois et les poussa à presser encore pour sceller le sort de la partie dans le temps réglementaire.

Ils ont failli d'ailleurs atteindre leur objectif n'étant le gros ratage de Belaïli dans l'ultime minute du match butant sur le gardien Bouhalfaya qui a permis aux siens de rester en vie, et s'offrir une demi-heure en guise de prolongations.

La domination mouloudéenne se poursuivra lors de la 1<sup>re</sup> période des prolongations avec deux occasions franches dont la première a vu le coup franc de Belaïli des 35 mètres heurter la barre transversale (94<sup>e</sup>), alors que le but de Ouattara à la 100<sup>e</sup>, sera encore une fois refusé après recours au VAR.

Le suspense va encore perdurer jusqu'aux dernières minutes de la partie qui ont vu le capitaine du MCA, Abdellaoui, délivrer les siens et envoyer son équipe en finale, mettant un terme aux espoirs des "gars de Cirta" qui devront encore patienter pour jouer leur première finale de la Coupe d'Algérie.

Les coéquipiers de Belaïli, eux, seront fixés mercredi soir sur leur adversaire dans la dernière étape de l'épreuve à l'issue de la rencontre qui opposera les deux voisins, l'USM Alger et le CR Belouizdad au stade Nelson-Mandela, à Baraki (Alger).

APS

**LICENCES DES CLUBS 2024**  
**Alger accueillera un atelier régional du 30 avril au 2 mai (CAF)**

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné la capitale Alger pour abriter, du 30 avril au 2 mai, un atelier régional de licences des clubs 2024, a-t-elle annoncé mercredi dans un communiqué publié sur son site officiel.

Le premier atelier a été ouvert mardi à Nouakchott en Mauritanie, et s'étalera jusqu'à jeudi 25 avril. "Plusieurs associations membres de la CAF, sélectionnées par groupe linguistique francophone, participent à cet événement pour échanger sur les meilleures pratiques, les méthodes de mise en œuvre, les réussites et les défis, ainsi que pour

discuter des prochains objectifs en ce qui concerne le système de licences des clubs en Afrique", précise le communiqué.

Ces ateliers ont pour objectifs, entre autres, de "fournir des mises à jour liées à l'utilisation de la plateforme CLOP pour la procédure d'octroi de licences des clubs, examiner l'état de mise en œuvre du sys-

tème de licences des clubs dans les compétitions nationales des associations membres, veiller à ce que les associations membres soient prêtes à communiquer les décisions de licences avant la date limite fixée pour l'engagement des clubs dans les compétitions Interclubs de la CAF 2024-2024", ajoute la CAF. Les deux derniers ateliers régionaux

au programme auront lieu respectivement à Addis-Abeba (Ethiopie) du 9 au 11 mai, et à Accra (Ghana) du 20 au 23 mai, souligne l'instance continentale.

"La CAF profitera également de l'occasion pour engager et fournir une formation CLOP aux clubs locaux de chacune des 4 associations membres hôtes", conclut le communiqué.

**LIGUE 2 AMATEUR (24<sup>E</sup> JOURNÉE)**  
**Les leaders sur du velours et chauds duels pour le maintien**

La 24<sup>e</sup> journée de la Ligue 2 de football amateur, prévue samedi (15h00), sera favorable pour les leaders des deux poules, l'ES Mostaganem (Centre-Ouest) et l'Olympique Akbou (Centre-Est) en marche pour valider leur accession, alors que plusieurs duels dans la lutte pour le maintien seront décisifs, à six journées de la fin du Championnat.

Dans la poule Centre-Est, l'Olympique Akbou (1er, 58 pts) leader incontesté qui file droit vers une accession historique en Ligue 1, va accueillir une pale équipe de l'USM El Harrach (9e, 28 pts) qui patauge dans le bas du classement et peine à assurer son maintien en Ligue 2.

Tenus en échec lors de la précédente journée par le MSP Batna (0-0), les Olympiens auront à cœur de renouer avec le succès et ainsi prolonger leur série d'invincibilité en Championnat (18 victoires, 4 nuls), face à des Harrachis qui donneront le maximum pour engranger des points en vu du maintien.

Distancées dans la course à l'accession, les deux équipes de Batna, le MSPB (2e, 45 pts) et le CAB (3e, 40 pts)

seront opposées à des formations qui jouent leur peau en Ligue 2.

Le MSP Batna évoluera en déplacement chez le HB Chelghoum Laid (11e, 24 pts), alors que l'autre le CAB recevra à huis clos l'AS Ain M'lila, également, onzième avec 24 points.

Toujours dans la bataille pour le maintien, l'USM Annaba et l'Olympique Magrane qui occupent conjointement le 11<sup>e</sup> rang, aux côtés du HBCL et de l'ASAM, recevront, respectivement, le NRB Teleghma (5e, 32 pts) et le MC El Eulma (16e, 16 pts), qui a déjà un pied en palier inférieur.

De son côté, l'E Sour El Ghozlane (15e, 22 pts) recevra l'IB Khemis El Khechna (5e, 32 pts).

Les deux dernières rencontres de cette 24<sup>e</sup> journée opposeront la JS Bordj Menaël (4e, 33 pts) au MO Constantine (5e, 32 pts) et l'AS Khroub (8e, 30 pts) à l'IRB Ouargla (9e, 28 pts).

**Groupe Centre-Ouest : le RC Kouba n'a pas droit à l'erreur**

Dans la poule Centre-Ouest, dont les rencontres sont également pro-

grammées samedi (15h00), le leader, l'ES Mostaganem (56 pts) évoluera sur du velours en accueillant la lanterne rouge l'O Médéa (12 pts), alors que son dauphin le RC Kouba (51 pts) n'aura pas droit à l'erreur lors de la réception de la JSM Tiaret (9e, 29 pts). Le Raed est condamné à décrocher les trois points de la victoire pour entretenir l'espoir de l'accession à six journées de la fin de saison.

Dans la lutte pour le maintien, un duel à six points mettra aux prises le SC Mecheria et le NA Hussein Dey, qui occupent le dixième rang avec 28 points, alors que le WA Boufarik (12e, 27 pts) recevra le SKAF Khemis Miliana (6e, 32 pts).

De son côté, le RC Arbaâ (13e, 26 pts) accueillera l'ESM Koléa (7e, 31 pts) avec la ferme intention de l'emporter, tout comme l'ASM Oran, également 13e, qui sera à l'épreuve du CR Témouchent (5e, 38 pts).

Les autres rencontres de la poule Centre-Ouest mettront aux prises le MCB Oued Sly (8e, 29 pts) au WA Mostaganem (3e, 39 pts) et le GC Mascara (3e, 39 pts) à la JS Guir Abadla (15e, 13 pts).

**LE PROGRAMME DE LA 24<sup>E</sup> JOURNÉE**

**Groupe Centre-Ouest**

Programme de la 24<sup>e</sup> journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Ouest, prévue samedi (15h00) :

- RC Arbaâ - ESM Koléa
- SC Mecheria - NA Hussein Dey
- RC Kouba - JSM Tiaret
- WA Boufarik - SKAF Khemis Miliana
- MCB Oued Sly - WA Mostaganem
- GC Mascara - JS Guir Abadla
- ASM Oran - CR Témouchent
- ES Mostaganem - O Médéa

Classement :	Pts	J
1). ES Mostaganem	56	23
2). RC Kouba	51	23
3). GC Mascara	39	23
->). WA Mostaganem	39	23
5). CR Témouchent	38	23
6). SKAF El Khemis	32	23
7). ESM Koléa	31	23
8). MCB Oued Sly	29	23
->). JSM Tiaret	29	23
10). NA Hussein Dey	28	23
->). SC Mecheria	28	23
12). WA Boufarik	27	23
13). RC Arbaâ	26	23
->). ASM Oran	26	23
15). JS Guir Abadla	13	23
16). O. Médéa	12	23

**Groupe Centre-Est**

Programme de la 24<sup>e</sup> journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Est, prévue samedi (15h00) :

- HB Chelghoum Laid - MSP Batna
- Olympique Akbou - USM El Harrach
- CA Batna - AS Ain M'lila (Huis clos)
- E Sour Ghozlane - IB Khemis El Khechna
- JS Bordj Menaël - MO Constantine
- Olympique Magrane - MC El Eulma
- USM Annaba - NRB Teleghma
- AS Khroub - IRB Ouargla

Classement :	Pts	J
1). Olympique Akbou	58	23
2). MSP Batna	45	23
3). CA Batna	40	23
4). JS Bordj Menaël	33	23
5). IB Khemis Khechna	32	23
->). MO Constantine	32	23
->). NRB Teleghma	32	23
8). AS Khroub	30	23
9). IRB Ouargla	28	23
->). USM El Harrach	28	23
11). HB Chelghoum Laid	24	23
->). O. Magrane	24	23
->). AS Ain M'lila	24	23
->). USM Annaba	24	23
15). ES Ghazlane	22	23
16). MC El Eulma	16	23

**LIVERPOOL  
SLOT SUR LA  
SHORT-LIST**

Afin de remplacer son entraîneur Jürgen Klopp, lequel quittera ses fonctions au terme de la saison, Liverpool est entré en contact avec Arne Slot, le coach du Feyenoord Rotterdam, selon diverses sources. Le technicien néerlandais se trouve sous contrat avec la formation batave jusqu'en juin 2026, avec laquelle il a remporté l'Eredivisie la saison passée et la Coupe des Pays-Bas ce dimanche. De son côté, le manager de 45 ans voit d'un bon œil cette possibilité pour la suite de sa carrière.

**MAN UTD  
TEN HAG  
S'EN PREND  
AUX MÉDIAS**

Après la qualification de Manchester United pour la finale de la FA Cup aux dépens de Coventry (3-3, 4-2 tab) dimanche, les médias anglais se sont montrés très critiques envers les Red Devils. Il faut dire qu'ils menaient 3-0 contre Coventry, équipe de Championship (D2), avant de dilapider leur avance dans les 20 dernières minutes puis d'arracher la victoire aux tirs au but. L'entraîneur Erik ten Hag n'a pas du tout apprécié ces reproches.

"Je ne comprends absolument pas les réactions. Vous en avez fait des tonnes et vous avez posé la question 'est-ce une honte ?'. Non, votre réaction était honteuse. Nous avons atteint la finale, ce qui est une grande réussite. Deux fois en deux ans, c'est magnifique", a jugé le Batave en conférence de presse.

En finale, United retrouvera Manchester City, soit la même affiche que la saison dernière. Celle-ci avait tourné en faveur des Skyblues (2-1).

**CHELSEA  
POCHETTINO :  
"L'ÉQUIPE A  
ABANDONNÉ"**

alayé sur le terrain d'Arsenal (5-0), mardi en Premier League, Chelsea a pris une belle leçon de football. Une raclée face au voisin londonien qu'a du mal à encaisser l'entraîneur des Blues, Mauricio Pochettino.

"Nous avons parlé à la mi-temps du fait qu'il n'était pas possible de commencer le match comme ça. Mais nous avons encore mal commencé la deuxième période. Nous avons encaissé deux buts et à ce moment-là, l'équipe a abandonné. Nous n'étions pas dans le jeu", a ruminé le manager argentin en conférence de presse.

"Il y a trois jours, ils ont fait un match fantastique, une belle performance et méritaient d'aller en finale (contre Manchester City, ndlr). Aujourd'hui, vous pouvez utiliser n'importe quel mot pour décrire notre performance. Nos normes ne sont pas maintenues dans les mauvais jours. Quand nous avons de mauvais jours, nous sommes tellement mauvais. Quand on est bon, on est capables de tout", a rajouté Pochettino.



**PORTO  
CONCEIÇÃO  
PROLONGÉ, MAIS...**

En fin de contrat en juin prochain, l'entraîneur Sergio Conceição et le défenseur central Pepe (41 ans, 34 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison) ont donné leur accord pour prolonger au FC Porto. Des officialisations qui seront effectives à une seule condition. "Sergio Conceição et Pepe ont déjà signé des nouveaux contrats. Ils seront validés uniquement si je suis réélu à la présidence du club", a annoncé le patron du club portugais, Jorge Nuno Pinto de Costa.

Pour rappel, l'homme de 86 ans occupe ce poste depuis le 17 avril 1982 avec 15 mandats consécutifs. A priori, même André Villas-Boas, candidat pour cette élection, ne devrait pas être de taille pour mettre un terme à son règne. Rendez-vous le 27 avril.

**BAYERN  
WENGER ET LE  
DUR CHOIX DU  
COACH**

En quête d'un successeur à Thomas Tuchel, le Bayern Munich multiplie les pistes. Ces dernières heures, Lucien Favre s'est ajouté à la short-list des coaches ciblés par le club allemand. Une recherche difficile évoquée par Arsène Wenger.

"C'est un grand défi pour le Bayern. De nombreux grands clubs recherchent actuellement des entraîneurs. Cela signifie que certains clubs doivent prendre des risques. Il n'y a pas assez d'entraîneurs sur le marché, a jugé l'ancien technicien d'Arse-nal pour Bild. Il a également évoqué la piste menant à Zinedine Zidane. Zidane ? Oui, pour-quoi pas. Zidane ira-t-il en Alle-magne ? Je ne sais pas."

**ARSENAL  
5-0 CONTRE  
CHELSEA, LA  
FIERTÉ D'ARTETA**

Mardi soir, en match en retard de la 29e journée de Premier League, Arsenal a pulvérisé Chelsea (5-0) à l'Emirates Stadium. Une prestation éblouissante aux yeux de Mikel Arteta, l'entraîneur des Gunners.

"C'est une grosse performance, collective-ment et individuellement. J'ai trouvé qu'on avait été très bon contre une très belle équipe qui était en grande forme, a analysé l'Espagnol en conférence de presse. On a joué avec beaucoup de courage. Je suis très heureux du résultat. C'est un grand jour pour nos supporters, c'est parfait pour la confiance de battre ces grandes équipes. On va savourer car on a mis la manière. Dès demain (mercredi), on se remet au travail car on a encore un gros match, dimanche, et il faut se préparer au mieux pour battre Tottenham."

Leader actuel de la Premier League, Arsenal compte 3 points d'avance sur Liverpool (-1 match), et 4 sur Manchester City (-2 matchs). Le sprint final s'annonce incertain.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Édité par la SARL  
DK NEWS

Gérant  
Fayçal Laouer

Directeur de publication  
Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## SITUATION EN PALESTINE

### M. Attaf: "la situation tragique à Ghaza en tête des priorités de l'Algérie au Conseil de sécurité"

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a affirmé, mardi à Alger, que la situation tragique dans la bande de Ghaza et la cause palestinienne demeuraient en tête des priorités de l'Algérie au Conseil de sécurité des Nations Unies, où elle continuera d'œuvrer pour un cessez-le-feu immédiat et permanent.

M. Attaf, qui recevait la présidente du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Mirjana Spoljaric Egger, a précisé que "la situation tragique dans la bande de Ghaza et la cause palestinienne, en général, demeurent en tête de nos priorités au Conseil de sécurité des Nations Unies, où nous continuerons de faire pression pour imposer un cessez-le-feu immédiat et permanent, faciliter les efforts humanitaires sans condition ni restriction et assurer la protection des civils palestiniens".

L'Algérie "continuera aussi de rappeler la nécessité impérieuse de soutenir le droit historique et inaliénable du peuple palestinien à l'établissement de son Etat souverain et indépendant", a ajouté le ministre, soulignant que "c'est le seul moyen d'assurer une paix et une stabilité durables au Moyen-Orient".

Et d'assurer que "le CICR peut compter sur la voix de l'Algérie au Conseil de sécurité pour défendre avec force sa mission humanitaire en tant qu'organisation indépendante, neutre et impartiale". M. Attaf n'a pas manqué, à cette occa-



sion, de saluer "les efforts des équipes du CICR dans la bande de Ghaza, dans les territoires palestiniens occupés, où elles continuent de fournir des soins de santé de base et d'autres services vitaux dans des circonstances très difficiles". Le ministre a également rendu hommage aux efforts de ces équipes qui "continuent de braver tous les risques et toutes les difficultés pour sauver la vie des Palestiniens sans défense", déplorant "la perte tragique de ces femmes et de ces hommes courageux qui ont payé un lourd tri-

but en essayant d'améliorer la situation à Ghaza". M. Attaf, par ailleurs, précisé que ses entretiens avec Mme Spoljaric Egger avaient permis de "passer en revue les relations solides et privilégiées entre l'Algérie et le CICR". Des relations, a-t-il dit, "fondées sur l'engagement constant de l'Algérie et son attachement au droit international humanitaire" et "tirant leur force des valeurs fondamentales de confiance, de soutien et d'entente mutuels auxquelles l'Algérie et le CICR sont si attachés".

"Les relations entre l'Algérie

et le CICR ont toujours été privilégiées et fructueuses, ayant même contribué à la promotion du droit international humanitaire", a affirmé le ministre, ajoutant que "les programmes de soutien humanitaire et de renforcement des capacités fournis par la mission du CICR en Algérie sont une preuve éloquent de la solidité de nos relations".

Dans le même sillage, le ministre des Affaires étrangères a fait savoir que l'Algérie aspirait à "approfondir les discussions fructueuses amorcées, il y a trois mois à New York, avec le CICR au sujet de la cause palestinienne et d'autres crises dans notre région et au-delà, d'autant que le Comité s'est imposé, dans tous ces environnements instables, comme une force salutaire porteuse d'espoir et un partenaire clé en faveur de la paix et de la justice".

Le ministre a, par ailleurs, réitéré la gratitude de l'Algérie envers le CICR, qui lui a remis les archives se rapportant à ses activités et actions humanitaires dans le pays durant la lutte d'indépendance.

## ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

### Le Général d'Armée Chanegriha en visite de travail et d'inspection en 3<sup>ème</sup> Région militaire (MDN)

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, mardi, une visite de travail et d'inspection en 3<sup>ème</sup> Région militaire, dans le cadre de ses visites régulières aux différentes Régions militaires, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Dans le cadre des visites régulières aux différentes Régions militaires et du suivi de l'exécution du programme de préparation au combat au titre de l'année 2023/2024, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, effectuée à partir d'aujourd'hui mardi 23 avril 2024, une visite de travail et d'inspection en 3<sup>ème</sup> RM", précise la même source.

La visite a été entamée depuis le Secteur opérationnel Sud Tindouf, où après la cérémonie d'accueil donnée par le Général-major Mustapha Ismaili, Commandant de la 3<sup>ème</sup> RM, le Général d'Armée a prononcé une allocution d'orientation, diffusée par visioconférence à l'ensemble des cadres et des personnels de la Région et à travers laquelle il leur a "transmis les salutations, l'estime et les remerciements de Monsieur le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, avant de souligner que la préparation au combat est le portail d'accès vers le développement, la disponibilité et la performance opérationnelle escomptés".

"Je saisis l'occasion de cette visite pour transmettre les salutations, l'estime et les remerciements de Monsieur le président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à l'ensemble des personnels de cette Région, mobilisés sur chaque parcelle de ses frontières", a affirmé le Général d'Armée.

Le chef d'Etat-major de l'ANP a souligné que "la disponibilité que nous œuvrons à concrétiser sur le terrain, au niveau de cette importante Région, avec tout ce qu'elle comprend comme dispositifs opérationnels et unités de combat, nécessite l'observation des exigences de la préparation au combat, dans toutes ses formes, branches et spécialités".

"La raison en est que parmi les éléments de puissance, qui ont des résultats certains et une efficacité prouvée, auxquels l'ANP réserve un intérêt particulier, figure la préparation au combat, qui représente le portail d'accès vers le développement et la disponibilité escomptés, ainsi que vers la performance opérationnelle qui correspond à la nature des missions assignées", a-t-il soutenu.

Le Général d'Armée a affirmé que "l'ANP veille, à l'aune des développements régionaux et internationaux, à entreprendre des démarches rationnelles et réfléchies, basées sur la combinaison entre l'acquisition des aptitudes au combat et du professionnalisme élevé".

"En vue d'une adaptation continue à l'évolution de la situation dans notre environnement régional et international, et de faire face, efficacement, aux nouvelles menaces, nous avons entamé une préparation globale qui a touché les différentes composantes de l'ANP, avec la mobilisation des moyens humains et matériels, dans l'objectif de définir les contours du développement futur du corps de bataille de l'ANP", a-t-il précisé.

"Au sein de l'ANP, nous avons fait de ces démarches rationnelles et réfléchies, un geste quotidien qui combine l'acquisition des aptitudes au combat et du professionnalisme élevé, à travers l'entraînement continu et l'exécution d'exercices de différents types, avec la foi en la cause nationale, la fidélité au serment des martyrs, l'imprégnation des valeurs patriotiques, le sens du sacrifice et la défense des intérêts vitaux du pays en toutes circonstances", a-t-il ajouté.

A l'issue, le Général d'Armée Chanegriha a inauguré une salle polyvalente et a inspecté le Cercle du Djoundi et des unités relevant du Secteur opérationnel Sud Tindouf, où il donné aux personnels "un ensemble de directives et d'orientations portant, notamment, sur la poursuite des activités de préparation au combat, visant à permettre au corps de bataille de l'ANP d'atteindre le niveau d'excellence, dans tous les domaines, en insistant sur l'impératif de resserrer l'étau sur les activités de contrebande et du crime organisé, sous toutes ses formes", conclut le communiqué.

APS

## ALGÉRIE - SULTANAT D'OMAN

### Boughali rencontre à Mascate les ministres omanais des Transports et de l'Energie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a rencontré, mardi à Mascate (Sultanat d'Oman), les ministres omanais du Transport, de la communication et de la technologie de l'information, Saeed Bin Hamoud Al Mawali, et de l'Energie et des minéraux, Salim Bin Nasser Al Aoufi, indique un communiqué de l'APN.

Lors de sa rencontre avec le ministre omanais du Transport, de la communication et de la technologie de l'information, M. Boughali a passé en revue "l'état et les perspectives des secteurs des Transports, de la communication et de la numérisation en Algérie", soulignant "l'attachement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à leur promotion et à leur développement".

Il a souhaité, dans ce sens, "davantage d'opportunités d'échange d'expertises et de mise à profit des expériences pionnières, à la faveur de programmes d'action communs". De son côté, M. Saeed Bin Hamoud

Al Mawali, s'est félicité "des relations séculaires algéro-omanaises", saluant "le rôle pionnier de l'Algérie dans le soutien des causes justes, notamment dans le monde arabo-musulman".

Il a également passé en revue l'expérience omanaise dans le domaine des transports, de la communication et de la technologie de l'information, exprimant "sa volonté de tirer profit des expériences algériennes dans divers domaines, notamment dans le domaine de l'espace".

Lors de sa rencontre avec le ministre omanais de l'Energie et des minéraux, M. Boughali a souligné "les grandes potentialités que recèlent les deux pays dans le domaine de l'énergie et des minéraux", lesquelles "permettent d'élargir les relations de coopération et de partenariat, notamment au regard de leur ambition commune de développer leurs économies respectives et diversifier leurs sources de richesse". A cet effet, le président de l'APN, a appelé "à l'établissement de partenariats ef-

fectifs et à l'échange d'investissements, au mieux des intérêts des deux peuples frères", exprimant "la disponibilité du Parlement algérien à accompagner et à soutenir cette orientation, à travers le renforcement des canaux de dialogue et d'action commune".

Pour sa part, M. Salim Bin Nasser Al Aoufi a passé en revue l'expérience du Sultanat d'Oman dans "la prospection et l'exploitation des produits pétroliers et gaziers", citant "plusieurs domaines communs d'investissement dans les secteurs de l'énergie, des minéraux, des énergies renouvelables et de l'hydrogène", d'autant que l'Algérie compte parmi "les meilleures destinations d'investissement dans le monde".

M. Boughali et la délégation l'accompagnant ont effectué, ensuite, une visite de courtoisie au Mufti général du Sultanat d'Oman, Ahmed Ben Hamad Ben Sliman Al Khalili, avant de rencontrer au siège de l'Ambassade d'Algérie, des représentants de la communauté nationale établie au Sultanat d'Oman, conclut le document.

## COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

### Clarification du ministère des Affaires étrangères sur le rapatriement d'Algériens décédés à l'étranger

Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a apporté mardi une clarification à caractère informationnel, dans le cadre de l'amélioration globale des prestations des représentations diplomatiques et consulaires, notamment pour ce qui a trait au dossier du rapatriement des Algériens décédés à l'étranger.

Après la publication de plusieurs articles de presse et la multiplication des sorties médiatiques et afin d'éviter tout amalgame laissé par certaines

déclarations, il convient de rappeler que dans le cadre des efforts visant à prendre en charge les préoccupations des membres de la communauté nationale à l'étranger et conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a souligné que la prise en charge des frais de rapatriement vers l'Algérie des défunts algériens décédés, à l'étranger, est assurée par l'Etat algérien, en

vertu des dispositions de l'article 72 de la loi de finances, au titre de l'année 2023.

Cet article a amendé l'article 165 de la loi de finances complémentaire de 2021, qui limitait la prise en charge à la seule catégorie de "nécessiteux" ou dont les familles justifient l'insuffisance des moyens de financement permettant la prise en charge de rapatriement".

En effet, la mise en place de ce dispositif est en cours depuis 2023, date d'entrée en vigueur de la loi de finances 2023.

Ainsi, les nationaux algé-

riens résidents ou non résidents, y compris ceux en situation irrégulière, décédés hors du territoire national, sont concernés par la prise en charge des frais de rapatriement de leurs dépouilles indépendamment de leurs situations financières.

La prise en charge couvre les frais de transport terrestre dans le pays de décès, transport aérien vers l'Algérie ainsi que les frais des actes préalables (toilette mortuaire, la mise en cercueil, éventuels frais administratifs et taxes).